

détox

Costas Lapavitsas
Heiner Flassbeck
Cédric Durand
Guillaume Étievant
Frédéric Lordon

Euro, plan B

Sortir de la crise en Grèce, en France et en Europe

éditions du croquant



Costas Lapavitsas
Heiner Flassbeck
Cédric Durand
Guillaume Ethiévant
Frédéric Lordon

Euro, plan B

Sortir de la crise
en Grèce, en France
et en Europe



éditions du croquant

2016

Table des matières

Avant-propos, par Alexis Cukier et Stathis Kouvélakis	7
Préface, par Costas Lapavitsas	15

Un programme de sauvetage social et national pour la Grèce, par Costas Lapavitsas et Heiner Flassbeck

1. L'échec de l'Union économique et monétaire ...	23
2. Les trajectoires contrastées de la Grèce et de l'Allemagne	29
3. Ni l'union politique, ni une union de transferts budgétaires ne sont des solutions crédibles pour l'Union économique et monétaire	37
4. Le programme de Syriza et ses faiblesses	40
5. Syriza face à la « triade impossible » au sein de l'Union économique et monétaire	45
6. Un programme de régénération sociale et nationale pour la Grèce	49
7. Pour une sortie négociée de l'Union économique et monétaire	86
8. Sortie conflictuelle de l'Union économique et monétaire : les étapes pour une régénération sociale et économique de la Grèce	91

Annexe A, par Petros Miliarakis, Addendum juridique sur la sortie de l'UEM	113
--	-----

Annexe B : Restrictions appliquées à Chypre, mars 2013	122
--	-----

Annexe C : Le risque d'inflation à la suite de la dévalua-	
--	--

tion de la nouvelle monnaie	129
Références bibliographiques	133
La gauche et la monnaie européenne : Face A, Face B, par Cédric Durand	137
La sortie de l'euro, un enjeu internationaliste, par Guil- laume Etiévant	145
Plan B comme «brouille», par Frédéric Lordon	163

Les auteurs

Cédric Durand est maître de conférences en économie à l'université Paris 13, membre du Centre d'économie Paris Nord et associé au CEMI à l'EHESS, membre des Économistes atterrés. Il est l'auteur, notamment, de (sous la direction de), *En finir avec l'Europe*, La Fabrique, 2013 et *Le capital fictif. Comment la finance s'approprie notre avenir*, Les prairies ordinaires, 2014.

Guillaume Etiévant est expert auprès des comités d'entreprise et des organisations syndicales (JDS Experts) et a été secrétaire national du Parti de Gauche à l'économie et au travail de 2013 à 2016. Il est membre de la Fondation Copernic et a été l'un des principaux organisateurs du Sommet pour un Plan B à Paris en janvier 2016. Il a co-rédigé, notamment, *Changer vraiment ! Quelles politiques économiques de gauche*, Syllepse, 2012 et *Que faire de l'Europe ? Désobéir pour reconstruire*, Les liens qui libèrent, 2014.

Heiner Flassbeck est professeur honoraire de sciences économiques et politiques à l'université de Hambourg en Allemagne. Il a été secrétaire d'État au ministère fédéral des Finances et responsable de la politique de développement économique de l'United Nations Conference on Trade and Development (Genève). Il est l'auteur, notamment, de *66 starke Thesen zum Euro, zur Wirtschaftspolitik und zum deutschen Wesen*, Westend, 2014 et, avec Costas Lapavitsas, de *Against the Troika. Crisis and Austerity in the Eurozone*, Verso, 2015.

Costas Lapavitsas est professeur d'économie à la School of Oriental and African Studies à Londres. Il a fait partie du Comité de direction de Syriza jusqu'en juillet

2015, et est aujourd'hui membre d'Unité Populaire. Il est l'auteur, notamment, de *Profiting without producing : how Finance exploits us all*, Verso, 2014 et avec Heiner Flassbeck de *Against the Troika. Crisis and Austerity in the Eurozone*, Verso, 2015.

Frédéric Lordon est économiste et philosophe, directeur de recherche au CNRS, chercheur au Centre de sociologie européenne. Il est l'auteur, notamment, de *La Malfaçon : monnaie européenne et souveraineté démocratique*, Les liens qui libèrent, 2014 et *On achève bien les Grecs : chroniques de l'euro 2015*, Les liens qui libèrent, 2015.

Les auteurs de l'avant-propos, **Alexis Cukier** et **Stathis Kouvélakis**, sont philosophes, membres d'Unité Populaire et auteurs, notamment, de Stathis Kouvélakis, *La Grèce, Syriza et l'Europe néolibérale*. Entretiens avec Alexis Cukier, Paris, La Dispute, 2015.

Avant-propos

par Alexis Cukier et Stathis Kouvelakis

En juillet 2015, une semaine après un référendum historique au cours duquel le OXI (« non ») à un nouveau plan d'austérité proposé par l'Union européenne l'avait emporté avec plus de 61% des voix, Alexis Tsipras accepte à Bruxelles un troisième Mémoire imposant des conditions bien plus humiliantes et socialement dévastatrices que celles du plan massivement rejeté par les électeurs grecs. Cette capitulation inconditionnelle ouvrit un vaste débat sur la stratégie et les perspectives de la gauche radicale en Europe. La question centrale qui s'est immédiatement posée est : « Y avait-il une alternative ? ».

L'argument principal de ceux qui en Grèce et ailleurs ont cherché une justification au choix de Tsipras est que justement ce choix n'en était pas un. Vu le rapport de forces au niveau européen, il ne pouvait pas y avoir d'autre issue au bras de fer engagé depuis janvier 2015 entre le gouvernement dirigé par Syriza et la Troïka (Union européenne, Banque centrale européenne et Fonds monétaire international). Au terme de ce raisonnement se trouve l'idée, popularisée notamment par le documentaire de Paul Mason : « *This is a coup* »¹, qu'il s'agissait d'un véritable coup de force de l'Union européenne face

■
1. Les quatre parties de « *This is a coup* » de Paul Mason peuvent être visionnées en ligne sur le site YouTube.

auquel Tsipras et son gouvernement ne furent que de simples victimes. Une telle vision revient en réalité à accepter d'avance l'inévitabilité de la capitulation face à un *diktat* dont la logique et les étapes étaient par ailleurs parfaitement prévisibles. Et elle se trouve bien en peine d'expliquer pourquoi Tsipras et le « nouveau Syriza », suite à la scission de l'été 2015 et aux départs massifs de militants, est devenu le loyal serviteur des plans d'austérité et de la soumission aggravée de la Grèce aux *diktats* de ses créanciers.

Accepter que le TINA (« There Is No Alternative ») cher à Margaret Thatcher puisse servir de justification à ce qui est sans doute le plus spectaculaire revirement d'un parti de gauche dans l'histoire européenne serait lourd de conséquences et d'une portée dévastatrice pour toute force se réclamant d'une opposition aux politiques néolibérales. Si Tsipras a été obligé de céder à la Troïka, pourquoi en irait-il autrement de tout autre gouvernement élu sur la base d'un mandat comparable ? À moins de supposer une synchronisation magique de victoires électorales de la gauche antilibérale dans un nombre significatif de pays européens, force est de constater que la réalité d'un rapport de force défavorable au niveau interne et international se posera toujours à toute entreprise qui vise à transformer réellement la société, comme elle s'est du reste toujours posée par le passé. C'est pourquoi la question de l'alternative à la ligne suivie par Tsipras et son gouvernement – qui a conduit au désastre de l'été 2015 – constitue aujourd'hui un enjeu politique crucial.

Cette ligne n'est en réalité guère différente de celle alors préconisée par l'essentiel de la gauche

radicale européenne. En son fondement se trouve la croyance dans la possibilité de réformer de l'intérieur l'Union européenne, et tout particulièrement le mécanisme qui en constitue le cœur, l'Union économique et monétaire, communément désignée par zone euro. L'importance du cas grec est qu'il a précisément permis de tester cette hypothèse, et montré qu'il s'agissait d'une totale illusion. Sourde à tout appel au respect du mandat démocratique du peuple grec, la Banque centrale européenne a déclenché une guerre impitoyable contre le gouvernement de gauche radicale nouvellement élu en janvier 2015 en décidant, dès le 4 février, de limiter drastiquement l'approvisionnement du système bancaire grec en liquidités. Et si le gouvernement grec s'est révélé incapable de réagir aux conséquences de ce chantage, c'est qu'il s'est obstinément refusé à envisager toute alternative qui aurait permis de tenir tête au blocus de plus en plus strict imposé par Mario Draghi et le directoire de l'institution francfortoise.

L'épisode grec a ainsi mis le problème de l'euro au centre des débats de la gauche européenne. Pourtant, la thèse fondamentale défendue par cet ouvrage, sur la base d'une analyse des causes de la crise de la zone euro et de l'intégration européenne, est qu'une alternative existait. Sans se limiter à cet aspect, elle implique toutefois que cet instrument de polarisation sociale et de domination politique peut et doit être abandonné. En examinant les cas de la Grèce et de la France, les contributions qui suivent analysent les dimensions économiques et politiques du projet de sortie de la zone euro au service d'une politique de rupture globale avec le modèle néolibéral et son corollaire, le carcan de l'austérité perpé-

tuelle inscrite dans le marbre des traités et pactes européens qui se sont mis en place au cours des trois dernières décennies.

Dans « Un programme de sauvetage social et national pour la Grèce », reprise d'un texte rédigé au printemps 2015 – alors que la défaite de Syriza devenait toujours plus probable mais n'était pas encore définitive –, Heiner Flassbeck et Costas Lapavistas analysent en premier lieu les causes de l'échec de la zone euro, puis présentent dans le détail un programme économique et politique alternatif pour la Grèce. Rappelons en quelques mots le contexte dans lequel cette élaboration voit le jour. Le gouvernement Syriza, au pouvoir depuis janvier 2015, s'enlise dans des « négociations » sans véritable objet avec l'Union européenne, laquelle reste absolument inflexible et oppose une fin de non-recevoir à toutes les demandes de la partie grecque. Au même moment, les effets de la pénurie de liquidités se font sentir, tandis que les caisses de l'État continuent de se vider, le gouvernement d'Alexis Tsipras s'entêtant à payer l'intégralité des remboursements de la dette. Et surtout, l'accord signé le 20 février entre Yanis Varoufakis, au nom de la partie grecque, et l'Union européenne, sous la menace d'un effondrement du système bancaire, consacre le recul de Syriza et son incapacité à mettre en œuvre le programme pour lequel il avait été élu. Cet accord prévoit en effet que tout projet de loi soumis au Parlement doit avoir obtenu au préalable le feu vert de la Troïka, réaffirme l'obligation pour la Grèce de rembourser l'intégralité de sa dette, annule tout espoir d'utilisation alternative des fonds européens et replace l'ensemble des négociations à venir dans le cadre strict du « respect

des engagements » contractés par les gouvernements précédents.

La faillite de la stratégie de « réforme de l'UE » et du « maintien dans l'euro pour le changer de l'intérieur » était à ce point devenue manifeste qu'il devenait urgent d'avancer dans le sens d'une proposition alternative, basée sur les positions que Flassbeck et Lapavitsas ont défendu dès le début de la crise², et qui convergeaient pour l'essentiel avec celles défendues par la Plateforme de gauche au sein de Syriza. Sur la base d'une analyse économique rigoureuse, ils montrent que le cœur du problème de la zone euro réside dans l'écart de compétitivité en faveur de l'Allemagne causé par les politiques néo-mercantilistes mises en œuvre dans l'Union européenne dès les premiers jours de l'euro. Dans ce contexte, dont toutes les coordonnées politiques actuelles montrent qu'il rend impossible la transformation de l'intérieur des institutions de l'Union européenne, un programme politique de gauche doit s'appuyer sur des mesures spécifiques, dont les auteurs expliquent la nécessité : annulation de la dette publique, fin immédiate des politiques d'austérité, nationalisation des banques systémiques, restructuration du secteur productif et démocratisation des institutions étatiques. Toutes ces mesures impliquent nécessairement une sortie de la zone euro, et pour la Grèce la rupture avec les mémorandums, dont les auteurs décrivent précisément les conditions de mise en œuvre. Ce faisant, ce

2. Cf. Costas Lapavitsas (sous la direction de), *Crisis in the Eurozone*, Verso, Londres, 2012 ; Heiner Flassbeck, *66 starke Thesen zum Euro, zur Wirtschaftspolitik und zum deutschen Wesen*, Westend, Francfort, 2014 ; Costas Lapavitsas et Heiner Flassbeck, *Against the Troika ; Crisis and Austerity in the Eurozone*, Verso, Londres, 2015.

texte contribue de manière décisive, à partir du cas grec, au débat sur un « plan B » en Europe, celui qui faisait précisément défaut à Syriza parce que, malgré les vigoureuses objections et les propositions de son aile gauche, la nécessité en avait été obstinément niée par Tsipras et ses partisans au sein de la direction.

Pourtant, même si les grandes lignes de ce programme correspondent bien aux positions défendues avec constance par la Plateforme de gauche de Syriza, c'est la direction de celle-ci qui porte la responsabilité de sa non-publication lorsqu'il était, peut-être, encore temps, c'est-à-dire avant la capitulation post-référendum. Décidée dans son principe en avril 2015, lors d'une réunion nationale du Courant de gauche, la principale composante de la Plateforme de gauche, qui avait mandaté Costas Lapavistas pour en élaborer le texte, la publication de ce programme fut sans arrêt reportée. Les raisons de ce renvoi... aux calendes grecques ne furent jamais explicitées mais elles renvoient à l'évidence aux limites d'une démarche d'opposition interne qui se voulait loyale, si ce n'est légaliste, et qui restait soumise aux contraintes de la participation gouvernementale. Quoi qu'il en soit, même si le cours des choses ne pouvait sans doute pas s'inverser, il reste que cette décision ne pouvait que renforcer l'argument d'Alexis Tsipras selon lequel « il n'y avait pas d'alternative » à la signature d'un troisième Mémoire. En ce sens, une occasion a bien été manquée, ce qui n'a pas été sans conséquences sur la suite des événements, notamment sur le résultat électoral décevant d'Unité populaire, la formation

créée suite à la scission de Syriza par les forces qui ont refusé le ralliement au cadre fixé par la Troïka.

Trois contributions viennent compléter le document programmatique de Flassbeck et Lapavistas, qui permettent d'en situer les enjeux dans la conjoncture telle qu'elle a évolué au cours de l'année qui s'est écoulée depuis sa rédaction.

Dans « La gauche et la monnaie européenne : Face A, Face B », reprise d'une contribution à la conférence au sommet du plan B à Madrid (19-21 février 2016), Cédric Durand montre d'abord pourquoi la nature de l'Union européenne et de la zone euro rendent quasi impossible la proposition d'un « plan A », c'est-à-dire l'hypothèse d'un « bon euro » permettant le financement monétaire des dettes publiques, la construction d'un État social européen et un plan d'investissement continental favorisant la création d'emploi et la transition écologique. Il présente ensuite les grandes lignes d'un nécessaire « plan B », impliquant une sortie de la zone euro, en envisageant d'abord l'hypothèse qu'une telle décision politique soit prise dans un pays de la zone euro – par exemple la Grèce, le Portugal ou l'Espagne – puis celle d'une sortie de l'euro mise en œuvre à partir d'un pays du centre, par exemple l'Allemagne ou la France.

Dans « La sortie de l'euro, un enjeu internationaliste », Guillaume Etiévant analyse les dimensions nationales et internationales d'un projet de rupture avec l'euro. Alors que ces dimensions sont généralement jugées incompatibles par les adversaires de gauche de cette position, celle-ci oppose un « vrai internationalisme » à une position « souverainiste » nécessairement « nationaliste ». L'auteur montre comment pourraient s'articuler mesures nationales

unilatérales en rupture avec les traités européens et dynamique internationale autour d'un projet de sortie de la zone euro.

Enfin, dans « Plan B comme "brouille" », texte d'une contribution au Sommet international du plan B à Paris (23-24 janvier 2016), Frédéric Lordon critique les impasses de la partie de la gauche européenne qui refuse la perspective d'une sortie de l'euro. Sur la base d'une analyse des verrous institutionnels qui empêchent tout projet de « démocratisation de l'Union européenne », il défend l'idée que la zone euro ne peut pas devenir une communauté politique. Ce texte appelle finalement à la mise en œuvre d'un « internationalisme réel », qui passe notamment par la coordination des gauches européennes pour travailler à la sortie de la zone euro et à la rupture avec l'Union européenne.

Cet ouvrage collectif contribue sur la base d'analyses économiques rigoureuses et présentées de manière pédagogique, au nécessaire travail de clarification théorique et politique que pose la recherche d'une voie alternative à celle qui conduit actuellement les sociétés européennes à un marasme économique et social sans précédent depuis la fin de la dernière guerre. Il démontre plus particulièrement que cette alternative ne peut faire l'économie d'une confrontation d'ensemble avec le projet qu'incarne l'actuelle Union Européenne, et ce qui en constitue le cœur, la monnaie unique. Il constituera ainsi un ouvrage de référence dans les débats en cours au sujet d'un « plan B » en Grèce, en France et en Europe, un plan qui doit lui-même être compris comme une proposition à inventer un avenir digne des peuples

Préface

par Costas Lapavistas

Alexis Tsipras a prétendu qu'il n'existait aucune alternative crédible à l'austérité pour la Grèce. C'est une erreur.

Le programme de sauvetage social et national pour la Grèce présenté dans ce livre a été élaboré à Athènes au début du printemps 2015. Les préoccupations étaient alors grandes chez ceux qui voulaient réellement un changement social et économique, au contraire de ceux qui se contentaient d'en parler.

Le gouvernement de Syriza avait déjà signé l'accord du 20 février 2015 qui a conduit à la défaite finale. L'objectif était d'octroyer à la Grèce un nouveau prêt, contre l'engagement d'un budget équilibré et la mise en place de réformes. L'accord n'a apporté aucun avantage au pays et, qui plus est, a laissé le gouvernement sans réserves de liquidités. La Grèce devait dorénavant se reposer sur la seule générosité de la Banque centrale européenne de Mario Draghi.

Cela a constitué une menace claire et immédiate pour toute perspective de changement radical de la société. Plusieurs membres du groupe parlemen-

taire de Syriza en étaient conscients et ont refusé pour cela d'avaliser l'accord.

La réaction du président de la Banque centrale européenne, Mario Draghi, ne s'est pas fait attendre. Progressivement, aussi bien les banques que le secteur public grecs se sont trouvés à court de liquidités, ce qui a sérieusement réduit la marge de manœuvre de l'État. Le gouvernement de Syriza s'est trouvé engagé pendant plusieurs mois dans une course haletante aux liquidités pour payer les salaires dans le secteur public, les pensions et autres obligations, alors que la BCE serrait constamment et fortement la vis. Alexis Tsipras, le *leader* de Syriza, a fini par être confronté aux promesses électorales faites au peuple grec, avant les élections historiques du 25 janvier qui ont porté son parti au pouvoir.

Tsipras s'était engagé à négocier « durement » pour se débarrasser des programmes dits de sauvetage sans sortir de l'Union économique et monétaire (UEM). Simple logique : si la Grèce voulait tenir dans les négociations et éventuellement réussir à se sortir des plans de sauvetage, elle avait besoin d'un accès régulier aux liquidités.

Malheureusement, Draghi et la Banque centrale européenne ne se sont pas sentis engagés par l'accord. Le choix pour le pays au lendemain de l'accord du 20 février était difficile : soit se procurer des liquidités de manière indépendante, ce qui aurait évidemment eu pour conséquence la sortie de l'euro et le retour à la monnaie nationale, soit céder à ses créanciers. Quoi que Tsipras fasse, il ne pouvait tout simplement plus tenir ses promesses électorales.

La tragédie est que ce cruel dilemme n'est clairement apparu ni à la plupart des électeurs de Syriza, ni à ses parlementaires et ministres. Cela n'a peut-être pas été clair pour Tsipras lui-même. Syriza a continué à agir avec l'illusion d'une « Europe » acceptant d'entendre raison, et qu'un compromis aux conséquences moins désastreuses que les deux précédents plans d'aide pouvait être atteint. Inutile de préciser que, durant la période qui a suivi l'accord du 20 février, toute réflexion sur la mise en place d'un changement social et de réaffirmation de la dignité nationale s'était diluée dans la quête éperdue d'un compromis à tout prix.

C'est dans ce contexte qu'a été élaboré le programme de salut public pour la Grèce. L'objectif était de présenter un document clair et cohérent – une suite d'étapes – précisant la manière dont la Grèce aurait pu adopter une stratégie anti-plans de sauvetage, plutôt que de se soumettre aux *diktats* des bailleurs de fonds.

Les bases viennent d'un travail commun antérieur avec Heiner Flassbeck. Verso l'a publié sous forme de livre (*Against the Troika*) la veille de la victoire de Syriza aux élections du 25 janvier. Dans ce livre, nous soutenions qu'il y a une « triade impossible » au sein de l'UEM : un État membre ne peut prétendre à la fois à l'annulation de sa dette, à la levée de l'austérité et maintenir sa participation à l'euro. Un gouvernement radical comme celui de Syriza, aurait dû choisir de privilégier les deux premiers points s'il avait eu en tête d'abord les intérêts de la société et du pays.

Le programme mettait en avant un ensemble de mesures qui constituent une politique alternative :

effacement de la dette, refus de l'équilibre budgétaire, nationalisation des banques, redistribution des revenus et des richesses par le biais d'une réforme fiscale, augmentation du salaire minimum, rétablissement des mesures de régulation du marché du travail, stimulation des investissements publics et redéfinition des relations entre les secteurs public et privé. Ces mesures ne pouvaient pas être prises dans le cadre rigide de la zone euro. Un gouvernement de gauche radicale devait donc se préparer à réintroduire la monnaie nationale s'il souhaitait les adopter.

Ce qui n'avait pas été défini dans nos travaux précédents était la transition vers la monnaie nationale. Il n'est évidemment pas simple du tout de coordonner les actions nécessaires, tant pour réintroduire la monnaie nationale que pour faire face aux turbulences qui s'en suivraient, et pour entamer une transformation économique et sociale du pays plus large.

Gardant cela à l'esprit, le programme retient vingt-neuf étapes qui tracent une voie cohérente pour sortir de l'UEM qui s'est révélée si désastreuse pour la Grèce. Il s'agit seulement d'une feuille de route, même si elle se base sur une recherche empirique et théorique approfondie.

Personne n'est plus conscient que moi des failles et des limites de ce programme. Tout d'abord, parce que beaucoup de choses ont changé en Grèce et en Europe depuis son élaboration. Ensuite parce qu'il faudrait creuser certains éléments.

Toutefois, personne ne peut douter des conditions explosives dans lesquelles cette analyse a été faite à Athènes et avec quelle pénurie de moyens. Par

dessus tout, personne n'est plus conscient que moi des efforts désespérés qu'il faut faire pour mener un débat public pourtant indispensable en Grèce.

Hélas, la tentative de débat a échoué et finalement il n'a pas même été possible de rendre ce plan public. Plusieurs raisons ont concouru à cela, mais la classe politique en Grèce, de gauche comme de droite, en est le principal responsable.

Alexis Tsipras a donc pu prétendre qu'il n'y avait aucun programme alternatif offrant une sortie réaliste de ce terrible dilemme. C'était faux mais a servi ses objectifs politiques.

Au cours des quelques semaines tumultueuses de juillet, Tsipras récupéra le « non » fier du peuple grec au référendum sur l'adoption d'un nouveau plan de sauvetage, pour le transformer en un « oui ». L'homme qui aurait pu changer le visage de l'Europe a signé un nouveau plan de sauvetage, avec des conditionnalités très dures et des restrictions de la souveraineté nationale de nature néo-coloniale. Le tigre annoncé s'est transformé en inoffensif agneau.

Pire encore, Syriza a gagné les élections législatives de 2015. Unité populaire, le nouveau front politique qui regroupe les membres de Syriza qui ont refusé d'accepter le nouveau plan de sauvetage, n'a même pas réussi à entrer au Parlement¹.

Cet échec est dû à plusieurs facteurs. Il est cependant probable qu'Unité populaire a payé le prix de l'absence d'un programme alternatif incluant la sortie de l'euro. Les électeurs, confrontés à l'absence d'une alternative concrète et aux faiblesses de ceux

■
1 Ndlr : Unité Populaire s'est constitué en parti politique le 21 août 2015.

qui auraient dû en présenter une, se sont abstenus en grand nombre. Ce qui a empêché Unité populaire d'entrer au Parlement. La gauche porte ainsi la responsabilité d'une grave erreur politique.

Le programme de salut public pour la Grèce a finalement été rendu public au lendemain des élections du 20 septembre 2015. C'était d'abord et avant tout un geste pour rétablir les faits dans leur dimension historique. Mais il y avait aussi une raison politique profonde dans cette démarche, même tardive.

À la suite de plusieurs années d'hypnose collective, la gauche européenne a commencé à se réveiller devant le désastre de l'UEM et à réaliser l'impossibilité de mettre en place des politiques de gauche avec les limites imposées par l'euro. Plus récemment, une initiative pour un « Plan B » européen a réuni des personnalités de la gauche européenne en France, en Italie, en Allemagne et en Grèce. Il importe de noter toutefois que ces hommes politiques grecs n'ont jamais soutenu la sortie de la Grèce de l'UEM quand cela avait un sens.

Le réveil de la gauche européenne est certainement une bonne nouvelle, à condition que soient tirées les leçons de l'échec de Syriza et du durcissement conservateur aussi bien l'Union européenne que de l'Union économique et monétaire. Ce qu'il faut Europe aujourd'hui, c'est davantage de travail dans chaque pays – en France, en Espagne, en Italie, et, oserai-je dire ?, en Allemagne.

Ce n'est qu'après avoir produit un *corpus* de propositions de gauche reflétant les traditions et spécificités de chaque pays qu'il pourra y avoir une doctrine de la gauche européenne pour développer une approche transnationale capable de délivrer

l'Europe de l'échec de l'Union monétaire et de la mettre sur le chemin où les intérêts des travailleurs prendront le pas sur ceux du capital

La dimension nationale est la base réelle pour l'international, comme cela a toujours été le cas dans l'histoire du capitalisme. En l'absence de programmes élaborés sur le plan national, toute tentative pour développer un plan international manque de fondements et peine à être plus qu'un schéma politique.

Il ne fait aucun doute pour moi que, lorsque les composantes de la gauche européenne feront le travail nécessaire au niveau national, elles trouveront dans le programme présenté ici un appui indispensable, malgré ses nombreuses déficiences. Son réel intérêt est de contribuer au débat qu'il faut ouvrir sur l'avenir de l'Europe et le rôle de la gauche.

Un programme de sauvetage social et national pour la Grèce

par Costas Lapavistas et Heiner Flassbeck

1. L'échec de l'Union économique et monétaire

Vers la mi-2015, l'Union économique et monétaire est proche de l'échec complet. La croissance stagne, la déflation est devenue un danger réel et le chômage dépasse les 10% avec des taux de plus de 25% dans le Sud de l'Europe. L'incapacité de l'Union européenne à régler la crise de la zone euro devient patente. À la racine du problème il y a le large écart de compétitivité au bénéfice de l'Allemagne, écart dû aux politiques néo-mercantilistes des dirigeants de ce pays depuis que l'euro existe. Pour le dire brièvement : l'Allemagne a systématiquement empêché les hausses de salaires au plan national pour obtenir d'énormes excédents dans les échanges internationaux. La décision des autorités européennes de contraindre les pays de la périphérie – et particulièrement ceux du Sud de l'Europe – à adopter des politiques pro-cycliques à une échelle inconnue depuis les années 1930 s'est révélée être une erreur fatale. Le mantra allemand selon lequel « l'austérité

est la seule solution » a été appliqué à tous les pays contraints de demander une aide financière quand l'accès au marché financier mondial leur a été interdit, ou empêché *de facto* par des taux d'intérêts très élevés en 2010-11.

Mais même les pays non soumis aux contraintes des marchés financiers sont sous surveillance et poussés à adopter des politiques restrictives alors que la récession est la plus forte que la région ait connue depuis quatre-vingts ans. L'obsession des déficits budgétaires, la phobie de la dette et le souci de protéger les intérêts des banques et des autres entreprises dominant le débat et empêchent de voir une solution socialement bénéfique.

La domination allemande persistante sur les marchés de l'exportation et le refus de l'Allemagne d'ajuster son propre modèle économique font que l'avenir est sombre pour la zone euro. Le manque d'outils politiques pour combattre la récession, les conditionnalités attachées aux programmes d'ajustement imposés aux économies en crise, les dysfonctionnements de « l'ajustement structurel » lui-même et la perspective de la déflation ont augmenté le coût du maintien dans l'Union économique et monétaire, au point que des soubresauts politiques le plus souvent dirigés par la droite menacent la démocratie et l'existence même de l'Union européenne. L'incapacité à faire baisser les taux de chômage très élevés ainsi que la pauvreté croissante ont ouvert la voie aux partis de droite et populistes, aussi bien dans les pays créanciers que dans les pays endettés. Les bénéfices tirés de l'appartenance à l'Union économique et monétaire sont faibles et, plus important

encore, diminuent rapidement, pour espérer faire face à ce danger.

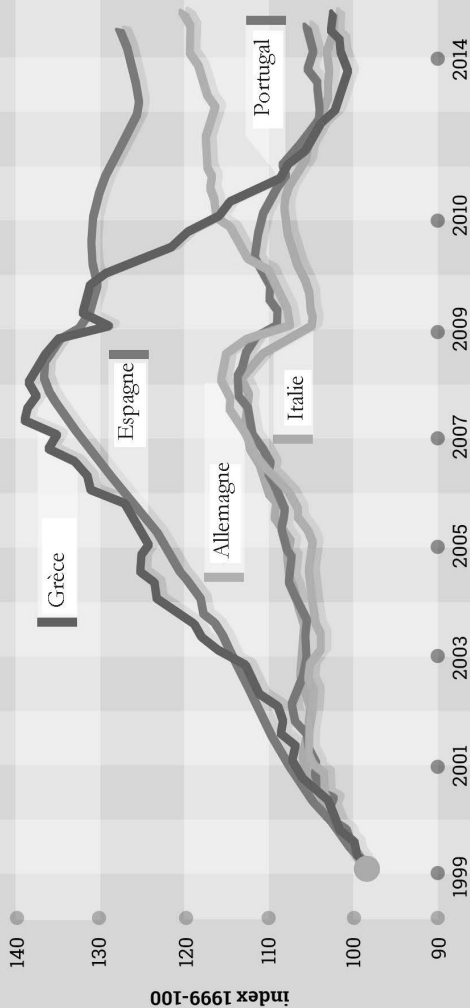
La désintégration des marchés de capitaux dans l'Union économique et monétaire à la suite de la crise financière a réduit drastiquement les avantages de l'appartenance à la zone euro et d'une la politique monétaire commune. Près de cinq ans après le déclenchement de la crise de la zone euro, les choses n'ont pas changé de façon significative. Le retour partiel de l'Irlande, de l'Espagne et de la Grèce sur les marchés de capitaux s'est fait à un prix incroyablement élevé, ces pays ayant eu à payer un taux d'intérêt très élevé sur leurs obligations, si on tient compte du fait qu'ils étaient en récession et connaissaient la déflation. Les coûts historiquement sans précédent de l'ajustement qu'ils ont dû accepter pour ce retour ont même été pires.

De plus, la capacité limitée de lever des fonds sur les marchés financiers n'a pas effacé les contraintes pesant sur la politique économique nationale. Ces pays ne peuvent compter ni sur la politique budgétaire ni sur aucun autre outil économique normal pour stimuler leurs économies, qui sont passées par une phase de récession aiguë et même, comme la Grèce, de grande dépression (voir la figure 1, page suivante).

Dans le même temps, les conditions monétaires (taux d'intérêts et taux de change réels) sont plus mauvaises dans les pays avec des déficits extérieurs, comparés à ceux ayant des excédents. Pour ces derniers, des taux d'intérêts historiquement bas sur les obligations souveraines ont permis d'équilibrer facilement leurs budgets, alors que des conditions

Figure 1 Croissance* en Allemagne, au Portugal, en Espagne, en Italie et en Grèce depuis 1999

Source: Eurostat



(1) *Base 100 en 1999 pour le PIB. Corrigé des variations saisonnières

monétaires faciles les ont aidés à stimuler leurs économies.

Dans l'Union économique et monétaire dans son ensemble, la mise en œuvre simultanée de « réformes structurelles » des marchés du travail de plusieurs pays a provoqué une forte baisse de la demande intérieure et contribué à celle des échanges commerciaux. La conséquence de la réduction des salaires dans les pays où la demande intérieure excède la demande extérieure (par exemple, en France, en Italie, au Portugal et en Espagne, la demande intérieure représente les trois quart de la demande totale ; en revanche, en Irlande, la part des exportations rapportée au PIB est de plus de 100%) a directement réduit la demande globale agrégée. Quant à la flexibilité du marché de l'emploi (imposée dans le cadre de la réduction des salaires), elle a aggravé le taux de chômage alors que la Troïka espérait le diminuer.

Par conséquent, il existe une corrélation remarquablement forte entre l'ajustement demandé par la Troïka et le déclin économique dans les pays de la périphérie de l'Union économique et monétaire. Plus les pays ont suivi les consignes de la Troïka, plus ils ont vu leurs économies affaiblies, voire effondrées. La France et l'Italie, qui ont jusqu'alors refusé la mise en œuvre de formes de « flexibilité » imposées par la Troïka (réduction des salaires et du coût du travail), ont certes connu une décélération de leur croissance mais pas de forte récession. Tous les pays ayant suivi les « consignes » de la Troïka depuis 2010 ont connu en revanche un déclin saisissant.

Paradoxalement, ces pays qui pensaient améliorer leur compétitivité par la réduction des coûts salariaux, font la preuve que ce n'était pas une

bonne solution au sein de l'Union économique et monétaire. En outre, la logique brutale des ajustements imposés aux petits pays a convaincu des pays comme la France et l'Italie de ne faire de même, pour ne pas risquer une déstabilisation politique majeure. Si la France et l'Italie avaient adopté le chemin indiqué par la Troïka, il est pratiquement certain que la zone euro dans son ensemble aurait été entraînée dans la dépression économique avec chute des prix et déflation durable.

Les régimes démocratiques dans ces pays n'auraient peut-être pas survécu. Il est même probable que les partis radicaux d'extrême droite seraient devenus dominants en faisant campagne contre l'Europe et l'euro. D'un autre côté, si la France et l'Italie ne procèdent pas à des ajustements, leur économie sera finalement mise en difficulté du fait d'une compétitivité faible rendant impossible la prospérité et des échanges internationaux équilibrés. Leurs déficits de la balance courante continueraient de croître, mettant l'édifice économique entier en péril. Mais si la France et l'Italie ne mettent pas en œuvre les programmes d'ajustement et si l'Allemagne ne modifie pas sa politique économique, la fin de l'euro en tant que monnaie commune ne sera qu'une question de temps.

En bref, les processus divergents accumulés pendant les premières années de l'Union économique et monétaire et la nature des programmes d'ajustement mettent en cause la survie de l'Union européenne. Et pourtant, les décideurs politiques semblent ne pas en être conscients. Ils refusent de s'engager dans une politique susceptible de mettre fin aux disparités au sein de l'Union économique

et monétaire. Dans ces conditions, la perspective d'une désintégration et d'un éventuel effacement de l'union ne peut plus être ignorée.

2. Les trajectoires contrastées de la Grèce et de l'Allemagne

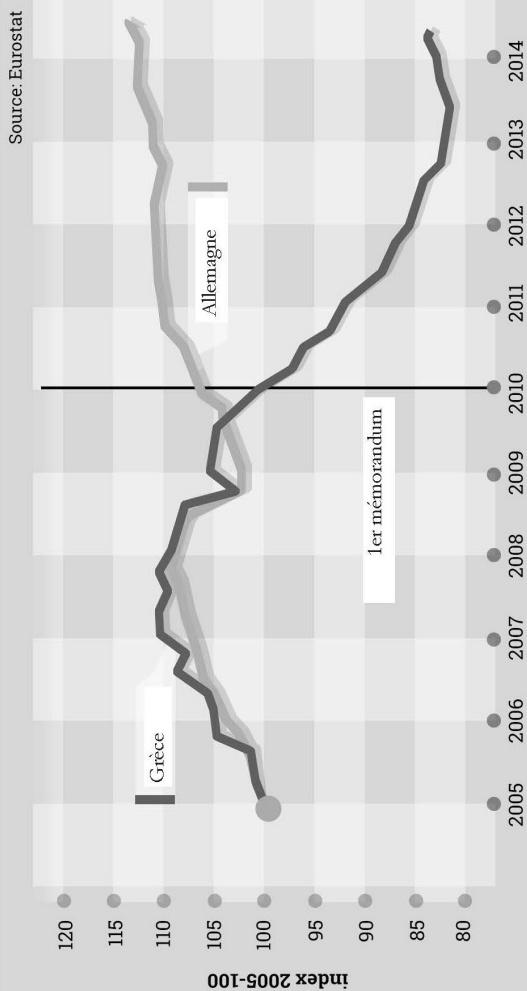
Le 16 février 2015, au début des négociations du nouveau gouvernement de Syriza en Grèce avec les institutions européennes, le ministre allemand des Finances Wolfgang Schäuble, dans un entretien à la radio allemande indiquait clairement¹:

« La Grèce (doit poursuivre) sur la voie qui, progressivement, restaure les conditions de concurrence de l'économie [...] la Grèce se trouve sur la bonne voie et elle doit continuer avec les politiques qu'elle a adoptées ces dernières années, le chômage doit baisser, l'économie grecque doit se redresser et fonctionner à nouveau. Si les Grecs restent sur cette voie, ils réussiront [...] »

Si l'économie grecque avait réellement rebondi, si la Grèce avait été en voie de se rétablir, si le chômage avait baissé vraiment (et non pas de manière très marginale) et si les conditions de vie du peuple grec s'étaient améliorées, Schäuble aurait eu raison. Son insistance sur le fait que la Grèce devrait remplir ses obligations et continuer à supporter l'austérité imposée par le programme d'ajustement aurait eu du sens. Cependant, la position du ministre des Finances allemand était erronée dès le départ. Les conséquences de mesures d'austérité appliquées depuis pratiquement cinq ans ont débouché sur des

1. http://www.deutschlandfunk.de/schuldenstreit-mit-griechen-2land-schaeuble-bin-sehr-skeptisch.694.de.html?dram:article_id=311734

Figure 2 Croissance* en Grèce et en Allemagne depuis 2005



* Base 100 pour le PIB en 2005, corrigé selon les variations saisonnières

résultats quasi opposés à ceux qu'il escomptait. Il était difficile d'être plus éloigné d'une bonne appréciation de la réalité grecque.

Depuis le début des années 2000 et jusqu'à la crise globale de 2007-9, l'économie grecque a obtenu des résultats remarquables, comme la figure 1 le montre. Les vrais problèmes de la Grèce commencent avec l'effondrement mondial à la suite de la crise financière de 2008. L'économie grecque s'est dégradée bien plus rapidement que l'économie allemande, sans jamais se rétablir, ce que montre la figure 2 de la page suivante.

Le « sauvetage » de la Grèce par la Troïka s'est inscrit dans ce contexte, et le médicament prescrit a été amplement d'origine allemande. En mai 2010, la Grèce a signé le premier mémorandum d'accord et obtenu des fonds pour maintenir sa solvabilité. Toutefois, le remède s'est avéré toxique. Entre mai 2010 et décembre 2012, la production économique totale et le revenu moyen réel ont chuté de presque 20%. Comme les derniers indicateurs le montrent, la situation ne s'est pas améliorée depuis le début de 2015.

Il est indéniable que cette soi-disant « bonne voie » que les « sauveteurs » ont contraint la Grèce à emprunter a débouché sur un désastre économique sans précédent. Cela, bien entendu, Wolfgang Schäuble et tant d'autres, aussi bien parmi les dirigeants politiques européens qu'en Grèce, refusent de l'admettre, ou même d'y songer. Selon eux, l'économie grecque donnait déjà des résultats peu satisfaisants bien avant le déclenchement de la crise de 2008 ; elle aurait vécu dans une bulle avec un accès facile au crédit, une corruption généralisée, une

évasion fiscale persistante. Tous les citoyens grecs auraient vécu au-dessus de leurs moyens. Mais ces arguments sont totalement erronés.

La corruption généralisée est évidemment condamnable, mais elle existe dans beaucoup d'autres pays qui n'ont pas de problèmes d'accès aux liquidités sur les marchés financiers. Tant qu'un pays enregistre un excédent commercial, le crédit n'est jamais un problème, que le pays soit corrompu ou pas. En outre, si tant de pays dans le monde connaissent des succès économiques malgré un niveau élevé de corruption, on peut en déduire que celle-ci n'a pas été la cause de la chute de 20 % du PIB grec entre 2010-2013. La corruption n'a pas subitement augmenté en Grèce depuis 2010. Elle était déjà bel et bien présente au cours des années du boom économique de 2000, sans que cela soit un obstacle à la croissance. Elle n'a donc rien à voir avec l'effondrement de l'économie grecque.

Le même raisonnement est valable pour la fraude fiscale. Celle-ci est probablement plus mauvaise pour l'économie que la corruption. Mais même une fraude fiscale généralisée ne peut pas expliquer l'écroulement de l'économie d'un pays dans un laps de temps aussi limité de deux à trois ans. La fraude fiscale ne saurait être la cause de l'important recul de l'économie grecque, car il n'y a aucune raison de croire – et aucune enquête ne le montre – que la fraude fiscale généralisée se serait accrue de manière significative et soudaine depuis 2010. La fraude fiscale a existé en Grèce bien avant la crise financière de 2008, probablement depuis des décennies, voire des générations. Le manque de discipline fiscale était généralisé au début des années

2000, à une époque où l'économie grecque obtenait de bons résultats.

Il en va de même des autres causes ponctuellement citées comme responsables de la dégringolade grecque, comme les lacunes de l'administration publique, l'absence de registre foncier ou l'inefficacité des entreprises publiques. Tous ces facteurs créent certes des dysfonctionnements dans une économie moderne, mais ne constituent pas une explication valable de l'effondrement brutal et tragique de l'économie grecque.

Toutefois, l'argument de Wolfgang Schaüble selon lequel les Grecs ont vécu au-dessus de leurs moyens et que l'économie manque de compétitivité a une part de vérité. Il est important de noter que la compétitivité grecque déclinante au sein de l'Union économique et monétaire a joué un rôle dans le *crash* grec, et en joue encore un aujourd'hui. Pendant plusieurs années, durant la décennie 2000, et cela après l'adhésion à l'Union économique et monétaire, l'inflation grecque était significativement supérieure à 2%, l'objectif fixé par la Banque centrale européenne. Il en résultait que les biens de consommation et d'investissement importés sont devenus systématiquement et graduellement moins chers que les produits grecs. De ce fait, la Grèce a commencé à accumuler un déficit commercial important qui a atteint 15% du PIB en 2008-2009. Il est indéniable que dans les années 2000, les produits grecs étaient devenus trop chers au sein de l'Union économique et monétaire et que l'économie grecque n'était donc pas concurrentielle au moment où la crise a frappé.

En tout état de cause, si Schäuble a quelque part raison en disant que la Grèce a vécu au-dessus de ses moyens – au sens où elle a accumulé des déficits commerciaux dans les années 2000 – il est également vrai que l'Allemagne a vécu en dessous de ses moyens. Il y a une règle simple de l'économie mondiale qui veut qu'un pays ne peut systématiquement consommer plus qu'il ne produit que dans la mesure où un autre pays consomme systématiquement moins. Il n'y a pas de déficits sans excédents dans l'économie mondiale, à cet égard, il n'y a pas de débiteurs dans l'économie mondiale sans qu'il y ait des créanciers. Par analogie, la compétitivité est relative : la compétitivité d'un pays est « trop faible » si la compétitivité de ses partenaires commerciaux est « trop élevée ».

De tels problèmes fondamentaux n'étaient pas censés émerger au sein de l'Union européenne, et encore moins au sein de l'Union économique et monétaire. Après tout, les différences de productivité, même entre des pays appartenant à une union monétaire, ne posent guère de problèmes tant que le niveau et les hausses de salaires sont conformes au niveau et à la hausse de la productivité. L'émergence systématique d'écarts de compétitivité au sein de l'Union économique et monétaire aurait pu être évitée si tous les pays avaient respecté la norme de l'inflation fixée par la Banque centrale européenne à 2%.

La cause réelle du dysfonctionnement de la zone euro réside dans l'importance économique et la taille de l'Allemagne. L'Allemagne a mis ses partenaires commerciaux en difficulté en mettant une énorme pression sur les salaires allemands depuis

les dernières années 1990. Les salaires allemands ont pris beaucoup de retard par rapport à la productivité. C'est là l'envers de la médaille, et la vraie cause de la crise, même si l'Allemagne ne veut pas le reconnaître. Tout se passe comme si le gouvernement allemand considérait la compétitivité d'un pays comme un concept absolu et non pas relatif. Cela explique pourquoi, à ses yeux, les excédents de l'Allemagne ne sauraient être un problème pour les autres. Selon cette même « logique », si d'autres pays et la zone euro dans son ensemble sont incapables d'échapper à la récession la plus longue de leur histoire, c'est parce qu'il n'ont pas voulu faire ce que l'Allemagne a fait.

La perte de compétitivité n'est pas un problème que la Grèce aurait pu résoudre par elle-même, ni dont elle est seule responsable. Depuis 2010, la Grèce a été contrainte de combler le fossé de compétitivité par le biais d'une stratégie déflationniste imposée par la Troïka de l'Union européenne, la Banque centrale européenne et le Fonds monétaire international. Au début 2015, elle n'avait pas vraiment réussi et elle est demeurée incapable d'être compétitive face à l'Allemagne. Mais si la Grèce est incapable de concurrencer l'Allemagne – tant au sein de la zone euro que dans les échanges avec les pays tiers – il lui est impossible de payer sa dette extérieure. Pendant ce temps, l'Allemagne n'a pratiquement rien fait pour atténuer sa politique désastreuse de « modulation salariale », c'est-à-dire que le pays a continué à avoir un taux d'inflation systématiquement inférieur à l'objectif fixé dans l'Union européenne. Tant que l'Allemagne ne corrigera pas cette politique, il n'y aura aucune issue effective à la crise en Grèce,

mais également dans les autres pays de la zone euro, y compris la France et l'Italie.

Le nouveau gouvernement de Syriza en Grèce a été élu pour mettre fin aux politiques économiques désastreuses imposées par la Troïka. Il n'est pas envisageable d'infliger à un pays un programme d'ajustement si destructeur socialement en espérant que son peuple ne réagira pas. En 2015, les Grecs ont utilisé la seule voie démocratique disponible : ils ont désavoué le gouvernement instable issue d'une coalition entre Nouvelle Démocratie et le Pasok. À partir de là, il devenait évident que les dirigeants politiques des pays du cœur de la zone euro, et avant tout de l'Allemagne, se sont engagés dans une stratégie de sabotage du gouvernement de Syriza. Le message était sans ambiguïté : « Capitulez ! » On peut se demander si les pays *leaders* de la zone euro pourront jamais négocier sérieusement, et encore moins passer un compromis, avec un gouvernement de gauche. De ce point de vue, l'échec de Syriza peut être considéré comme un signal clair pour discipliner l'électorat européen dans son ensemble.

La responsabilité de l'évolution de la zone euro et de ses effets destructeurs incombe principalement à l'Allemagne qui, depuis le début de l'Union monétaire, a refusé de reconnaître et d'adhérer aux règles fondamentales de la construction européenne. Pourtant, l'Allemagne nie avec persistance que la cause principale du chaos économique, politique et social qui tourmente l'Europe depuis plusieurs années réside dans sa propre réticence à se conformer aux règles, en modérant les coûts salariaux et en restant en dessous de l'objectif pour l'inflation fixé par la Banque centrale européenne.

3. Ni l'union politique, ni une union de transferts budgétaires ne sont des solutions crédibles pour l'Union économique et monétaire

Des personnes, y compris au sein de la gauche, raisonnablement réalistes, rêvent encore d'une Europe politiquement unifiée, qui pourrait offrir des solutions aux difficultés rencontrées aujourd'hui par l'Union économique et monétaire. Mais ce n'est malheureusement qu'un rêve, qui ne peut servir de guide à l'action politique. Sa faiblesse majeure est que, en Europe, il n'y a pas de *demos* pour fonder une union politique fonctionnelle. Aucune perspective réaliste ne permet d'entrevoir un tel *demos* dans un avenir proche.

En effet, les droits démocratiques des peuples européens seraient sévèrement mis en cause par toute nouvelle tentative de contournement de l'État-nation en Europe dans l'espoir de créer une « Europe super État », ou une union politique. Les actions de l'Union européenne au cours de la crise, contournant le processus démocratique des États membres de l'Union économique et monétaire, ou pire, appuyant la nomination de premiers ministres non élus en Italie et en Grèce, constituent un sombre présage.

C'est un fait, l'incapacité flagrante et le refus de discuter honnêtement des raisons de la faillite de l'Union économique et monétaire au cours des cinq dernières années révèlent à quel point les pays européens sont divisés. Il est totalement fou de croire que ces pays, avec leurs systèmes politiques actuels, puissent avoir une conception commune pouvant

servir de base à une union politique, et qu'en outre cette conception puisse être transcrite en pratiques démocratiques.

L'expérience actuelle montre que, étant donné l'incapacité des institutions européennes à gérer un système complexe comme celui de l'Union économique et monétaire, celle-ci représente un objectif bien trop ambitieux pour l'Union européenne. La tentative implicite d'avancer plus rapidement vers une union politique par la formation, en premier lieu, d'une union monétaire, a largement échoué, laissant l'Europe dans un état bien pire. Paradoxalement, si on veut davantage de solidarité en Europe, il est important que l'Europe se mette d'abord en retrait.

L'échec de l'Union économique et monétaire a pour cause le modèle économique allemand, comme il a été montré dans la section précédente. Les autres pays européens ont été incapables de remettre en cause ouvertement ce modèle et de montrer à l'Allemagne qu'opter pour la concurrence plutôt que pour la coopération entre les nations européennes, et plus particulièrement entre les membres de l'Union monétaire, n'est même pas dans son propre intérêt. L'Allemagne a émergé en tant que pouvoir dominant au sein de l'Europe, dictant des conditions auxquelles les autres pays doivent se soumettre, influençant fortement les débats de politique économique dans les instances européennes et conservant jalousement ses avantages. Reconnaître cette absence de coopération serait, dans l'avenir proche, une première étape nécessaire pour trouver les compromis institutionnels requis par une nouvelle division du

travail en Europe, afin d'éviter les conflits entre les États.

Si l'Union monétaire était démantelée, il deviendrait de nouveau possible à chaque pays individuellement d'utiliser la dévaluation monétaire comme instrument de politique économique, et ainsi de contrer les tentatives de domination de la part d'autres pays. La dévaluation a été le mécanisme le plus fréquemment mis en œuvre dans l'histoire de l'économie moderne pour répondre au comportement d'un partenaire commercial dont les pratiques sont agressives, sans tomber dans un protectionnisme excessif. Un système de dévaluations (et réévaluations) bien ordonné serait de nature à préserver l'idée maîtresse sur laquelle l'intégration économique en Europe a été fondée, à savoir qu'un certain niveau de libre-échange vaut mieux que l'autarcie.

Enfin, une union de transfert de ressources budgétaires pour soutenir l'Union économique et monétaire ne saurait constituer une étape crédible, ou souhaitable, pour les nations indépendantes et souveraines de l'Europe. Même en Allemagne – c'est-à-dire un seul pays, avec une seule langue et la même histoire – l'union de transfert mise en place pour faire face aux problèmes issus de l'union monétaire des anciennes République fédérale et République démocratique de l'Ouest et de l'Est, n'a pas réussi à établir une coexistence harmonieuse entre les deux parties constituantes et a souvent provoqué des tensions politiques.

Le peuple d'aucun membre de l'Union européenne n'accepterait de dépendre des transferts allemands pour corriger les déséquilibres économiques

existants ou pour éviter de dépendre des marchés des capitaux. Inversement, l'Allemagne et les autres pays enregistrant des excédents sont déjà confrontés à des difficultés énormes (objectives et subjectives) lorsqu'il s'agit de persuader leurs concitoyens de financer, de manière temporaire, les « paresseux du Sud ». Et les partis d'extrême droite sont prompts à exploiter les tensions qui surgissent de ce fait. Institutionnaliser un système de transferts budgétaires pour répondre aux déséquilibres budgétaires et/ou de la balance courante au sein de l'Union économique et monétaire alimenterait de fortes tensions nationalistes.

4. Le programme de Syriza et ses faiblesses

Si la réponse des autorités européennes à la crise de la zone euro a été catastrophique, celle de la gauche européenne au défi engendré par la tourmente et par le durcissement des positions des conservateurs de l'Union économique et monétaire n'a pas été très convaincante. La gauche a généralement couru après les événements et n'a pas réussi à rebondir sur une des crises les plus profondes du capitalisme européen depuis la Deuxième Guerre mondiale. Elle a été incapable de proposer un programme économique crédible, capable de sortir de la crise et de ramener la croissance, en améliorant les conditions de salariés.

Certes, elle a critiqué sévèrement les mesures de libéralisation et les privatisations : elle a mis ainsi le doigt sur la vacuité des politiques économiques libérales ; elle a dénoncé la baisse des salaires comme réponse au chômage ; elle a prôné les contrôles sur

les capitaux et l'investissement public. Toutefois, elle n'a pas été capable de rassembler ses idées dans un ensemble cohérent, pouvant offrir une réponse pertinente à la crise. Et elle n'a pas su rassembler des forces pour contester le point de vue allemand. La majeure partie de la gauche européenne n'a posé explicitement ni la question délicate de la monnaie unique, ni celle des causes de la crise. Au lieu de cela, elle a plutôt mis ses pas dans ceux des créanciers.

La tâche qui incombe à la gauche aujourd'hui en Europe est d'esquisser un programme en mesure de répondre en premier lieu à la crise dans les pays périphériques, mais également dans les pays du noyau dur de la zone euro. Plus largement, elle devrait fixer les étapes fondamentales nécessaires pour remettre les sociétés européennes sur le chemin d'une croissance accompagnée de justice sociale, visant à rééquilibrer les rapports de force en faveur des travailleurs et réorientant le développement social. Atteindre ces objectifs demande une confrontation directe avec les institutions de l'Union européenne et en particulier avec les mécanismes défailants de l'Union économique et monétaire. Plus généralement, cela suppose l'adoption d'une perspective sociale claire de contestation radicale du « capitalisme dysfonctionnel » de notre temps.

Syriza est une exception marquante dans la gauche européenne. Il a gagné les élections parlementaires en Grèce le 25 janvier 2015 sur la base de son programme électoral global, plus exactement d'une version électorale plus brève, appelée « programme de Salonique », présenté par son *leader*, Alexis Tsipras, en septembre 2014. En bref, ce programme comprend deux parties : premièrement,

négocier « durement » pour obtenir une profonde restructuration de la dette publique grecque ; deuxièmement, lancer un « programme de reconstruction nationale » à mettre en œuvre indépendamment du cheminement des négociations sur la dette. En outre, Syriza avait promis, explicitement, de mettre en place son programme en maintenant le pays dans l'Union économique et monétaire.

Le plan de reconstruction nationale était organisé selon plusieurs axes.

- Premièrement, surmonter la crise humanitaire.
- Deuxièmement, relancer l'économie par le biais d'une série de mesures comprenant la restauration d'une première tranche de 12 000 euros exonérée de l'impôt sur le revenu et la suppression des taxes foncières exorbitantes imposées par la Troïka. À cela s'ajoutait l'annulation de la dette privée, la mise en place d'une banque de développement et la restauration du salaire minimum aux niveaux d'avant la Troïka.
- Troisièmement, lancer un programme d'emplois publics qui aurait créé 300 000 nouveaux emplois en deux ans.
- Quatrièmement, transformer les institutions politiques.

Le coût total du programme pour la première année était estimé à 11,5 milliards d'euros. Le financement était censé venir des arriérés de créances fiscales et autres détenues par l'État, de la réduction de l'évasion fiscale, de quelques reliquats disponibles au Fonds hellénique de stabilité financière, fonds faisant partie des « programmes de sauvetage »

antérieurs, et, enfin, des fonds de développement européens.

On a débattu publiquement discuté, bien avant l'élection grecque, pour savoir si un tel programme pouvait conduire à un conflit violent avec l'Union européenne et l'Union économique et monétaire du fait de ce qu'on appelle la « la triade impossible », à laquelle tout pays périphérique de l'Union économique et monétaire est confronté².

Pour être précis : le plan de sauvetage grec défini par les mémorandums comprenait d'une part des conventions de prêt, avec une base légale solide, et d'autre part, des « conditionnalités » que le pays était contraint de remplir. De ce fait, les politiques d'austérité déployées par la Grèce depuis 2010 ont été accompagnées de mesures cadre légales et institutionnelles visant principalement à protéger les intérêts des prêteurs et à assurer la continuité dans le remboursement de la dette. De manière plus générale, la restructuration sur des bases conservatrices de la zone euro, sous l'influence prépondérante de l'Allemagne depuis 2010, a durci l'environnement juridique et institutionnel de la zone euro et de l'Union européenne, renforçant l'austérité et la libéralisation grâce à des mesures résumées dans le *Six pack* et le *Two Pack*³.

2. Flassbeck et Lapavitsas, 2015.

3. On appelle *Six Pack* un ensemble de cinq Règlements et une Directive. Voir Règlement (Union européenne) No 1173/2011, Règlement (Union européenne) No 1174/2011, Règlement (Union européenne) No 1175/2011, Règlement (Union européenne) No 1176/2011, Règlement (U) No 1177/2011, la Directive (Union européenne) 2011/85/ Union européenne. Le *Two Pack* comprend deux Règlements. Voir Règlement (Union européenne) No 472/2013, Règlement (Union européenne) No 473/2013.

Le programme de Salonique défilait directement le cadre institutionnel de l'Union économique et monétaire et de l'Union européenne. Ce qui a provoqué une réponse agressive de l'Union européenne, qui a insisté pour que le gouvernement de Syriza poursuive l'austérité et la rigueur budgétaire désormais formellement intégrées dans la législation de l'Union européenne avec des mécanismes de surveillance étroite et des sanctions pour les pays « délinquants ».

En outre, même s'il est vrai que la restructuration effective de la dette est une condition nécessaire pour que le gouvernement de Syriza puisse sortir de l'austérité, il faut reconnaître qu'elle aurait entraîné des pertes pour les prêteurs institutionnels, et par conséquent pour les contribuables/électeurs de l'Union européenne et des autres pays. Pour les prêteurs, ces pertes viendraient de la consolidation des comptes des banques et des fonds de pension ainsi que de l'effacement des dettes liées entièrement à des fonds publics. Pour que les pays européens acceptent cela, il fallait faire le approuver en passant par des processus politiques complexes pour évaluer les pertes et les profits. Pour ces raisons, la Grèce a rencontré une forte opposition de la part de ses créanciers au sein de l'Union européenne.

Le gouvernement de Syriza s'est donc trouvé face à l'« impossible triade » de la zone euro :

- une restructuration effective de la dette,
- l'abandon de l'austérité et,
- le maintien dans le cadre institutionnel et politique de l'Union économique et monétaire.

Le gouvernement Syriza a découvert dans la pratique qu'il est impossible de poursuivre conjointement ces trois objectifs.

5. Syriza face à la « triade impossible » au sein de l' Union économique et monétaire

Au vu de l'analyse qui précède, il n'est pas surprenant que le gouvernement de Syriza ait dû mener des négociations conflictuelles avec l'Union européenne immédiatement après l'élection et la mise en œuvre du programme de Thessalonique. Le 20 février 2015, un accord semblait acquis avec l'Union européenne sur les points suivants :

1. L'accord de prêt existant serait prolongé de quatre mois pour en permettre l'examen complet et en préparer un nouveau.

2. La Grèce soumettrait une liste de « réformes » à examiner par les « institutions » de l'Union européenne, le Fonds monétaire international et la Banque centrale européenne, liste acceptée en avril 2015. Sur cette base, la Grèce recevrait les sommes dues en vertu de l'accord de prêt existant ainsi qu'un remboursement des bénéfices réalisés par la Banque centrale européenne sur les obligations publiques grecques en sa possession.

3. Les fonds non utilisés du Fonds hellénique de stabilité financière (en gros, 11 milliards d'euros) seraient soustraits complètement au contrôle du gouvernement et utilisés exclusivement pour soutenir les banques grecques.

4. La Grèce remplirait pleinement ses obligations financières envers ses partenaires et ce dans les délais requis.

5. La Grèce aurait à dégager des excédents budgétaires primaires « appropriés » pour garantir la viabilité de sa dette.

6. La Grèce ne pourrait pas prendre de mesures unilatérales susceptibles de perturber ses objectifs budgétaires, la reprise économique ou la stabilité financière.

Cet accord, qui a peu à voir avec le programme de Thessalonique, est intervenu après la pression énorme exercée sur le gouvernement de Syriza par l'Union européenne sur deux fronts :

- la mise à disposition de liquidités aux banques grecques a été drastiquement limitée par la Banque centrale européenne ;
- les prêts consentis au gouvernement grec par une pluralité d'organismes ont été taris.

Pas de véritable surprise à cet égard : l'expérience de Chypre en 2013 avait clairement montré que ces deux politiques étaient susceptibles d'être utilisées comme instruments de chantage par l'Union européenne.

La restriction de l'offre de liquidités aux banques par la Banque centrale européenne a été de loin l'outil le plus puissant. Les banques grecques ont connu des retraits de dépôts et autres formes de liquidités de façon soutenue : entre décembre 2014 et mars 2015, elles ont perdu environ 30 milliards d'euros de dépôts. Parallèlement, leur approvisionnement en liquidités a été suspendu à partir du 11 février,

lorsque la BCE a levé la dérogation accordée aux collatéraux déposés par les banques grecques »⁴.

Par conséquent, les banques grecques ont été contraintes de compter sur la fourniture de liquidités d'urgence (ELA : *Emergency Liquidity Assistance*) : l'aide d'urgence en cas de crise de liquidités permet d'en obtenir mais à un taux d'intérêt élevé, ce qui coûte donc cher, et les crédits sont limités et strictement contrôlés par la Banque centrale européenne. En mars 2015, la dépendance des banques grecques à l'égard des liquidités de l'Eurosystème⁵ avait dépassé 100 milliards d'euros, alors qu'en novembre 2014, elle était seulement de 45 milliards. La plus grande partie de l'augmentation venait des « liquidités d'urgence », et approchait de 70 milliards d'euros en mars 2015, alors qu'en novembre 2014, ce même montant était pratiquement nul. En avril 2015, les banques grecques étaient totalement dépendantes de cette source, devant se contenter de quantités de liquidités soigneusement réglementées et restreintes par la Banque centrale européenne. Le résultat a été que l'accès au crédit s'est effectivement tari pour l'économie grecque.

Il est important de noter que la capacité du gouvernement grec à emprunter auprès des banques a été considérablement réduite aussi, ce qui a accen-

4. Ndlr : ces collatéraux étant considérés comme *junk* (titres poubelle), la BCE accordait une dérogation aux banques grecques, qui pouvaient obtenir des crédits contre leur dépôt (moyennant une décote) à condition que la Grèce respecte les mémorandums, ce qui était bien le cas depuis mai 2010. Le gouvernement Syriza élu en janvier 2015 ayant annoncé son intention de sortir de ce cadre, la BCE a mis fin à cette dérogation.

5. Rappel : l'eurosystème regroupe la banque centrale européenne et les banques centrales des pays de la zone euro

tué la pénurie de fonds publics. En trois mois de gouvernement, Syriza a été contraint de mobiliser graduellement les réserves publiques disponibles pour rembourser la dette envers le Fonds monétaire international, tout en continuant à payer les salaires et les pensions du secteur public. Vers la fin avril, l'insuffisance des ressources publiques avait atteint des niveaux tels que le gouvernement a été contraint de mobiliser les réserves des autorités locales et des universités. Les dépenses courantes prévues pour mai, y compris les paiements au Fonds monétaire international, étaient estimées à 4 milliards d'euros et l'on ne savait pas si le gouvernement serait en mesure de réunir suffisamment de fonds pour les couvrir. La situation a alors atteint un point critique.

L'Union européenne a donc utilisé la fourniture de liquidités à la Grèce comme un étau, a étranglé les banques, paralysé l'économie et poussé efficacement l'État à la faillite. Malheureusement pour le gouvernement de Syriza, il ne pouvait y avoir aucune réponse efficace à cette arme aussi longtemps que le pays se conformait aux normes de l'Union économique et monétaire. L'absence de souveraineté monétaire est en dernier ressort la raison pour laquelle la « triade impossible » est si prégnante. L'objectif de l'Union européenne était clair : forcer le gouvernement de Syriza à capituler, ou à s'effondrer en faisant défaut. Était étroitement associée au scénario du défaut la perspective d'une sortie de l'Union économique et monétaire, utilisée comme ultime menace par l'Union européenne contre Syriza. Devant l'hostilité absolue de l'Union européenne, il s'est peu à peu éloigné de son programme et a perdu de son élan politique. Les finances publiques se sont

détériorées et l'économie a commencé à stagner. Au début de mai 2015, le besoin d'un changement rapide d'orientation s'est fait ressentir, si la Grèce ne voulait pas faire l'expérience d'une régression économique et sociale, et si le gouvernement de gauche ne voulait pas échouer sur toute la ligne. Syriza aurait alors dû briser la « triade impossible » et envisager de faire sortir la Grèce de l'Union économique et monétaire.

Sortir de l'Union économique et monétaire, cependant, ne constitue ni une fin en soi, ni une solution complète et définitive aux problèmes de la Grèce. C'était, au mieux, une première étape dans la mise en œuvre d'un programme de régénération économique et sociale pour que le pays retrouve une croissance accompagnée d'égalité sociale. La société grecque doit changer d'orientation en favorisant les travailleurs et les démunis. Par conséquent, avant d'examiner les modalités de sortie de l'euro, il est essentiel de discuter des paramètres fondamentaux du programme qu'un gouvernement de gauche devrait mettre en place en Grèce. Pour que la sortie de l'Union économique et monétaire produise des résultats positifs, il faut qu'elle ne soit que la première étape d'une transformation plus ample de la Grèce dans l'intérêt des travailleurs. Ce qui est, à proprement parler, la tâche historique à laquelle Syriza était confronté.

6. Un programme de régénération sociale et nationale pour la Grèce

En premier lieu, une action urgente est nécessaire en Grèce pour réparer les dégâts causés par les dysfonctionnements inhérents à l'Union monétaire, par la récession et les politiques d'ajustement de la

Troïka. Il est tout aussi manifeste que le programme requis doit simultanément fixer les conditions pour une transformation sociale profonde du pays dans l'intérêt des travailleurs, pour un autre équilibre des politiques mises en place depuis des décennies, dont les grandes entreprises et autres formes de capital ont été les seuls bénéficiaires. Un tel programme de solidarité pose six questions :

i. La dette publique : l'impératif d'une annulation d'ampleur

Aucun programme alternatif ne serait crédible en Grèce sans que soit d'abord réglée la question de la dette. Non seulement en raison du lourd coût annuel qu'elle impose actuellement, mais aussi parce que la politique imposée par la Troïka est tout entière façonnée par le service de la dette.

La viabilité de la dette publique est une question de flux économiques. Plus précisément, le flux du revenu national doit être rétabli par la croissance, afin de fournir les moyens de rembourser la dette. La nouvelle phase d'accumulation de la dette et des remboursements de la dette existante doit être gérée de manière appropriée pour prévenir de futures crises de la dette. Les politiques nécessaires pour un tel résultat dépassent la seule question de la dette et sont liées à celle de la croissance et des finances publiques, qui sont toutes deux discutées plus loin.

La viabilité de la dette dépend aussi de son accumulation, qui est devenue ingérable en Grèce. La restructuration de la dette accumulée passe par son annulation partielle, ce qui est inévitablement conflictuel car elle implique un défaut au moins partiel, des négociations très longues et des procédures

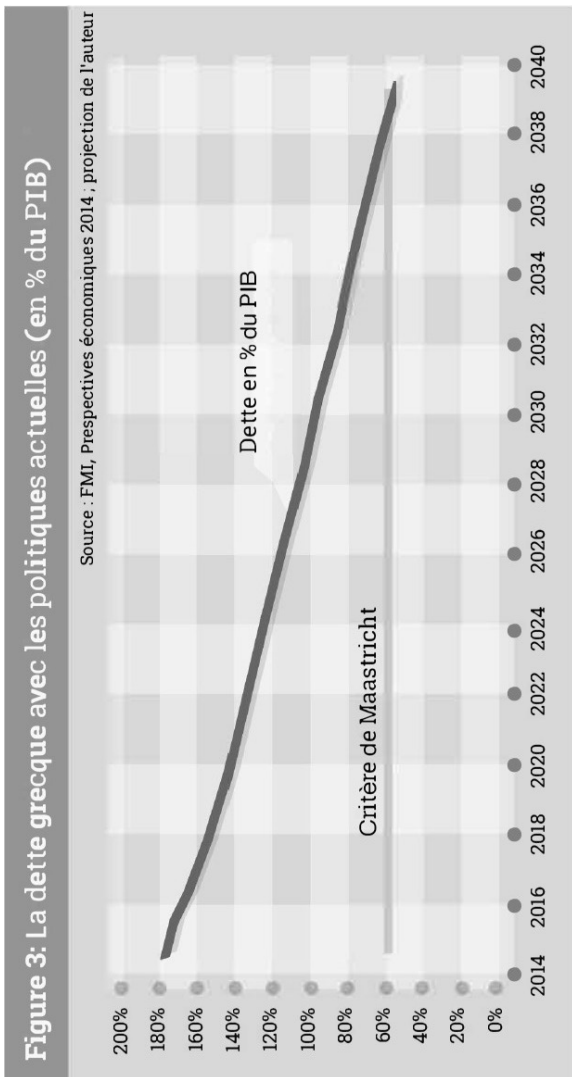
judiciaires considérables. Il est pour cette raison d'une importance capitale que cette restructuration soit gérée en toute transparence par un gouvernement de gauche. Ce qui suppose la participation directe des citoyens, un audit public et un contrôle démocratique sur l'ensemble du processus.

Une étape utile serait la création d'une Commission d'audit de la dette, et il est encourageant que le gouvernement de Syriza ait déjà entamé des démarches dans ce sens.

Depuis 2010, la Grèce a cherché des solutions à partir des suggestions de ses créanciers. Dégager les ressources pour garantir le paiement de la dette a été la priorité de la politique budgétaire. Le pays a mis en place des mesures d'austérité sévères et a négocié avec ses créanciers une restructuration en 2011-12, qui a comporté une décote significative pour les prêteurs nationaux, y compris pour les banques.

Et pourtant, en raison précisément de la nature catastrophique des politiques de la Troïka, la dette a atteint 177 % du PIB en 2014, soit 4 % de plus que lors du précédent pic atteint en 2012⁶. Pire encore, la figure 3 (page ci-après) montre que, dans le cadre des politiques déterminées par les plans de sauvetage, la trajectoire future de la dette grecque serait tout simplement effroyable : ce graphique présente l'évolution prévue de la dette publique grecque selon les hypothèses étudiées par le Fonds monétaire international et montre qu'en l'absence de changement des politiques actuelles, il faudra 26 années d'austérité à la Grèce pour réduire son endettement à des niveaux conformes au traité de Maastricht.

■
6. Voir Commission Européenne, 2014b.

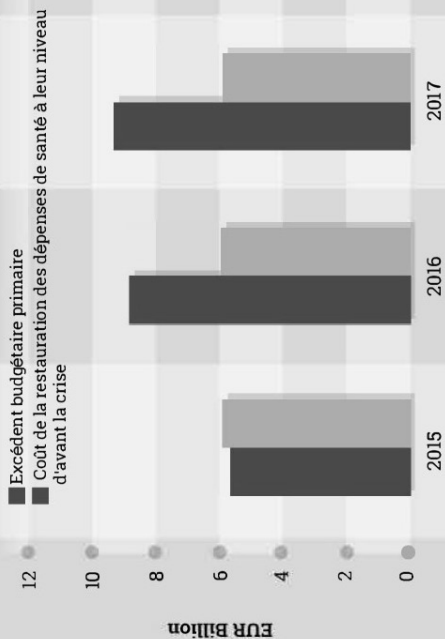


Les hypothèses retenues pour cette projection sont un taux moyen d'intérêt annuel de 3,6% (en accord avec les niveaux actuels et les projections du Fonds monétaire international), un taux de croissance de 2,8% et un excédent budgétaire primaire de 4,2% du PIB. Notons que le taux de croissance envisagé est légèrement supérieur à la moyenne historique des cinquante dernières années. En outre, aucun pays au cours de l'histoire n'a été en mesure de maintenir des excédents primaires pour des périodes de plus de dix ans. Bref, à la lecture des hypothèses du Fonds monétaire international, les conditions dans lesquelles le pays serait en mesure de réduire sa dette pour la rendre conforme aux niveaux de Maastricht en 2040, ne peuvent exister que sur une feuille Excel.

En plus de l'incapacité du gouvernement grec à maîtriser le ratio de la dette par rapport au PIB, il a consacré des ressources de plus en plus considérables, et qui ne peuvent que croître, au service d'une dette qui ne peut, d'un point de vue rationnel, être remboursée, et qui ne doit pas l'être pour des raisons économiques, sociales et politiques. Même après la restructuration de la dette en 2011-12, le gouvernement a consacré la somme stupéfiante de 146,6 milliards d'euros au service de la dette en 2012 et 2013⁷. En payant les intérêts, le gouvernement a consacré 1,43 euros pour chaque euro dédié à l'investissement en 2012 et 2013. Un pays qui consacre systématiquement plus de ressources à ses créanciers qu'à l'investissement public et à la fourniture de biens publics

7. Le service de la dette comprend les amortissements et les paiements des intérêts ; voir Ministère grec des Finances, 2014.

Figure 4 : Coût Austérité/Dette en Grèce - Excédent budgétaire primaire (en milliards d'euros)



Source: FMI, Perspectives de l'économie mondiale, 2014 ; Eurostat ; Projection de l'auteur

ne peut pas croître, encore moins surmonter une crise économique aux proportions historiques.

De plus, le coût social à venir du maintien de l'austérité pour rembourser la dette est stupéfiant. La figure 4 (voir page ci-après) montre le coût – en milliards d'euros – des économies imposées à la Grèce par la Troïka pour rembourser la dette selon les programmes de « sauvetage ». Ce coût est comparé à celui qu'impliquerait le rétablissement des investissements dans la santé, le logement et les dépenses d'éducation au niveau d'avant la crise. On voit ainsi qu'au cours des cinq prochaines années, la Grèce devrait économiser environ 40 milliards d'euros pour rembourser la dette, alors qu'il en faudrait seulement 30 pour rétablir les services publics essentiels. C'est l'aspect quantitatif de la servitude de la dette.

Il est parfois proposé, dans le débat politique actuel, que la Grèce bénéficie d'une réduction des taux d'intérêt sur ses prêts. Un calcul raisonnable montre que si une telle réduction était acceptée par les créanciers, elle se traduirait par une réduction de la dette de 5% du PIB en 2019⁸. Par ailleurs, il faudrait, on l'a vu, 26 années d'austérité pour ramener la dette publique à un niveau conforme au traité de Maastricht. Une autre solution doit être trouvée. La Grèce ne peut pas et ne doit pas être obligée de rembourser sa dette publique selon les conditions actuelles. On ne peut pas attendre du peuple grec qu'il accepte un processus sans fin de baisse du niveau de vie au nom d'un objectif qu'il est économiquement impossible d'atteindre.

■
8. Voir Lapavitsas et Munevar, 2014.

L'alternative doit commencer par une réduction importante de l'encours de la dette, une annulation pouvant porter sur des centaines de milliards d'euros. Une annulation en rapport avec l'état actuellement désastreux de la société grecque et qui devrait ramener la dette aux niveaux des critères de Maastricht, c'est-à-dire à 60% du PIB (soit une réduction d'environ 200 milliards d'euros). Dans ce cas, le gouvernement disposerait d'au moins 10 milliards d'euros supplémentaires par an pour assurer les biens et services publics nécessaires, conformes aux droits économiques, sociaux et culturels des citoyens grecs, tout en maintenant une politique⁹ budgétaire prudente.

Une telle restructuration entraînerait bien sûr des pertes pour les créanciers de la Grèce. Il est donc nécessaire, à ce stade de la réflexion, de regarder de plus près la composition de la dette publique de la Grèce¹⁰. En 2009, alors que la crise était sur le point d'éclater, la dette se montait à 300 milliards d'euros (130% du PIB) ; elle a culminé en 2011 pour atteindre 355 milliards (170% du PIB) avant de revenir à 304 milliards (ou 157% du PIB) en 2012. Toutefois, à la fin de 2013, elle a à nouveau grimpé pour s'approcher de 320 milliards d'euros (174% de PIB).

La baisse de la dette publique en 2012 était le résultat du processus de « participation du secteur privé » (en anglais PSI, *private sector involvement*) : les créanciers privés détenant des obligations publiques grecques, environ 200 milliards d'euros,

9. *Ibid.*

10. L'analyse qui suit se base largement sur Lapavitsas et Munevar, 2014.

se sont vu imposer une décote de 50% de la valeur nominale de leurs titres ainsi qu'un rachat de la dette détenue à une valeur inférieure à la valeur nominale. La majeure partie des pertes a été supportée par les détenteurs grecs, y compris les banques, les institutions de sécurité sociale et les petits porteurs. Les pertes des banques ont été compensées par de nouveaux emprunts contractés par l'État grec, transférant ainsi une partie de cette perte à l'État et en limitant, dans une mesure équivalente, le bénéfice final de l'annulation pour l'État.

En plus de ce défaut partiel lié à la « participation du secteur privé », la dette publique grecque a été restructurée en profondeur de quatre manières différentes au cours des années de crise :

(i) La composition de la dette a été modifiée de façon spectaculaire depuis 2010. À cette époque elle était composée principalement d'obligations régies par la loi grecque. À la fin de 2013, elle est composée surtout de prêts à long terme accordés par des prêteurs institutionnels dans le cadre des deux plans de sauvetage de 2010 et 2011. Pour être plus précis, sur 320 milliards d'euros de dette grecque à la fin de 2013, environ 65 milliards (20%) étaient encore entre les mains de prêteurs privés, un autre prêt de 65 milliards (20%) venait de la Banque centrale européenne et du Fonds monétaire international, et les 190 milliards restants (60%) avaient été avancés par l'Union européenne et le Fonds européen de stabilité financière (FESF). Ainsi, environ 80% de la dette publique grecque est actuellement entre les mains de prêteurs publics et la loi qui leur est applicable est généralement non grecque.

(ii) Le coût annuel moyen pondéré de la dette grecque a chuté brutalement de plus de 4% du PIB en 2009 à un peu plus de 2% en 2012, même s'il semble être repassé au-dessus de 3% en 2013.

(iii) L'échéance moyenne pondérée de la dette grecque a été étendue de manière significative, passant d'un peu moins de 8 ans en 2009 à 16 ans en 2013.

(iv) Les prêts de l'Union européenne comportent des dispositions pour des périodes de grâce étendues, et donc le profil de maturité de la dette publique s'est considérablement amélioré. Au cours de 2016-2036, la Grèce devrait connaître une réduction des remboursements annuels, variant entre 5 milliards et 10 milliards d'euros.

Malgré ces profonds changements dans le volume et la composition de la dette, l'économie grecque a été très affaiblie et peut difficilement faire face à la charge actuelle de la dette publique, comme cela a déjà été montré. Une annulation importante est souhaitable compte tenu de la composition de la dette et de la masse des pertes qui se répercuteront sur les finances publiques des pays de l'Union européenne, principalement ceux du noyau dur de la zone euro. Inutile de dire que ce serait un objectif très difficile à atteindre politiquement et exigerait une action unilatérale de la Grèce incluant une cessation temporaire des paiements et la mise en œuvre d'un audit public intégral de la dette.

En s'appuyant sur les conclusions de cet audit, mais également en mobilisant l'expérience historique de plusieurs annulations de dette, il serait possible de réduire le stock de la dette grecque à un niveau compatible avec les besoins et les droits du

peuple grec. L'Europe doit comprendre que l'argent public devrait servir à satisfaire les besoins de la population et non ceux du grand capital. C'est seulement en libérant la Grèce du joug de la dette que le pays pourrait revenir à la croissance et regagner un niveau de vie digne.

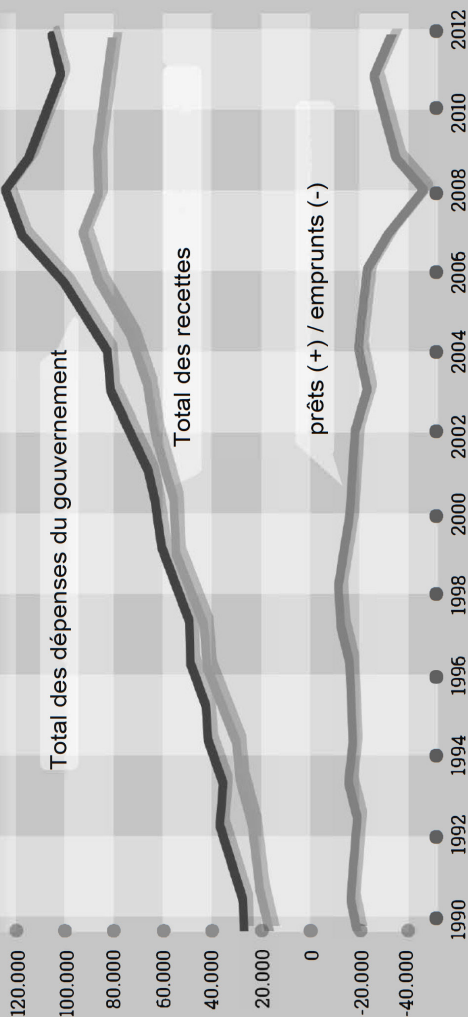
ii. La levée de l'austérité : ni excédent budgétaire, ni budget en équilibre

Le cadre actuel de la politique budgétaire grecque est déterminé d'une part par le service de la dette nationale et, d'autre part, par les règles strictes de l'Union économique et monétaire. Par conséquent, la Grèce a mis en place une politique d'austérité rigoureuse : elle a réduit les dépenses publiques et augmenté les impôts, alors que les revenus ont baissé depuis la crise.

L'objectif à court terme du programme de sauvetage a été de dégager d'importants excédents primaires (jusqu'à 4,5% du PIB en 2016) afin d'assurer le remboursement de la dette du pays. À plus long terme, le pays doit mener une politique budgétaire rigoureuse sous les auspices de l'Union européenne, en évitant ainsi de façon permanente les déficits budgétaires. La figure 5 (voir page suivante) illustre sans ambiguïté l'effondrement des dépenses publiques depuis 2009, mais aussi la baisse des rentrées fiscales globales, en dépit de l'augmentation considérable des taux et des formes de l'impôt, alors que l'économie est entrée en récession sévère.

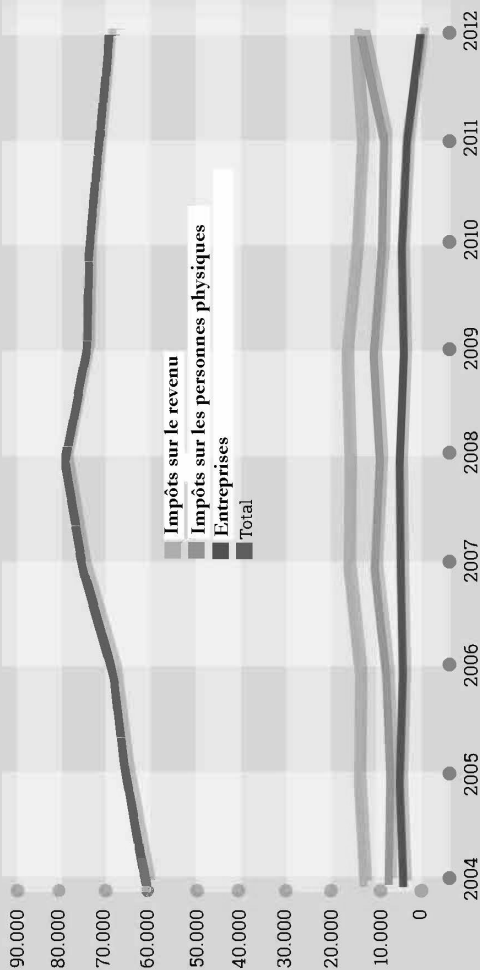
La réalité sous-jacente de la tempête fiscale imposée à l'économie apparaît dans la figure 6 (voir page suivante), qui montre la baisse des recettes fiscales globales. Les recettes venant de l'impôt sur le

Figure 5 : Recettes et dépenses du gouvernement grec, en millions d'euros



Source: Eurostat ; calculs de l'auteur

Figure 6 Les impôts en Grèce ; Répartition (en millions d'euros)



Source: Eurostat, Calculs de l'auteur

revenu des ménages augmentent, alors que celles de la taxe sur les entreprises diminuent. Ce sont des caractéristiques d'une économie qui se suicide.

L'adoption d'un plan d'austérité d'une telle ampleur, en pleine et profonde récession, fait faire de mauvaises économies et se révèle extrêmement destructrice pour la production, pour l'emploi, pour l'État-providence et pour les missions de l'appareil de l'État. Un gouvernement de gauche devrait rejeter en bloc la politique de restriction, et même celle d'équilibre budgétaires. L'objectif principal de la politique budgétaire devrait être la revitalisation de l'économie, plutôt que le service de la dette ou la mise en conformité de la politique nationale avec les règles désastreuses de l'Union européenne. Dans une économie fortement déprimée comme celle de la Grèce, avec 1,3 million de chômeurs et avec de vastes ressources sous- ou non-exploitées, une politique budgétaire expansionniste est absolument nécessaire. Des déficits budgétaires devraient être tolérés pour des périodes limitées car, lorsque l'économie reprend son essor, ils génèrent des ressources fiscales.

Pour une politique budgétaire appropriée, deux sources de financement immédiatement disponibles pour le gouvernement de Syriza existent. Tout d'abord, une réduction substantielle de la dette, accompagnée de la cessation des remboursements, fournirait des ressources importantes, comme montré ci-dessus. Deuxièmement, le gouvernement pourrait avoir recours au marché intérieur pour lancer des emprunts publics d'urgence par l'émission d'obligations à vocation particulière. Annuler une grande partie de la dette du pays serait

une étape décisive dans l'adoption d'une politique budgétaire visant à la création d'emplois, à l'amélioration des conditions de vie de la population, au soutien des services vitaux de la santé et de l'éducation, à la revitalisation de l'économie. Comme il a été dit précédemment, une annulation de la partie de la dette excédant les niveaux prévus par les accords de Maastricht pourrait fournir à la Grèce un excédent budgétaire de 10 milliards d'euros par an (somme qui représente 5,4% du PIB). Ce montant permettrait la mise en œuvre de mesures budgétaires pour remédier aux dégâts infligés par l'austérité et reconstituer les réserves publiques.

Si, enfin, le gouvernement Syriza retrouvait la souveraineté monétaire, il pourrait bénéficier de la monétisation des déficits budgétaires pour des périodes limitées par émission de monnaie. Quoi qu'on en dise, aucune preuve n'existe montrant que l'émission extraordinaire de monnaie, dans le cadre d'un programme d'assouplissement quantitatif, contribue à augmenter significativement l'inflation. Que ce soit au Japon, aux États-Unis ou au Royaume-Uni, à différentes périodes au cours des deux dernières décennies, rien de tel ne s'est produit. L'inflation devrait être le cadet des soucis d'un gouvernement de gauche en Grèce à l'heure actuelle, d'autant plus que le pays est en déflation.

De manière plus précise, du côté des dépenses, la politique budgétaire doit favoriser le retour à l'emploi, tout en visant la restauration de l'État-providence. Une priorité devrait être donnée à la mise en œuvre d'un « programme d'emploi garanti », en créant des postes dans les municipalités financés par l'État. Une étude récente, réalisée pour le pro-

gramme de Thessalonique, et dont les estimations sont fiables, prévoit qu'un tel programme pourrait créer jusqu'à 550 000 nouveaux emplois pour un coût estimé de 4,2 milliards d'euros nets¹¹. À noter que l'étude n'est pas très claire sur le financement d'un tel programme, qui demanderait naturellement un investissement initial significativement plus élevé que les dépenses nettes de 4,2 milliards. Cela jusqu'à ce que des recettes fiscales soient générées par le développement de l'emploi. Toutefois, il reste fort improbable que des fonds européens soient dégagés à cette fin. Si une restructuration profonde de la dette avait lieu, le gouvernement de Syriza aurait immédiatement accès à des fonds mobilisables pour stimuler l'emploi. Dans ce contexte, la priorité doit être clairement donnée à des projets municipaux dans la lutte contre le chômage.

Une deuxième vague de mesures de politique budgétaire expansionniste devrait être consacrée à la reconstruction de l'État-providence grec. L'objectif serait d'améliorer la couverture et la qualité des biens publics pour régénérer la confiance dans les institutions publiques, tout en augmentant le revenu disponible des ménages. Des mesures urgentes et de grande envergure devraient porter d'abord sur l'accès aux soins et au soutien social, le secours aux familles et aux personnes sans abri, dont le nombre a augmenté pendant la crise d'une manière sans précédent pour un pays européen, l'allocation d'une aide alimentaire pour satisfaire la demande considérable et chronique, en particulier dans les centres

■
11. Voir Antonopoulos, 2014.

urbains, et à la reconnexion au réseau d'électricité de ceux qui en ont été coupés.

Une fois que le besoin immédiat de protéger les populations face à l'anéantissement de la vie sociale par les politiques d'austérité sera satisfait, la politique budgétaire devrait se tourner vers le rééquilibrage de l'économie vers la croissance et la justice sociale. Une politique industrielle bien structurée est d'une importance vitale à cet égard. L'objectif principal de la politique budgétaire dans le cadre d'une politique industrielle serait de soutenir un programme d'investissements publics dans les infrastructures, la recherche-développement et l'éducation. Certains autres aspects sont discutés plus loin.

Du côté des recettes, des mesures devraient être prises pour réduire le fardeau fiscal qui pèse sur les ménages et les PME afin de promouvoir l'emploi et stimuler le revenu disponible¹². Plusieurs options existent, dont il faut évaluer soigneusement les coûts pour qu'elles soient neutres pour les revenus :

i) une hausse du seuil de revenu non imposable pour augmenter le revenu disponible des ménages, y compris au bénéfice des ménages aux revenus proches du revenu médian.

ii) une réduction des taux de TVA, surtout sur les biens de consommation populaire.

12. Eu égard aux effets destructeurs sur l'économie du pays de la pression fiscale élevée en Grèce, comme vu ci-dessus, un gouvernement de gauche aurait tout intérêt à être prudent quand il s'agit de propositions d'augmentation d'impôts, en particulier, si cela était avancé comme solution à la crise. Une économie en dépression comme l'économie grecque a besoin d'une baisse de la pression fiscale et non pas de son augmentation.

iii) la suppression de la taxe sur l'immobilier, récemment introduite et qui pénalise la petite propriété, et son remplacement par un impôt sur les détenteurs d'un patrimoine immobilier important. Une augmentation des droits de succession pour les patrimoines immobiliers dont la valeur est consistante.

iv) le rééquilibrage de l'imposition des sociétés, pour favoriser les PME et la création d'emplois. Un barème d'imposition progressive devrait être conçu pour augmenter la pression fiscale sur les multinationales tout en abaissant celle sur les PME. En outre, les cotisations patronales dues par les PME pourraient être diminuées ; la perte de recettes serait compensée par une taxation plus forte des multinationales. Ces mesures devraient favoriser l'accumulation de capital dans l'économie dans son ensemble.

v) l'augmentation du taux d'imposition des dividendes, des intérêts et des gains en capital.

vi) L'introduction d'un impôt sur la fortune.

Pour atténuer l'impact sur les recettes fiscales des politiques de réduction d'impôts, les mesures annoncées seraient accompagnées de la mise en place de stratégies complémentaires visant l'évasion fiscale. En quatre ans de politiques d'austérité et de plans de sauvetage, la pression fiscale et l'ajustement budgétaire ont été réalisés aux dépens des salariés et des retraités, faciles à taxer, tandis que les riches sont restés à l'extérieur du filet, comme le Fonds monétaire international le reconnaît lui-même¹³. Il faut impérativement changer cet état de

13. Voir Fonds monétaire international, 2013.

choses. L'évasion fiscale a été estimée en effet entre 7 et 9 milliards d'euros par an¹⁴. Quoi qu'il en soit, il faut renforcer et améliorer les sanctions et pénalités pour ceux qui pratiquent l'évasion fiscale à grande échelle. L'administration fiscale nationale devrait continuer à être réformée et renforcée : le nombre de fonctionnaires doit être augmenté et leur rémunération améliorée.

iii. Le système bancaire : l'échec du secteur bancaire privé et la nécessité de le nationaliser

En Grèce, le système bancaire privé a échoué et les coûts pour le pays ont été considérables. Avant 2008, le bilan des banques privées a augmenté rapidement, passant de 181 milliards d'euros en décembre 1999 à 544 milliards d'euros en juin 2010. Toutefois, les prêts n'ont pas été accordés à des activités socialement utiles et une grande partie des investissements étaient de qualité médiocre.

Tout d'abord, une partie très réduite des crédits bancaires est allée aux prêts pour les entreprises non financières. Ceux-ci ont augmenté de 53 milliards d'euros en janvier 2001 (il s'agit des données les plus anciennes de la Banque centrale européenne) à 123 milliards d'euros en juin 2010 – soit seulement 23% du total des prêts¹⁵.

Deuxièmement, la crise a révélé que les investissements qui ont alimenté la croissance du total des actifs bancaires étaient de mauvaise qualité : les besoins de fonds propres des banques privées grecques ont été estimés en décembre 2012 à 50

14. Voir Artavanis, N., Morse, A., et Tsoutsoura, M., 2012.

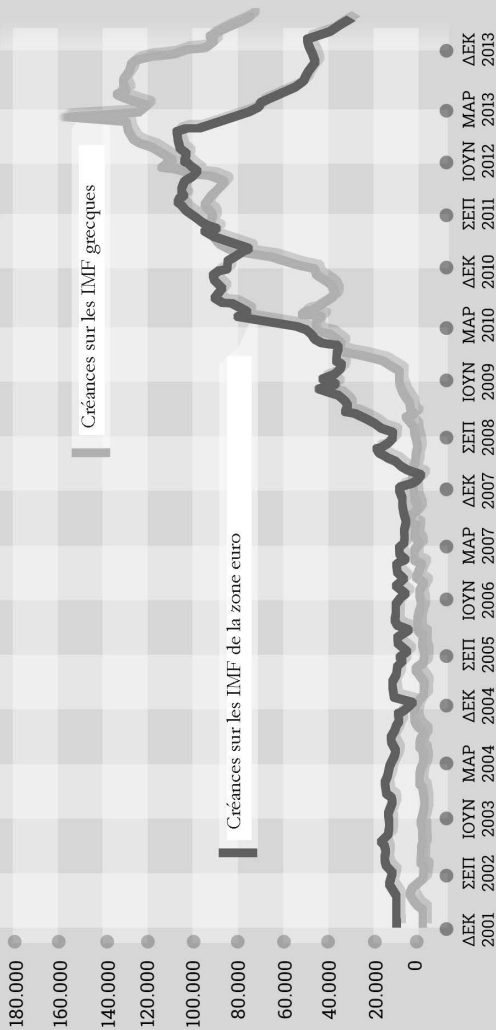
15. Les graphiques sont fondés sur des données des services statistiques de la Banque centrale européenne, ECB Statistical Warehouse.

milliards d'euros¹⁶. En conséquence, pour renflouer le système bancaire à plusieurs reprises, les plans de sauvetage des banques ont mobilisé des moyens en provenance tant des fonds de la Troïka que de l'État grec. Ces plans ont été la principale cause de l'austérité drastique imposée au pays. Plus précisément, les banques grecques ont reçu en abondance des liquidités de la Banque centrale, sans lesquelles elles se seraient complètement effondrées. En juillet 2012, quand ce phénomène a été le plus marqué, la Banque centrale grecque détenait des créances sur des institutions financières monétaires nationales évaluées à 135 milliards d'euros, ainsi que 13,2 milliards d'euros de prêts et de titres du gouvernement grec.

La figure 7 (voir page suivante) montre l'ampleur des injections de liquidités par la Banque de Grèce aux banques nationales et au gouvernement jusqu'à l'apogée de la crise financière de 2012. La Banque de Grèce a évidemment compté sur les liquidités mises à sa disposition par la Banque centrale européenne et le Système européen des banques centrales (SEBC), comme l'atteste la progression accélérée de ses passifs au cours de la même période. Le tournant décisif eut lieu à la fin de 2012 lorsque l'Allemagne et la chancelière Angela Merkel ont fait savoir qu'une sortie forcée de la Grèce de la zone euro n'était pas à l'ordre du jour pour l'instant. Dès lors, les facilités accordées aux banques privées, mais aussi les liquidités fournies par la Banque centrale grecque, la Banque centrale européenne et le SEBC, ont baissé d'un coup.

■
16. Voir Banque de Grèce, 2012.

Figure 7: Bilan de la Banque de Grèce. Engagements envers les institutions monétaires et financières (en millions d'€)



Source: Banque de Grèce

Le soutien au secteur bancaire privé en Grèce ne se limite pas à ce qui précède. Il faut ajouter les injections de capitaux à la fois par l'État grec et la Troïka. À la fin de l'année 2013, le Fonds hellénique de stabilité financière (FHSF, dont le capital a été apporté par le Fonds européen de stabilité financière et s'élevait à 49,7 milliards d'euros en 2013) détient du capital investi dans les quatre banques systémiques d'une valeur de 22,5 milliards d'euros, des titres du Fonds européen qui se traduisent par de nouvelles injections de capitaux non encore disponibles pour les banques privées et non attribués évalués à 10,3 milliards d'euros, un passif dérivé de 2,2 milliards d'euros et des pertes cumulées de 15,3 milliards d'euros. Une bonne proportion des pertes provient de la recapitalisation des banques : le Fonds européen avait acheté des titres pour contribuer à l'augmentation du capital des quatre banques grecques, titres qu'il a ensuite cédés à perte¹⁷. Malgré cette assistance, en 2014, l'état de santé du secteur bancaire était loin d'être bon. Les banques grecques ont enregistré l'un des taux les plus élevés de prêts non performants dans le monde : 31,3% du total des prêts bruts à la fin de 2013. Les prêts non performants ont considérablement augmenté pendant la récession, atteignant selon certaines estimations 80 milliards d'euros en 2014, selon d'autres 45 milliards, en comptant tant les prêts aux entreprises que les prêts aux ménages (hypothèques et prêts à la consommation)¹⁸.

17. Fonds hellénique de stabilité, 2013.

18. Les graphiques sont basés sur des données des services statistiques de la Banque centrale européenne, ECB Statistical Warehouse. Voir aussi Banque mondiale, <http://data.worldbank.org/indicator/FB.AST.NPER.ZS>

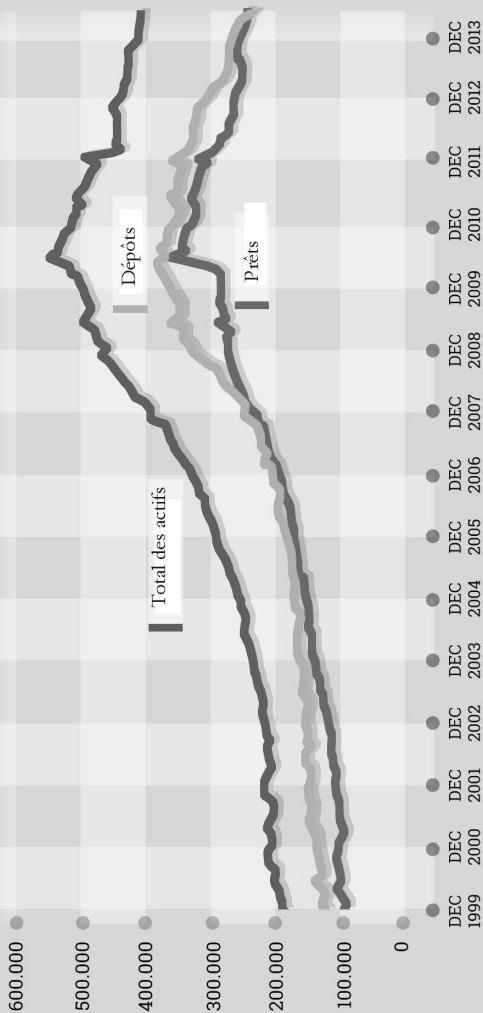
L'activité bancaire est fondée sur la confiance née de la conviction que les passifs bancaires seront remboursés intégralement et dans les délais requis. Un indicateur de cette confiance est le volume des prêts interbancaires, les banques étant les arbitres de la solvabilité de l'économie. Cet indicateur n'a cessé de diminuer depuis le début de la crise, malgré les efforts de la Troïka et l'État grec pour revivifier les banques et le marché interbancaire. Alors que le volume des prêts entre banques privées grecques était de 9 milliards d'euros en juin 2010, il est descendu à 2,7 milliards en juin 2014¹⁹.

De même, les banques privées grecques avaient contracté des prêts auprès de banques privées de la zone euro à hauteur de 60,4 milliards d'euros en juin 2010. Ce chiffre est descendu à 8,1 milliards d'euros en juin 2014. Bref, les banques grecques semblent posséder, dans leurs portefeuilles, des prêts non performants dans une proportion importante, tout en étant largement coupées des autres banques européennes et en limitant les prêts des unes aux autres. Ce sont des signes évidents d'un système bancaire défaillant.

Il en résulte qu'après avoir rendu l'économie plus dépendante encore du crédit pendant les années de boom économique de 2000, les banques se sont trouvées piégées dans une spirale de désendettement qui a privé l'économie de crédits pendant la récession. De ce fait, l'austérité budgétaire a été renforcée par un resserrement du crédit bancaire. La figure 8 (voir page suivante) montre le rétrécissement rapide tant des actifs que des passifs des banques grecques. Le

19. Les graphiques sont basés sur des données des services statistiques de la Banque centrale européenne, ECB Statistical Warehouse.

Figure 8 Institutions monétaires et financières grecques. Total des actifs, prêts et dépôts (en millions d'euros)



Source: ECB

déclin du prêt bancaire, assorti d'un taux d'intérêt élevé sur les nouveaux prêts, a paralysé l'activité économique.

De façon plus détaillée, les actifs bancaires ont diminué de 544 milliards d'euros en juin 2010 à 397 milliards euros en juillet 2014, et les prêts aux entreprises non financières nationales ont chuté de 124 milliards euros à 95 milliards euros au cours de la même période. La tendance est similaire pour les prêts bancaires aux ménages : des prêts considérables ont été mis à la disposition des ménages – de manière inappropriée – pendant la période de l'expansion économique (de 31,9 milliards d'euros en janvier 2003 à 124 milliards d'euros en 2010) alors que les conditions restrictives ont prévalu pendant la récession (le volume des prêts a chuté à 112,7 milliards d'euros en juin 2014)²⁰. Il en résulte que les banques ont mis la pression sur les ménages, ce qui a augmenté le risque du crédit et les prêts non performants. Pour couronner le tout, les banques privées sont entrées dans une spirale de désendettement, qui a conduit à une restriction du crédit, l'économie a été affaiblie davantage, ce qui a conduit à une aggravation supplémentaire de la situation des banques.

Avec peu de perspectives de sortie du cercle vicieux des politiques actuelles, et encore moins de changements structurels entrepris par l'Union européenne pour éviter que cela ne se répète, il est temps de changer d'orientation. Les banques devraient être nationalisées et placées sous administration publique et contrôle démocratique. Après un audit

■
20. Les chiffres ont été estimés à partir de ECB Statistical Warehouse.

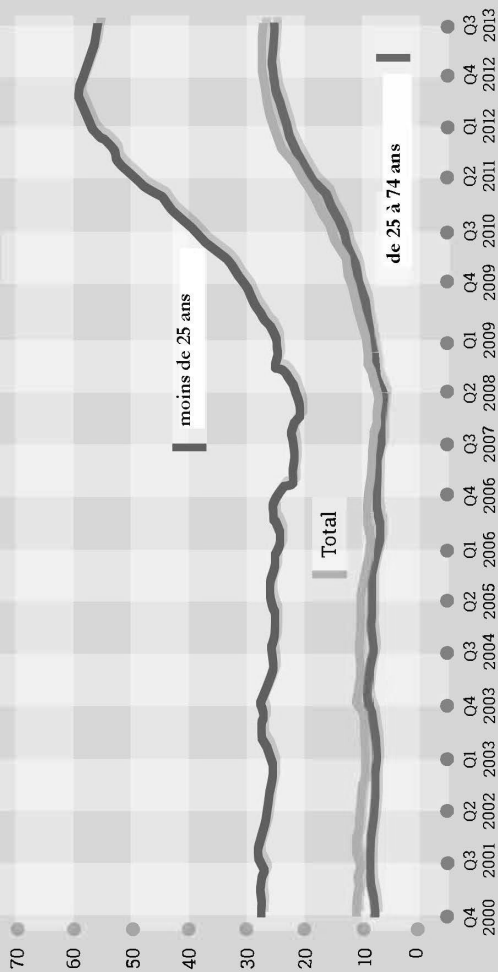
public, les créances douteuses seraient éliminées et un système bancaire sain serait créé à partir de capital public. Une banque nationale de développement devrait être également créée pour soutenir les projets de croissance à long terme. En outre, l'annulation de la dette des ménages devrait être engagée avec des garanties publiques pour les prêteurs. Le système bancaire nationalisé s'engagerait dans une expansion du crédit à court terme et de l'approvisionnement en liquidités, en particulier pour les PME qui constituent l'épine dorsale de l'économie grecque. Le but serait de revitaliser l'activité économique à court terme et de stimuler l'emploi.

iv. Éviter le pire de la crise et rétablir les conditions du marché de l'emploi

Le chômage a fait des ravages chez les salariés en Grèce et la chute des revenus a affecté négativement les personnes encore en activité. La figure 9 (voir la page suivante) montre l'augmentation explosive du chômage au cours de la crise, avec des niveaux extraordinaires chez les jeunes : L'OCDE note que « les plus forts impacts de la crise sur le bien-être de la population sont venus de l'abaissement du taux d'emploi alors que la détérioration des conditions du marché du travail [et] l'abaissement du taux d'emploi ont eu un impact majeur sur le sentiment du bien-vivre ».

La perte de l'emploi, la baisse des salaires et la réduction de l'offre de services publics ont créé des conditions dramatiques pour une grande partie de la population pour l'accès aux produits de base, comme la nourriture, l'énergie, les médicaments et le logement. Les statistiques officielles ont du mal à

Figure 9: Taux de chômage en Grèce par groupe d'âge (par trimestre et en %)



Source: Eurostat

saisir la misère dans laquelle se trouve la majorité de la population.

Les graphiques 10 et 11 (voir les pages suivantes) montrent, respectivement, l'augmentation extraordinairement rapide des difficultés matérielles et l'effondrement des dépenses de santé par habitant depuis l'adoption des plans de sauvetage. L'apparition soudaine de ces tendances entraîne la Grèce vers la situation d'un pays sous-développé.

D'autres sources d'information dépeignent une situation encore plus sombre :

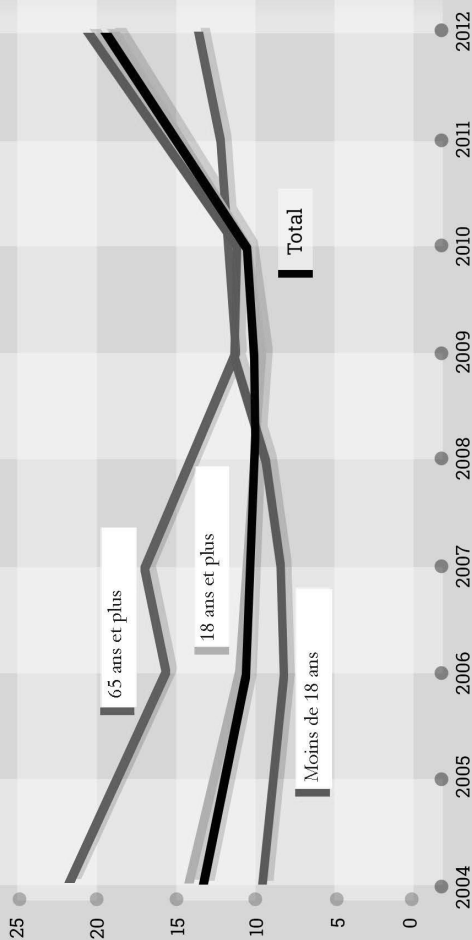
i) Le nombre des sans-abri a nettement augmenté : la Croix-Rouge estime à 20-25% l'augmentation du nombre de personnes vivant dans les rues, et l'organisation a élargi ses programmes sociaux pour tenter de faire face à la crise humanitaire émergente²¹. En outre, ceux qui ne sont pas sans abri vivent souvent dans des logements surpeuplés. Les jeunes en particulier, avec très peu d'accès au marché du travail et aux avantages qui lui sont liés, vivent chez leurs parents alors que les pensions et les revenus de ceux-ci ne cessent de baisser.

ii) S'agissant de la santé, il y a une pénurie chronique de médicaments, tandis que les statistiques officielles attestent que les dépenses de santé par habitant, qui ont augmenté tout au long des années 2000, ont chuté de 3 000 dollars américains à 2 000 depuis 2008²². Les coupes budgétaires dans la prestation des soins de santé publique ont débouché sur un accès aux soins plus difficile, sur de longues files

21. Voir International Federation of Red Cross and Red Crescent Societies, 2013.

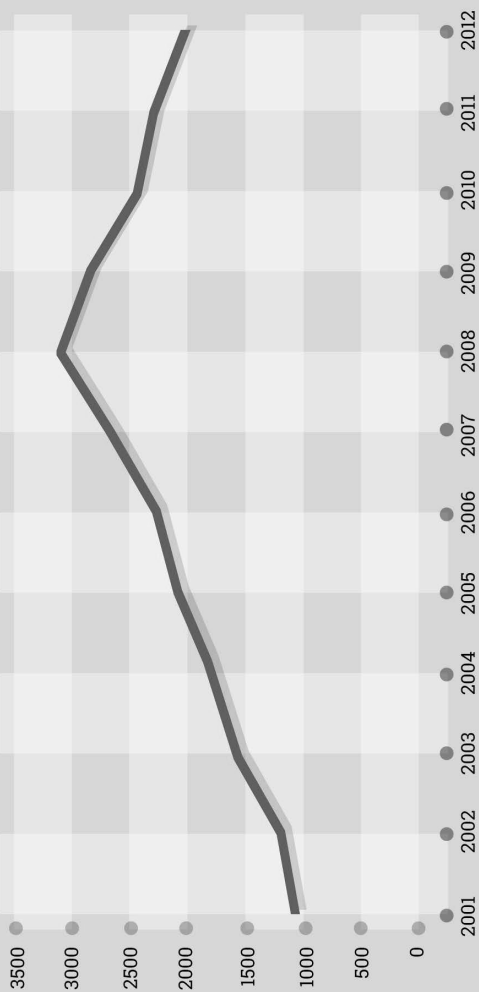
22. Estimations de la Banque mondiale, <http://data.worldbank.org/country/greece>.

Figure 10: Privation matérielle sévère, Grèce. (% de la population totale)



Source: Eurostat

Figure 11 : Dépenses de santé par tête, Grèce (en dollars US)



Source: Banque mondiale

d'attente, signes visibles du fait que « la situation sanitaire s'est aggravée » déjà en 2011²³.

iii) Ce qui est peut-être encore plus alarmant est qu'une partie importante de la population souffre de pénurie alimentaire : alors que le nombre de personnes bénéficiant du système de distribution des banques alimentaires ne fait que croître, la moitié environ des ménages démunis ayant des enfants ne sont pas en mesure de leur assurer un régime alimentaire sain, selon l'Unicef²⁴.

iv) Enfin, la pénurie de combustibles a considérablement augmenté, à la fois pour le chauffage des maisons et l'utilisation des voitures particulières. La qualité de l'air à Athènes et dans d'autres grands centres urbains diminue de façon spectaculaire en hiver, du fait que les habitants utilisent le bois, divers déchets et d'autres matériaux combustibles pour se chauffer.

Un gouvernement de gauche aura à affronter la réalité immédiate d'une telle pauvreté et à gérer ses causes profondes. Dans ce contexte, l'incapacité du gouvernement de Syriza à mettre en œuvre les dispositifs même modestes du programme de Thessalonique concernant le secours humanitaire nécessaire au pays en dit plus que de longs discours sur l'effet dévastateur de la « triade impossible ». Un gouvernement de gauche devrait immédiatement prendre des mesures pour restaurer la qualité de vie des travailleurs en Grèce, s'il veut conserver le soutien populaire. L'État devrait prendre l'initiative, en collaboration avec les organisations municipales

■
23. Voir Kentikelenis, et autres, 2011.

24. Voir Unicef, 2014.

et associatives, et avec des ONG internationales telles que la Croix-Rouge, pour couvrir à la base les besoins fondamentaux des citoyens grecs, y compris le logement, la nourriture, la santé et l'énergie.

À tout le moins, l'approvisionnement alimentaire, pour ceux qui souffrent de pénurie, devrait être coordonné à l'échelle nationale, et la perte de logement pour les sans-abri devrait être compensée par la création de centres d'accueil. Concernant les soins de santé, il faut inverser la tendance à l'augmentation de la mortalité infantile et à la diminution de l'espérance de vie, tendances marquées depuis le début de l'austérité. À cet effet, la couverture par une assurance doit être élargie pour protéger les ménages vulnérables, en visant à terme une couverture universelle. Les dépenses doivent également augmenter pour la prévention de base, ce qui entraînerait à long terme une baisse des coûts des soins médicaux.

Le coût budgétaire de ces politiques serait modeste, mais mettre fin à l'austérité est une condition *sine qua non* de leur mise en œuvre. Les avantages économiques et politiques seraient par ailleurs considérables. D'une part, le renforcement de l'État-providence entraînerait l'augmentation du revenu disponible pour les ménages, renforçant ainsi la reprise économique. D'autre part, une meilleure offre de services publics et un État jouant un rôle d'appui seraient des étapes essentielles pour redonner confiance au peuple grec. La lutte contre l'évasion fiscale et l'amélioration des services publics sont des actions à mener conjointement.

Toutefois, le gouvernement de Syriza aurait une tâche plus ample : affronter les causes de la pauvreté, ce qui implique trois types d'actions.

- Tout d'abord la réduction du chômage, comme cela a été dit ci-dessus.
- Deuxièmement, l'augmentation des salaires et le rétablissement immédiat des conventions collectives, en passant par l'annulation des lois anti-ouvrières adoptées depuis l'entrée du pays dans la procédure des plans de sauvetage. Le salaire minimum doit être restauré, pour passer de 586 euros par mois à son niveau d'avant l'introduction de l'austérité, c'est-à-dire à 751 euros. Une fois de plus, la difficulté que le gouvernement Syriza rencontre dans la mise en œuvre de cette disposition du programme de Thessalonique révèle l'effet absolument contraignant de la « triade impossible ». Syriza devrait agir sans se préoccuper des objections de l'Union européenne et du Fonds monétaire international. L'impact sur les entreprises privées, en particulier les PME, serait en partie compensé par les allègements d'impôts, mais aussi par l'essor de la demande qui résulterait de l'abandon de l'austérité. Les salaires en général devraient être alignés sur la croissance de la productivité et il faudrait tenir compte de la redistribution des revenus à l'avenir.
- Troisièmement, le rééquilibrage du système de retraite pour soutenir les bénéficiaires des pensions les plus modestes, et donc faire face à la pauvreté des retraités. Il faut rap-

peier qu'il ne peut y avoir de solution à long terme à la situation très préoccupante des régimes de retraite en Grèce sans relance de l'emploi. Le remède ultime à la pauvreté de retraités est la fin de l'austérité et le retour de la croissance.

v. La restructuration à moyen terme du secteur privé

Le gouvernement de Syriza devrait abandonner le modèle néolibéral actuellement imposé par la Troïka, qui veut dire baisse des salaires, libéralisation, privatisation et le vain espoir d'une reprise spontanée des investissements intérieurs et extérieurs (IDE) pour relancer la croissance. La Grèce a besoin d'une stratégie de développement à moyen terme fondée sur une politique industrielle pour stimuler les taux de croissance, réduire le chômage et augmenter les revenus, d'une façon écologiquement durable. La formulation d'une telle stratégie et sa mise en œuvre exigent l'effort collectif des organisations sociales, de certaines parties de l'appareil d'État, d'universitaires et des organisations de la société civile à travers tout le pays. Ce qu'on peut donc faire de mieux à ce stade est de cerner quelques problèmes fondamentaux.

La politique industrielle requise doit tenir compte de la désindustrialisation prolongée du pays, qui a débuté dans les années 1980 puis est devenue dramatique depuis 2007 suite à la destruction massive des capacités industrielles. Cette politique doit également prendre la mesure de la nature contestable des institutions et politiques de l'Union européenne et de l'Union économique et monétaire,

qui ont conduit la Grèce à l'impasse actuelle dans le domaine du développement. Enfin, la nouvelle stratégie devrait pleinement prendre conscience de la domination sur des parties importantes du marché mondial des grandes entreprises multinationales, qui contrôlent la technologie et les chaînes de fabrication.

Toutefois, ce serait une erreur de penser que dans les conditions du capitalisme financiarisé mondial, il est impossible de mettre en œuvre une stratégie de développement d'une économie de taille moyenne, comme celle de la Grèce. L'expérience des trois dernières décennies, à travers le monde, montre qu'il est parfaitement possible de concevoir une stratégie efficace pour le développement et la croissance, à condition que l'État et le secteur privé agissent selon un équilibre adéquat. Plus spécifiquement, pour stimuler l'industrie grecque, il est nécessaire de s'appuyer sur la demande intérieure et de redéfinir la nature de la production, en privilégiant les biens exportables. Une telle stratégie devra pouvoir compter aussi sur le renforcement des PME, qui demeurent l'épine dorsale de l'économie grecque, et non pas celui du grand capital. Il faut également consolider le secteur agricole, qui a constamment déperissé durant les années d'appartenance à l'Union européenne.

À long terme, la stratégie de développement appropriée requise pour la Grèce nécessiterait une refonte en profondeur du système d'éducation. Toutefois, à court terme, la stratégie reposerait sur un programme cohérent d'investissements publics ainsi que sur le soutien public à la recherche-développement. La mise en œuvre d'une telle stratégie

impose fondamentalement la nationalisation du système bancaire ainsi que la création de banques publiques de développement. Les banques de développement pourraient, dans un premier temps, être des institutions bancaires de dépôts, et, une fois leurs portefeuilles de prêts constitués, émettre des obligations pour disposer de fonds stables et durables pour accorder des crédits. Ces prêts devraient être accordés en priorité aux PME actives dans le secteur des biens exportables, en particulier à celles ayant la capacité de s'insérer dans les chaînes internationales de la valeur ajoutée.

vi. La démocratisation et la transformation de l'État

L'appareil d'État actuel, les partis, ainsi que le personnel politique qui a dirigé la Grèce depuis plusieurs décennies sont incapables d'opérer ces changements si indispensables. Un gouvernement de gauche qui chercherait à transformer le pays en se fondant sur les institutions établies irait à l'échec, et probablement dans des délais assez courts. La Grèce a besoin d'une réforme globale de son État et de ses institutions pour plus de démocratie, si elle veut entrer dans une autre voie de développement.

En particulier, au cours des trois dernières décennies, l'État grec a été gravement affaibli : en comptant de plus en plus sur les mécanismes de l'Union européenne, il a fini par perdre une palette de capacités régaliennes. La corruption a augmenté, modelée par les intérêts des grandes entreprises, souvent liées aux marchés publics d'un secteur militaire ayant pris une ampleur excessive. Les mécanismes étatiques sont devenus de plus en plus autoritaires,

les forces de police et de sécurité semblent infiltrées par les réseaux de l'extrême-droite. L'appareil étatique doit être nettoyé et démocratisé, en même temps qu'il faut améliorer ses capacités de concevoir et de mettre en œuvre les politiques économiques et sociales.

Un élément vital de ce processus est la réhabilitation des outils économiques de l'État, à commencer par la Banque centrale et les ministères économiques. Il est tout aussi important de retrouver le savoir-faire technique dont a besoin l'économie grecque, en remettant sur pieds une multitude d'instituts de recherche publics qui ont déperî au cours des trois dernières décennies. Et, par dessus tout, il faut refonder le système judiciaire pour faire face aux carences institutionnelles : les retards, la corruption et l'incapacité à faire respecter les lois dans une variété de domaines, y compris celui du remboursement des dettes commerciales et autres.

La refonte du système politique est primordiale pour réussir ces changements, le système ayant amené le pays à l'échec aussi bien avant que pendant la crise. La Grèce a besoin de nouveaux mécanismes politiques, participatifs, fiables et imperméables à la corruption. Elle a également besoin d'un nouvel agencement politique avec des changements dans la représentation politique, des réformes constitutionnelles et, enfin, une séparation adéquate de l'Église et de l'État. Enfin, il faut traiter la question des forces de sécurité pour les libérer de l'extrême-droite, autoritaire et même fasciste.

7. Pour une sortie négociée de l'Union économique et monétaire

Au regard plus largement de la transformation économique et sociale nécessaire pour la Grèce, le gouvernement Syriza ne devrait pas se laisser intimider par la perspective d'un défaut sur la dette ou d'une sortie de l'Union économique et monétaire. Au contraire, ces étapes pourraient ouvrir la voie d'une régénération sociale et nationale, avec l'application du programme décrit ci-dessus. Faire la clarté sur ce qu'il est possible de faire est fondamental, en prenant en considération la « triade impossible » et la priorité à accorder à l'annulation de la dette et à la levée de l'austérité. Un gouvernement qui puise sa force dans son propre peuple ne devrait pas être timoré devant une éventuelle sortie de la zone euro, s'il veut atteindre ses objectifs fondamentaux. Au contraire, s'il réussit, il pourrait même changer l'Europe en faveur des travailleurs.

Pour mesurer la complexité et la difficulté du processus de sortie, il est important de garder à l'esprit que, si la Grèce continue avec les politiques des plans de sauvetage des cinq dernières années, le résultat sera tout simplement désastreux. La « dévaluation interne » n'a pas encore donné à la Grèce un avantage de compétitivité, notamment dans son rapport à l'Allemagne. La dévaluation interne a entraîné une forte baisse des salaires, traitements et pensions, ce qui a conduit à un effondrement de la demande intérieure, à une vaste contraction de la production et finalement à la chute des prix. La brutalité du processus en Grèce a pour cause, en pre-

mier lieu, l'immense étendue de l'ajustement requis – les déficits tant budgétaires que de la balance des paiements étaient à environ 15% du PIB chacun en 2010. Et, deuxièmement, le fait que l'adhésion à l'Union économique et monétaire a rendu la dévaluation (monétaire) impossible. Il est probable aujourd'hui que les salaires continueront à baisser et demeureront à des niveaux bas pendant plusieurs années, si la Grèce veut acquérir et conserver un avantage concurrentiel avec les politiques menées actuellement.

Ainsi, même après la catastrophe que l'économie et la société grecques ont subie depuis 2010, le meilleur résultat à escompter pour ce pays dans les cinq prochaines années, si rien ne change, est une croissance annuelle moyenne de l'ordre de 2%. Il est probable que les prix restent sur une trajectoire descendante, avec un taux d'inflation négatif, à -2%. Compte tenu de l'état du déficit courant et de la difficulté persistante de la stimulation des exportations, le besoin de dévaluation interne continuera, ce qui poussera à réduire davantage les salaires nominaux. Bref, avec les politiques de l'Union européenne, la Grèce peut s'attendre à une croissance faible et instable, assortie d'une baisse des prix, d'un chômage élevé, de la baisse des revenus et de la persistance de la pauvreté. Telle est l'image réelle que nous devrions avoir en tête pour évaluer les coûts et les avantages de la sortie de l'Union économique et monétaire.

Toute appréciation raisonnable de l'état actuel de l'économie grecque et de l'orientation générale de l'Union économique et monétaire au cours des cinq dernières années mène à la conclusion que la voie préférable pour la Grèce, à moyen terme, est celle de

la sortie de l'Union économique et monétaire et de la restructuration de son économie dans le cadre des politiques discutées à la section 6 ci-dessus. Si la sortie était obtenue par un accord négocié, et résultait d'un consensus mutuel, si elle était donc menée de façon « contrôlée », elle pourrait ouvrir la voie à la croissance et à la transformation sociale en rendant possible pour un gouvernement de gauche d'appliquer le programme de la section 6. Sur cette base, on pourrait raisonnablement penser que la Grèce pourrait rapidement atteindre une croissance soutenue à des taux élevés pendant plusieurs années, une croissance conforme aux intérêts des travailleurs. Mais pour cela, le pays doit d'abord se libérer du carcan de l'euro.

On peut donc concevoir que l'exercice du pouvoir d'État et la mobilisation sociale, assortis de quelques actions de soutien international (dont l'importance ne doit pas être exagérée) aideraient le gouvernement de Syriza à parvenir à une sortie négociée, sortie qui atténuerait les difficultés auxquelles la Grèce est confrontée. Il est également envisageable que l'Union européenne trouve cette perspective acceptable, car le « pays à problèmes » serait écarté – solution qui aurait certes un coût financier mais laisserait l'Union économique et monétaire dans un état plus « sain ». La sortie pourrait être considérée comme le prix à payer par la Grèce pour l'annulation de sa dette.

Dans le cas d'une sortie négociée de l'Union économique et monétaire, l'Union européenne disposerait de plusieurs moyens techniques pour atténuer les difficultés de la Grèce. Les arguments juridiques et techniques qui ont circulé entre 2009 et 2012 visant

à « prouver » que la sortie de l'Union économique et monétaire était impossible, ou qu'elle entraînerait inévitablement une sortie de l'Union européenne, étaient en grande partie erronés. La sortie est parfaitement envisageable, elle l'est davantage si l'Union européenne est prête à la faciliter. Sortir de l'Union économique et monétaire, en outre, ne reviendrait pas à sortir de l'Union européenne, comme cela est montré en détail dans l'annexe A. Pour faciliter la sortie, il est à noter que les mécanismes de l'ancien Système monétaire européen, qui a précédé l'Union économique et monétaire, existent encore, et pourraient être réactivés.

Sans aucune illusion concernant l'attitude politique de l'Union européenne qui, en l'espèce, va probablement être hostile, le gouvernement Syriza serait amené à proposer une sortie de l'Union économique et monétaire bénéfique pour toutes les parties et facilitée par l'Union européenne. Plus précisément, la facilitation de la sortie pourrait prendre la forme d'une injection continue de liquidités par la Banque centrale européenne aux banques, pour une période de six mois à un an. La facilitation de la sortie pourrait prendre la forme d'un soutien du taux de change pour éviter un effondrement jusqu'à ce que le pays devienne capable de défendre lui-même sa monnaie. Une telle formule serait de loin la solution optimale pour les pays de la périphérie et la moins problématique à gérer pour l'Union européenne elle-même.

Toutefois, eu égard au maillage des intérêts politiques et économiques de l'Union économique et monétaire, il est bien plus probable qu'une sortie négociée s'avère impossible. Il est peu probable que

les créanciers tolèrent, encore moins soutiennent, un gouvernement de gauche agissant pour l'annulation de la dette, pour la levée de l'austérité et pour une réorientation de la politique économique dans une direction complètement différente. Par conséquent, un gouvernement de gauche devrait se préparer à une sortie de l'Union économique et monétaire résultant d'un bras de fer entre Athènes et les institutions européennes, d'une confrontation. Une sortie non négociée serait certes possible, mais plus coûteuse. Les conditions et les étapes d'une « sortie conflictuelle » sont discutés dans la section 8 ci-dessous. Les conclusions économiques sont largement applicables à une sortie négociée aussi, bien que les tensions potentielles seraient évidemment moins importantes.

Enfin, un gouvernement de gauche ne pourra réussir à gérer une sortie conflictuelle de l'euro que s'il bénéficie d'une forte légitimité politique et d'un soutien populaire actif. Il est donc important que le gouvernement montre clairement qu'il est contraint à une sortie conflictuelle par le refus de l'Union européenne d'accepter des conditions raisonnables pour l'annulation de la dette et la levée de l'austérité. Il est également important d'obtenir le soutien politique du peuple en soumettant la question sans ambiguïté à l'électorat et au mouvement ouvrier organisé. Pour un gouvernement de gauche, confirmer sa légitimité politique et consolider le soutien populaire pour une sortie potentielle de l'Union économique et monétaire serait une tâche supposant une planification politique immédiate.

8. Sortie conflictuelle de l'Union économique et monétaire : les étapes pour une régénération sociale et économique de la Grèce

La sortie conflictuelle serait un processus difficile mais certainement gérable avec une connaissance suffisante des éventuels problèmes, un degré suffisant de préparation pour y faire face et le soutien de la population. Si, par ailleurs, la question est bien comprise et si l'on ne craint pas les conséquences, la sortie de l'Union économique et monétaire pourrait ouvrir la voie à une transformation sociale en faveur des travailleurs et contre le capital. Cela dépendra largement des actions préparatoires.

Quelques observations préliminaires sont nécessaires pour tracer le cadre d'un plan de sortie conflictuelle mais avec des effets contrôlés :

Premièrement – et comme déjà mentionné ci-dessus – la sortie ne constitue pas en soi une solution aux problèmes de la Grèce. La sortie doit être entendue comme une démarche difficile imposée à la Grèce par l'intransigeance de ses partenaires de l'Union économique et monétaire. Elle pourrait cependant ouvrir le chemin de la croissance, avec baisse du chômage et hausse des revenus, ainsi que d'un processus de développement accompagné de justice sociale. Après plusieurs mois avec Syriza au pouvoir, il est évident que le programme sur lequel le gouvernement a été élu ne peut pas être mis en œuvre dans le cadre de l'Union économique et monétaire.

Deuxièmement, si la sortie de l'Union économique et monétaire est gérée avec succès par un

gouvernement de Syriza bénéficiant d'un fort soutien populaire, le gouvernement aurait une occasion historique de mettre la Grèce sur une trajectoire différente, celle de l'indépendance dans la conduite de ses relations internationales. Elle pourrait également conduire à une croissance soutenue qui placerait la Grèce dans une position renforcée dans la division mondiale du travail. La sortie de l'Union économique et monétaire est une voie qui implique la confrontation avec de puissants intérêts nationaux et étrangers. Toutefois, ce serait aussi pour la Grèce une occasion unique de modifier sa structure sociale en faveur des travailleurs, en empruntant une voie de croissance rapide et de hausse des revenus. Rester au sein de l'Union économique et monétaire, appliquer des politiques conçues par les « institutions », serait en revanche continuer à faire l'expérience de la dégringolade du pays sur le long terme, de la montée des inégalités et des tensions sociales du fait de la pression constante de la dette. La Grèce deviendrait un nain insignifiant dans les relations internationales.

Troisièmement, la difficulté majeure de la sortie conflictuelle réside dans la transition vers un nouveau régime monétaire stable, régime capable d'offrir de nouvelles opportunités de développement. Sur ce point, l'expérience historique d'autres transitions monétaires nous fournit des enseignements précieux : les difficultés les plus grandes durent pendant une période relativement courte, et l'amélioration se manifeste au bout de quelques mois. Dans le cas de la Grèce, disposant d'énormes ressources sous-utilisées en raison des politiques désastreuses de ces cinq dernières années, il est rai-

sonnable de penser que l'économie retrouverait des couleurs et qu'une relance forte serait au rendez-vous dans les six mois.

Quatrièmement, la période initiale difficile de la sortie pourrait être atténuée par une planification claire, assortie de plusieurs mesures décisives décrites plus loin. Le principal atout pour affronter les difficultés de sortie est la détermination politique et la volonté populaire. Le peuple grec a droit à un discours de vérité, où il doit apparaître clairement que si le pays retourne à une énième version des politiques qui ont échoué ces cinq dernières années, la seule issue sera le déclin national et social sur le long terme. La sortie est un choc, mais un choc aigu et de courte durée, il est gérable et il pourrait ouvrir une nouvelle voie pour la Grèce.

Cinquièmement, au cours de la première et de la deuxième année suivant la sortie, la Grèce pourrait s'attendre à une reprise principalement fondée sur les PME, car la demande intérieure serait ravivée et les ressources actuellement sous-utilisées (travail, usines et équipements) seraient à nouveau mises en œuvre pour reconquérir le marché intérieur. Le regain de la production nationale, ajouté à la reprise des exportations, permettraient de réduire le chômage. Les revenus repartiraient à la hausse après l'énorme déclin des cinq dernières années. Compte tenu des niveaux extrêmes de la demande refoulée dans le pays (le chômage étant toujours supérieur à 25%), il est raisonnable de s'attendre à des taux de croissance solides, peu après le choc de la sortie.

Sixièmement, la reprise qui suivra la sortie servirait de base à la restructuration à moyen terme dont le pays a désespérément besoin, en accord avec les

politiques que nous avons esquissées dans la section 5 ci-dessus. La Grèce doit faire un effort d'investissement soutenu, effort appuyé sur la réforme de son système éducatif, de son système judiciaire, la réglementation de ses marchés et le fonctionnement de l'État. L'expérience historique montre de longue date que les investissements soutenus sont toujours basés sur des efforts nationaux et ne proviennent pas de l'investissement étranger. Les investissements étrangers pourraient jouer, au mieux, un rôle complémentaire.

Septièmement, pour générer un boom de l'investissement à moyen terme, la Grèce doit immédiatement renforcer son programme d'investissement public. Elle doit aussi restructurer ses banques privées, qui sont en faillite, en les plaçant sous contrôle public. Un nouvel esprit de gestion doit être établi, avec une politique commerciale qui vise à soutenir la reconstruction du secteur productif du pays. La revitalisation de l'investissement public, la restructuration du système bancaire créeraient les conditions d'une reprise soutenue de l'investissement privé. La Grèce pourrait ainsi bénéficier d'un nouveau rapport entre ses secteurs public et privé. Les fonds pour l'investissement seront principalement d'origine nationale, ce qui est toujours le cas quand il y a développement soutenu. Ils proviendront de la mobilisation active de l'épargne pour soutenir le crédit pour la production plutôt que pour la consommation, l'investissement dans l'immobilier ou la spéculation financière. Restaurer la souveraineté nationale par le biais de la politique monétaire permettrait au gouvernement de commencer à générer des liquidités de façon indépendante et donc faci-

litérait la mobilisation de l'épargne pour l'investissement. Le rôle d'un secteur public sain et non corrompu est d'une importance primordiale dans ce domaine, c'est un enseignement que nous avons tiré de l'expérience du développement mondial au cours des cinq dernières décennies.

Huitièmement, il est important de garder à l'esprit que les dévaluations monétaires génèrent de nouvelles et prometteuses possibilités pour la production – la Finlande a développé Nokia à la suite de la dévaluation de sa monnaie dans les années 1990, tandis que l'Islande est en train de créer un secteur électronique / informatique suite à la dévaluation monétaire et l'effondrement bancaire des années 2000. Vu son personnel hautement qualifié et motivé, il n'y a aucune raison de croire que la Grèce ne puisse pas créer des industries nouvelles et dynamiques à la suite de la dévaluation de la nouvelle monnaie.

Sortir de l'Union économique et monétaire devrait être seulement une étape dans la réalisation de la transformation sociale et économique du pays – mais une étape essentielle et nécessaire. Nous décrivons plus loin les démarches à entreprendre par le gouvernement Syriza pour gérer la sortie conflictuelle mais contrôlée de l'euro. Ces paragraphes se présentent comme un guide de la politique à suivre.

Les aspects techniques de la sortie

1. Le passage de l'euro à la nouvelle drachme devrait se produire après la fin des bureaux un vendredi soir, au moment où Wall Street est fermé et avec un certain délai avant l'ouverture des marchés asiatiques. Le gouvernement devrait annoncer que :

- Tous les rachats de capital et les paiements d'intérêts sur la dette souveraine grecque, en dehors du système de paiement grec, sont suspendus.
- La participation de la Grèce à l'Union économique et monétaire est suspendue.
- Toutes les opérations bancaires et sur les marchés financiers sont suspendues pendant plusieurs jours au cours de la semaine à venir.
- La Banque centrale grecque est placée sous le contrôle du gouvernement.
- Un commissaire de Banque est nommé, disposant des pleins pouvoirs, dans les banques privées et publiques.
- Un système de contrôle financier et bancaire, calqué sur l'expérience de Chypre en 2013, doit être mis en œuvre pour les six mois suivants.
- Tous les comptes et toutes les dettes du système de paiement grec, régis par le droit national, doivent être convertis dans la nouvelle monnaie au taux de 1 contre 1.
- Le gouvernement s'engage à remplir ses obligations envers tous les agents sur le territoire grec.

2. La loi de la monnaie (*Lex Monetae*) permet à un État souverain de choisir la monnaie qu'il utilise. Naturellement, il ne devrait y avoir aucune annonce avant l'adoption de la nouvelle drachme. Toutes les décisions importantes – du choix des principes à appliquer dans l'introduction de la monnaie nationale aux résolutions qui seront adoptées par le Parlement – doivent être faites sur un seul week-end.

Le Parlement devrait donner au gouvernement (en particulier au Premier ministre et au ministre des Finances) les pouvoirs les plus étendus pour mettre en œuvre la réforme monétaire.

3. Le samedi, le commissaire de Banque aidé d'un comité exécutif doit envoyer des équipes de fonctionnaires pour prendre le contrôle provisoire des banques grecques et de la Banque centrale et d'assurer :

- Le respect effectif du système de contrôles financiers et bancaires, selon les lignes spécifiées plus en détail ci-dessous et à l'annexe A.
- La re-libellisation de tous les comptes dans la nouvelle monnaie.
- L'introduction des billets de la nouvelle drachme grecque dans les coffres des banques à faire circuler la semaine suivante.
- Un système de « marquage » pourrait être utilisé : les billets existants en euros, détenus par les banques, seraient marqués d'un timbre spécial pour permettre leur utilisation provisoirement, en faisant office de « nouvelle drachme ».
- La préparation d'une liste des entreprises grecques débitrices de créanciers étrangers : cette liste à établir en coordination avec la Banque centrale devrait se faire dans un laps de temps très court, de deux ou trois jours.

4. Le samedi, le gouvernement devrait afficher la volonté du pays de rester dans l'Union européenne et de mettre en œuvre les actes exécutifs du changement de devise. Le gouvernement devrait également annoncer une conférence, à laquelle d'autres

membres de l'Union économique et monétaire participeraient, pour décider quel soutien pourrait être accordé à la Grèce dans le cadre d'une sortie négociée et consensuelle. Le gouvernement devrait faire état de son intention d'organiser une conférence en vue de la restructuration de sa dette nationale. Le gouvernement devrait enfin déclarer que toute menace contre la Grèce aurait de graves conséquences sur l'appartenance de la Grèce à l'Union européenne et à l'OTAN.

5. La décision de suspendre les paiements extérieurs, transformant la dette en arriérés, signifie en pratique que la Grèce ne rachète pas les obligations en circulation détenues par la Banque centrale européenne et ne rembourse pas les prêts du Fonds monétaire international. Pour les dettes envers le Fonds européen de stabilité financière et les dettes bilatérales/multilatérales, dérivant du programme de sauvetage, la Grèce bénéficie d'un délai de grâce ; le remboursement du capital et le paiement d'intérêts d'un montant significatif ne sont pas prévus avant 2021. Une fois le statut d'arriérés acquis pour les paiements de la dette, la Grèce devrait appeler une conférence internationale de règlement de sa dette, avec une réduction substantielle de son montant nominal, en cohérence avec le programme proposé dans la section 5i. La Commission de l'Audit pour la dette déjà établie par le Parlement grec pourrait jouer un rôle important dans ce processus, en renforçant les arguments moraux et juridiques de la Grèce.

6. La conversion de toutes les dettes bancaires et actifs régis par le droit grec dans la nouvelle drachme au taux de 1 contre 1. Le lundi, le gouvernement

annonce qu'il n'opère plus de paiements en euros et qu'il ne les accepte plus. La nouvelle drachme aura le monopole du cours légal à la fin de la semaine. Le gouvernement devrait immédiatement annoncer une garantie totale des comptes courants dont les dépôts sont désormais en drachmes, re-libellisés au taux de conversion de 1 drachme pour 1 euro. Pendant le week-end et les quelques premiers jours où les banques demeurent fermées, tous les paiements en liquide et par cartes de crédit seraient convertis dans la nouvelle monnaie. Il est essentiel de souligner que le gouvernement devrait prendre des mesures urgentes pour avoir de nouveaux billets en drachmes imprimés en toute discrétion au cours de la période précédant l'annonce du changement de monnaie. Les billets libellés en nouvelles drachmes seront introduits dans les coffres des banques pour être disponibles aux guichets automatiques et aux guichets des agences bancaires le mardi de la première semaine suivant la sortie. Le système de « marquage » pourrait être utilisé si nécessaire : les billets existants en euros, détenus par les banques, seraient marqués d'un timbre spécial pour permettre leur utilisation provisoire, comme billets de « nouvelle drachme ».

7. Pendant le week-end initial, les systèmes informatiques des banques devraient être vérifiés sous deux aspects : d'une part, déterminer la durée pour convertir les billets libellés en euros en drachmes pour les opérations de paiement interbancaires et d'autres paiements électroniques ; d'autre part, déterminer comment limiter les retraits d'espèces peu avant et après la transition. La compatibilité

avec les systèmes informatiques des banques de la zone euro devrait également être vérifiée.

8. Le lundi, le Commissaire public des banques devrait annoncer la nationalisation totale des quatre banques systémiques. Les participations publiques en capitaux existantes seraient converties en actions ordinaires avec droit de vote. Le gouvernement devrait annoncer simultanément l'imposition de contrôles bancaires et de contrôles de capitaux pour une période de six mois. Le modèle des contrôles serait celui imposé par l'Union européenne à Chypre en mars 2013, qui s'est avéré très efficace ; un résumé est fourni à l'annexe B. Il convient de souligner que, contrairement à Chypre, il n'y aura pas réduction de la valeur nominale de dépôts – le gouvernement garantit totalement les dépôts en drachmes existants.

9. Aux fins de démonstration, un bref exemple de mesures proposées pour la Grèce serait le suivant :

- Les paiements ou transferts sans numéraire, effectués par des personnes physiques, sont autorisés dans la limite de 50 000 drachmes par mois (conversion de 1 à 1).
- Les paiements ou transferts sans numéraire, effectués par des personnes morales sont autorisés dans la limite de 200 000 drachmes par mois (conversion de 1 à 1).
- Les paiements ou transferts sans numéraire pour l'étranger ne sont pas autorisés, sauf pour les activités commerciales normales et dans la limite de 1 000 000 d'euros par mois.
- Les paiements pour frais de subsistance et de scolarité de personnes étudiant à l'étran-

ger sont autorisés dans la limite de 5 000 euros par trimestre.

- Les transferts de fonds à l'étranger sont autorisés, dans la limite de 5 000 euros par personne et par mois, indépendamment du motif de la transaction.
- Le transfert d'euros ou d'une autre devise étrangère correspondant à des salaires ou des pensions est autorisé dans la limite de 200 drachmes (conversion 1 drachme contre 1 euro) par jour.

Tout ce qui précède nécessiterait l'approbation du Commissaire.

10. Après la nationalisation des quatre banques systémiques, le personnel de direction doit être immédiatement remplacé et le processus de restructuration du secteur bancaire doit commencer. Les banques restructurées ont un rôle fondamental à jouer, pour fournir de la liquidité et du crédit à des fins d'investissement et de consommation, relançant ainsi l'économie, selon les principes discutés dans la section 7iii. Le secteur bancaire privé a complètement échoué en Grèce. La régénération de l'économie exige que des banques saines opèrent dans un nouvel esprit public, capitalisées par des titres publics nouvellement émis. La création de telles banques requiert une période de plusieurs semaines. L'État doit également créer des banques spécialisées pour les investissements à long terme pour le secteur de l'agriculture.

11. Dans le processus de restructuration du système bancaire, il est fondamental de créer une structure de défaisance (*bad bank*) qui permette aux banques de se défaire de la majeure partie du stock

de 80 milliards de dettes impayées (dettes d'entreprises, dettes contractées en fin d'acquisition de propriété foncière et dettes de consommation, dans une proportion relative de 45/25/10). La *bad bank* serait capitalisée par des obligations publiques nouvellement émises, après avoir imposé les pertes aux propriétaires privés des banques. Un comité serait nommé pour appliquer des critères sociaux et économiques dans la répartition des dettes impayées et leur affectation à la *bad bank*. À cet égard, il est essentiel que les ménages ainsi que les PME soient libérés du fardeau d'une dette excessive. En même temps, il est important d'éviter de charger le secteur public avec les créances douteuses d'opérateurs privés malhonnêtes. Tout aussi important serait de ne pas détruire les restes de confiance entre les parties agissant sur les différents marchés en donnant l'impression de favoriser les mauvais payeurs. Voilà pourquoi il est essentiel d'établir des critères sociaux pour décider comment répartir et affecter les dettes bancaires.

12. Pendant le week-end initial, le bilan de la Banque centrale nationale sera re-libellé en drachmes et la direction sera remplacée – la Banque sera transformée pleinement en institution publique. La Banque centrale grecque restera membre du Système européen de banques centrales, même après sa sortie de l'Eurosystème. Cependant, il serait nécessaire de mettre en place des conseils juridiques sur les points suivants : le régime légal du remboursement des dettes envers l'Eurosystème ainsi que celui régissant les créances créées par l'utilisation du mécanisme de liquidités d'urgence (ELA). Faire défaut pour une banque centrale est une question

juridique bien plus complexe que ça ne l'est pour une banque ordinaire, le processus de compensation de ses dettes pourrait prendre un certain temps. Enfin, la Banque centrale doit être recapitalisée avec des titres nouvellement émis par l'État.

13. Immédiatement après l'annonce du changement de devise, le gouvernement devrait offrir aide et assistance aux entreprises et aux personnes physiques qui détiennent des contrats régis par le droit étranger. Il y aura de nombreux litiges impliquant les organismes privés et publics dans les mois et les années à venir, et le gouvernement doit être prêt à faciliter les processus.

14. Plus généralement, il y aura besoin de fournir une aide économique aux PME, aux ménages et aux grandes entreprises dans les semaines et les mois à venir. L'objectif serait d'éviter les faillites en chaîne et de faire face aux complications juridiques dans l'exécution et la réception des paiements de et vers l'étranger. Plusieurs parmi les plus grandes entreprises grecques, qui ont des activités à l'étranger, gèrent déjà leurs affaires financières par le biais de structures situées en dehors du territoire grec. Pendant la première semaine, le gouvernement devrait tenir une réunion avec des représentants de PME pour discuter des mesures de soutien. Les petites et moyennes entreprises seraient en mesure de couvrir la majeure partie de leurs besoins avec les dispositifs de contrôle des banques et des investissements décrits ci-dessus. Ceux qui ont contracté des prêts à titre individuel pour le logement ou d'autres prêts de droit étranger se verraient offrir de l'aide, y compris des garanties de l'État.

15. Si la Grèce retrouve la souveraineté monétaire et si l'État opère avec et accepte les paiements avec la nouvelle monnaie, la drachme serait rapidement rétablie comme la monnaie courante du pays. La mémoire collective de l'usage de la drachme et de son association historique avec le pays devrait faciliter ce processus. Les besoins de la circulation monétaire seront rapidement couverts par les banques restructurées qui créeront de la liquidité en drachmes, soutenues par la banque centrale restructurée. Les banques pourraient commencer les transactions courantes dès le mardi de la première semaine. Elles seraient également prêtes à fournir de nouveaux billets en drachmes, ou des billets en euros « marqués » par le biais des guichets automatiques. Elles devraient réouvrir leurs portes au public après la première semaine.

16. Toutefois, étant donné qu'il faut du temps pour produire de nouveaux billets de banque et en particulier, pour acquérir la confiance dans une nouvelle monnaie, il est probable que pendant la période initiale, il y aura une circulation parallèle de plusieurs formes de monnaies. Ainsi, il y aura circulation entre les agents économiques privés de nouveaux billets en drachmes, de drachme électronique créée par les banques, mais aussi de billets réguliers en euros, éventuellement « marqués ». Il faut noter qu'à l'heure actuelle, 40 milliards en billets en euros environ sont en circulation à titre de passif de la Banque centrale grecque, une grande partie certainement de ce qui est thésaurisé. L'État doit mettre en place des incitations pour attirer certains de ces billets dans le système bancaire formel pendant une période de plusieurs mois après le changement de

devise. Dans tous les cas, il serait illégal de sortir ces billets du pays.

17. La circulation des monnaies parallèles est susceptible de créer des coûts transactionnels supplémentaires, vu que les biens seront probablement évalués différemment dans les différentes devises. Ces coûts seront probablement infimes et ne dureront pas plus de quelques semaines. Ils représentent un autre prix regrettable que la Grèce doit payer pour sa décision désastreuse de rejoindre l'Union économique et monétaire. Ces coûts seraient mineurs et sous aucun prétexte ne justifient le maintien dans l'Union économique et monétaire.

18. La nouvelle monnaie aurait un taux de change international de parité avec l'euro après la conversion administrative initiale. Les marchés mondiaux commenceront à coter la drachme par rapport à l'euro et par rapport à d'autres devises. Cela s'est produit, par exemple, quand la zone rouble et l'union monétaire de devises tchèques se sont effondrées en 1993. Il est certain que la nouvelle monnaie sera dévaluée.

19. La dévaluation agirait comme un levier essentiel pour la reconquête du marché intérieur par les entreprises grecques – car elle agirait comme un obstacle aux importations – et comme un levier de développement des exportations. Le recul des salaires réels au cours des cinq dernières années a été si grave que même une dévaluation relativement modeste suffirait à assurer un avantage énorme pour les producteurs grecs. Si la nouvelle monnaie se stabilise à une valeur inférieure à celle initialement établie de moins de 20%, la stimulation de la produc-

tion, de l'emploi et des revenus à moyen terme est susceptible d'être importante.

20. La dévaluation aurait des effets bénéfiques sur la production et l'emploi en Grèce, pour des raisons qui sont discutées plus en détail dans l'annexe C. L'expérience historique en la matière nous indique que la reprise de l'économie grecque va probablement débuter dans les six mois suivant le changement de monnaie. Il ne fait aucun doute que la période initiale de perturbation affectera négativement la production. Cependant, l'effet combiné de la restauration des liquidités, de la levée de l'austérité et de la dévaluation de la monnaie devrait fortement stimuler l'économie. Compte tenu de l'état très déprimé de l'économie grecque, des ressources inutilisées et gaspillées et de la demande très déprimée, il est raisonnable de s'attendre à ce que, une fois l'économie remise du choc du changement de devise, et une fois mis en oeuvre le programme décrit dans la section 6, la croissance soit forte et soutenue pendant des années. Les bénéfices seront considérables pour les salariés en termes d'emploi et de revenu, pour les PME en termes d'expansion sur le marché intérieur et d'accès à un financement durable et pour les retraités.

21. Il est peu probable que l'effet positif du changement de devise soit neutralisé par une inflation forte, et cela pour des raisons qui sont esquissées plus en détail dans l'annexe C. Certes, la dévaluation inévitable entraînera une augmentation des prix des produits importés. Cependant, la structure de l'économie grecque est telle que cette augmentation ne sera répercutée que de manière partielle sur les prix finaux. Plus généralement, l'impact de la

dévaluation sur l'inflation dépendra du coût du travail, et donc du soutien des syndicats au gouvernement. À en juger par l'état actuel de l'économie, avec une déflation d'environ 2%, et compte tenu des ressources inutilisées dans l'économie, il est peu probable que l'inflation dans l'année qui suit le changement de devise dépasse 10%.

22. Il est possible néanmoins que, dans le court terme, une fois la nouvelle monnaie dévaluée fortement par rapport à l'euro et à d'autres devises, il y ait des effets négatifs sur les marchés des produits finis ou intermédiaires. Ce risque est bien réel, il résulte des attaques spéculatives contre la drachme, à redouter au cours de la période initiale, attaques à ne pas exagérer cependant. En 2015, le compte courant de la Grèce est globalement en équilibre en raison de 7 années de récession – il n'y a aucune comparaison avec les effets probables qu'auraient eus un retour à la drachme en 2010, lorsque le compte courant était en très fort déficit en raison de l'appartenance à l'Union économique et monétaire. Pour cette raison, la menace d'une forte contraction de la demande intérieure en raison du défaut de la Grèce vis-à-vis des créanciers extérieurs et de la sortie de l'Union économique et monétaire, est nettement inférieure à celle qui existait en 2010. Il est probable que le taux d'échange de la nouvelle drachme suivra une courbe en J²⁵, avec une forte baisse dans la période initiale et une hausse progressive vers un nouvel équilibre, qu'on peut estimer à 15-20% en des-

25. Les économistes parlent de courbe en J pour décrire des processus avec une phase initiale de dégradation suivie d'un redressement. C'est le cas notamment pour les dévaluations. Voir plus loin, page

sous du taux de conversion de parité avec l'euro. La période initiale de forte baisse, qui pourrait même atteindre 50%, ne devrait pas durer plus de deux ou trois semaines, contre six mois probablement pour la période d'ajustement global.

23. Toutefois, il ne fait pas de doute que, pendant le temps nécessaire pour que le taux de change trouve son nouveau point d'équilibre, les relations financières avec le reste du monde seront perturbées et l'impact négatif sur le PIB significatif. C'est la partie la plus difficile de la sortie, qui requiert une préparation adéquate et une bonne information publique. La capacité à défendre le taux de change à court terme sera, par conséquent, une tâche très importante. Les contrôles de capitaux constituent, bien sûr, une arme importante contre la spéculation. Néanmoins, il serait hautement souhaitable qu'un fonds de stabilisation soit mis en place, peut-être avec le soutien d'autres banques centrales jouant un rôle clé. Il est d'une importance primordiale pour le gouvernement de Syriza de faire tous les efforts pour s'assurer un tel soutien. Notons également que les contrôles de capitaux pourraient se révéler importants à moyen terme, si la balance commerciale de la Grèce dégage des excédents, provoquant des entrées de capitaux faisant augmenter le cours de la drachme, au risque d'annuler l'effet positif de la dévaluation.

24. Suite à la sortie de l'euro, la Grèce retrouvera la souveraineté monétaire et budgétaire. Elle regagnera immédiatement la capacité à générer des liquidités et donc à supprimer la rigueur dans l'économie grecque. L'austérité doit être levée, mais le pays doit également s'engager dans la poursuite

d'une politique financière et monétaire disciplinée, en particulier compte tenu de la petite taille de l'économie grecque et de son appartenance à l'Union européenne. Des conseils pour gérer un taux de change flottant peuvent être obtenus d'autres pays, comme la Suède qui est dans ce cas au sein de l'Union européenne. Il est important que les salaires minimums soient relevés, mais aussi que les syndicats apportent leur soutien actif à l'effort de refondation du pays. Il sera également important d'adopter des mesures pour protéger les revenus des travailleurs : suppression des taxes élevées sur les biens de consommation (par exemple, la nourriture, l'électricité, l'essence), fourniture d'une protection sociale accrue aux couches les plus faibles du salariat et à la classe moyenne, régulation des prix, y compris les loyers. Une fois que le pays commencera à se remettre de la catastrophe de l'adhésion à l'Union économique et monétaire, les revenus devraient connaître une tendance à la hausse, surtout si le programme alternatif proposé est mis en œuvre.

25. Actuellement la Grèce est proche de l'excédent budgétaire primaire, après des années de récession et les coupes claires dans les dépenses publiques, comme cela a été expliqué dans la section 7ii. Après la sortie de l'euro, le pays cessera les paiements de la dette à la Banque centrale européenne et au Fonds monétaire international. Néanmoins, il est possible que l'excédent primaire disparaisse à court terme, car les recettes fiscales diminueront. À moyen terme, la Grèce aura besoin d'une forte politique d'investissements publics pour améliorer son infrastructure et stimuler l'investissement privé. Pour le financer, le gouvernement pourrait avoir recours à

la banque centrale, retrouvant la compétence régalienne sur la politique monétaire. Il n'y a rien d'intrinsèquement mauvais dans la création monétaire pour soutenir les dépenses budgétaires, à condition qu'elle soit maîtrisée, et ce durant des périodes courtes, comme l'expérience récente des États-Unis, du Japon et du Royaume-Uni l'a montré. Il y a peu de raisons de croire que cela conduirait à une inflation rapide, compte tenu en particulier de l'état fortement déprimé de l'économie grecque, dont la production s'est contractée de 25% depuis 2008.

26. L'énorme stock de 77 milliards d'euros de rentrées fiscales non recouvrées (impôts, amendes, etc.) doit être apuré en appliquant des critères sociaux. La grande majorité de ces impayés est faite de créances inférieures à 5 000 euros qui se sont accumulées pendant la crise. En volume, la plus grande partie de la dette en termes monétaires (peut-être 60 milliards d'euros) est due par quelques milliers de grands débiteurs, principalement des entreprises, mais également des personnes physiques. Dans la pratique, une faible partie de ces 77 milliards pourrait être recouvrée – elle est évaluée à 10 milliards d'euros. Le gouvernement Syriza a déjà fait des progrès à cet égard en adoptant une loi qui exonère la grande majorité des petits débiteurs, tout en encourageant également les grands débiteurs à régler leurs dettes. Il est cependant clair que l'État doit mener ce processus de recouvrement en affrontant la corruption, selon les lignes discutées dans la section 7 ii.

27. Enfin, l'approvisionnement des marchés-clés – pharmacie, alimentation et carburants – est une question à régler très rapidement. Des mesures administratives seront probablement nécessaires pour

assurer l'accès à des biens essentiels pour l'industrie et également pour les groupes sociaux les plus vulnérables. Le rationnement ne prendrait cependant pas la forme des coupons ou de cartes pour la population. Des mesures devraient être prises pour assurer un accès préférentiel aux médicaments, à la nourriture et au carburant pour les groupes les plus vulnérables et pour ceux qui sont économiquement importants. Il s'agira d'accorder des priorités selon les nécessités et l'importance économique. À noter, à la suite de l'effondrement des revenus, l'accès au combustible, aux médicaments et à la nourriture est déjà devenu un sujet très problématique pour de vastes couches de la classe ouvrière. À noter enfin que le compte courant du pays est pratiquement équilibré, et donc qu'il dispose de ressources raisonnables pour assurer les importations.

28. En traitant du problème des marchés clés, il est essentiel de garder à l'esprit qu'une énorme capacité en termes de force de travail et moyens de production est actuellement sous-utilisée, et qu'elle pourrait être mise rapidement à la disposition du marché intérieur. La Grèce couvre déjà une partie de ses approvisionnements alimentaires clés par ses propres ressources. En outre, elle couvre ses besoins énergétiques en produisant de l'électricité, encore qu'un accord inter-étatique soit nécessaire pour la disponibilité en carburant automobile. La Grèce, enfin, dispose d'une industrie nationale des médicaments et pourrait donner la priorité aux importations de médicaments d'urgence, y compris les génériques, moins chers, et disponibles chez une variété de fournisseurs à travers le monde.

29. La sortie de l'Union économique et monétaire et la transformation sociale qui suivrait feraient des gagnants et des perdants dans tout le pays. Notons d'abord que les politiques d'austérité suivies depuis 2010 ont imposé les coûts de la contraction de l'économie aux salariés et à la classe moyenne, en épargnant la classe moyenne supérieure et les riches, qui sont restés pratiquement à l'abri. La sortie de l'euro offre l'opportunité d'imposer le coût de la crise aux riches, en soutenant les travailleurs et la classe moyenne. Elle réduirait certes le pouvoir d'achat des dépôts bancaires pour les produits importés, mais aussi les taux des prêts bancaires, ce qui bénéficiera à la classe moyenne. Le rebond de la production permettrait de protéger le travail salarié par la baisse du chômage, et conduirait progressivement à l'augmentation des revenus. Reconquérir le marché intérieur est dans l'intérêt des PME, qui constituent l'épine dorsale de l'économie grecque. À moyen terme, les gagnants de la sortie de l'euro, si le programme alternatif de la section 7 est mis en œuvre, seront, sans aucune doute, les travailleurs et la classe moyenne en Grèce. Les perdants seront les banques et les grandes entreprises associées, qui dirigent le pays depuis des décennies et sont les partisans les plus fervents de son maintien dans l'Union économique et monétaire.

Annexe A

Petros Miliarakis

Addendum juridique sur la sortie de l'UEM

L'euro a introduit un élément fédéral dans la structure de l'Union européenne. Il en résulte que la monnaie unique est étroitement associée aux principes et valeurs de l'Union européenne¹ : établir un marché intérieur de concurrence libre et non faussée, mais aussi assurer le bien-être de la population, le plein emploi, la cohésion sociale et la solidarité entre les États membres.

Il est incontestable que sur les thématiques concernant l'*imperium* des personnes et le *dominium* sur les choses, qui relèvent de la souveraineté², une dimension politique s'ajoute aux aspects juridiques. Plus précisément : la renonciation d'un État à l'exercice de sa souveraineté répond-elle à une « logique fédérale » imposée ou cette renonciation à l'exercice de la souveraineté, monétaire plus précisément, entraîne-t-elle l'accroissement correspondant

1. Voir les arts 2, 3 et 6 du TUE.

2. Par ailleurs, « le pouvoir de l'État de battre monnaie dérive uniquement de son *imperium*, qui constitue un élément du concept de l'État », voir H. Krispis, *The payment obligation*, 1964, p. 4.

de la souveraineté d'un autre État membre, dans le cadre de l'Union monétaire ?

Certes, l'adhésion à l'UEM, en plus des étapes prévues, fixe certains critères concernant l'inflation, les déficits budgétaires et la dette publique³. La Grèce, en dépit du fait que, dans un premier temps, elle ne satisfaisait pas à ces critères, a « réussi » quand même à adopter l'euro comme monnaie nationale par la décision 2000/427/CE du Conseil européen⁴.

La question du retrait

Au regard de la structure générale de l'Union monétaire et de ses règlements, il est clair qu'un État-membre peut opter pour la sortie. C'est le cas, de manière explicite, quand le pays ne répond pas aux exigences du Pacte de stabilité du fait de défaillances dans la discipline budgétaire. De manière plus générale, il en est de même quand l'économie connaît une instabilité de nature à rendre l'État concerné incapable de respecter ses engagements. C'est aussi le cas pour un État qui, en échouant à répondre aux critères prévus par le Traité, voit ses efforts se traduire par une crise humanitaire. Il convient de noter que l'apparition d'une crise humanitaire va à l'encontre des principes et des dispositions du système juridique de l'UE⁵.

3. Voir l'article 126 du TFUE et le Protocole n° 12, également à comparer aux articles 3 §. 1, (c), aux articles 119 §. 2, art. 128, art. 137, art. 140, art. 219, art. 282 § 3 et art. 320 TFUE

4. JO L 167 du 7.7.2000.

5. À voir, à titre indicatif, les articles 2, 3 § 1, 2 et 3 et de l'art. 6 du TUE ainsi que les art. 151 à 161 du TFUE.

Dans ce contexte, la question qui se pose est celle du processus juridique de retrait d'un État membre de la zone euro.

Les procédures de retrait, concerté ou unilatéral, sont fixées par les articles 61 et 62 de la Convention de Vienne, convention qui régit le droit des traités. Ces articles prévoient, en droit international public, dans une approche pragmatique des faits, l'extinction d'un traité lorsque les circonstances qui existaient quand il a été signé ont fondamentalement changé (*clausula rebus sic standibus*).

Cela signifie que l'État membre souhaitant se retirer de la zone euro de manière unilatérale peut se prévaloir de l'impossibilité d'exécution du Traité, ainsi que du changement fondamental de circonstances par rapport à celles qui existaient au moment de la conclusion du Traité, changement ni prévu, ni prévisible par les parties lors de la signature de l'accord. Par conséquent, l'État membre souhaitant se retirer unilatéralement de la zone euro peut avancer comme argument le changement radical de la portée des obligations dérivant de l'application du Traité.

Cela étant, il faut raisonner autour de trois questions juridiques majeures :

- Existe-t-il des dispositions juridiques, incorporées aux textes, sur la base desquelles un État membre de la zone euro pourrait être forcé au retrait de l'Union européenne ?
- Existe-t-il des dispositions juridiques, incorporées aux textes, sur la base desquelles un État membre de la zone euro pourrait se retirer volontairement de l'Union européenne ?

- Un retrait volontaire de la zone euro suppose-t-il ou exige-t-il nécessairement la sortie de l'Union européenne ?

Les réponses sont fournies par les dispositions pertinentes du traité de Lisbonne. Ce Traité est composé de deux textes, le Traité sur l'Union européenne (TUE) et le Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE), textes qui ont la même valeur. De ce fait, on fera référence aux deux textes.

Pour la première question, la réponse est la suivante :

Les dispositions du TFUE créent un ensemble rigide de règles juridiques, qui régissent expressément le retrait forcé d'un État membre de la zone euro.

Il en découle que le retrait forcé d'un État membre, c'est-à-dire un retrait sans le consentement et l'action conjointe de l'État intéressé, est exclu par les dispositions du Traité. Une telle conclusion résulte principalement du § 3 de l'art. 140 du TFUE⁶, ainsi que du Règlement concernant l'introduction de l'euro (974/98), selon lequel le taux de conversion en euro de la monnaie de chaque État membre est fixé « irrévocablement ».

Le Règlement concernant l'introduction de l'euro (974/98) ne pourrait être remplacé que par un *actus contrarius*. Toutefois, le droit de l'UE n'autorise pas l'introduction d'un tel *actus contrarius*.

Pour le retrait forcé d'un État de la zone euro, on invoque aussi l'art. 352 du TFUE. Cette disposition prévoit que « si une action de l'Union paraît nécessaire, dans le cadre des politiques définies par les

6. Voir également à titre indicatif les articles 120, 126 et 137 du TFUE.

traités, pour atteindre l'un des objectifs visés par les traités, sans que ceux-ci n'aient été prévus, les pouvoirs d'action requis à cet effet [...] » reviennent au Conseil. Le Conseil statue à l'unanimité. Mais le retrait forcé d'un État membre de la zone euro violerait le principe d'attribution de compétences de l'art. 5 du TUE, régissant la délimitation des compétences de l'Union.

Par conséquent, les normes européennes et l'ordre juridique de l'UE ne prévoient aucune base juridique pour le retrait forcé d'un État membre de la zone euro.

Dans le cadre du droit international public, les organes de l'UE ne peuvent pas invoquer la Convention de Vienne, qui peut seulement l'être par un État membre désireux de quitter la zone euro. Les organes de l'Union européenne ne peuvent pas s'appuyer sur les articles 61 et 62 de la Convention de Vienne car ils sont liés par les dispositions plus spécifiques des Traités (article 7 du TUE et articles 126, 258 et 259 du TFUE), qui les privent de cette possibilité.

De ce fait, le retrait d'un État membre de la zone euro à l'initiative des institutions européennes est exclu par les textes. Le retrait forcé n'est pas envisageable.

En revanche, le retrait concerté d'un État membre de la zone euro est conforme aux Traités. La base juridique est l'article 50 du TUE (retrait à l'initiative d'un État de l'Union), et aux articles 352 du TFUE, conjointement avec les articles 61 et 62 de la Convention de Vienne. Une telle argumentation juridique est la plus appropriée, car elle ne porte pas préjudice au §2 de l'article 4 du Traité de l'UE,

et constitue une base juridique suffisante pour le retrait d'un État membre de la zone euro.

Pour la deuxième question, en corrélation étroite avec la troisième, la réponse est la suivante :

1) Le Traité de l'UE⁷ intègre pour la première fois une clause de retrait d'un État membre de l'Union européenne, conformément à ses règles constitutionnelles⁸. Cette option est offerte tant aux États membres participant à la zone euro qu'aux États membres n'y participant pas, par l'article 50 du TUE.

2) Compte tenu de ce qui précède, pour sortir de la zone euro, l'État intéressé peut avoir recours à l'article 50 du Traité de l'UE. L'article 50 peut être interprété par analogie pour justifier le retrait de la zone euro. Il permet le « plus », c'est-à-dire la sortie de l'Union européenne. De ce fait, il s'applique également pour le « moins », la sortie partielle de l'UE, c'est-à-dire la sortie de l'euro. Le « moins » (la sortie de l'UEM) est inclus dans le « plus » (la sortie de l'UE). Ce raisonnement s'inscrit dans la norme jurisprudentielle d'interprétation « *a fortiori* » posant le principe suivant : si aucune disposition expresse ne prévoit le contraire, le « plus » incorpore le « moins ». Par conséquent, si le « plus » est permis, c'est-à-dire le retrait de l'UE, et si rien ne prévoit le contraire, il va de soi que le « moins » (le retrait partiel de l'UE par la sortie de l'UEM) est également permis. Ainsi, c'est un droit inaliénable d'accomplir le « moins », le retrait unilatéral d'un État membre de la zone euro. De même, comme l'Union dispose de sa propre personnalité juridique, distincte de celle des États

7. Voir l'article 50 du Traité UE

8. À comparer avec l'art. 4 §. 2

membres, le retrait de la zone euro n'implique aucunement que l'État perde la qualité d'État-membre de l'Union européenne⁹.

Annotation expresse - ad rem

1) Comme l'adhésion d'un État membre à l'Union européenne n'implique pas nécessairement son adhésion à l'euro, d'une manière analogue, *a contrario*, la sortie d'un État membre de l'euro n'entraîne pas nécessairement sa sortie de l'Union européenne.

Il convient de noter que la Cour constitutionnelle allemande¹⁰ dans sa décision bien connue sur le traité de Maastricht, a pris une position claire sur l'option offerte à l'Allemagne de mettre un terme à son adhésion au Traité de Maastricht, s'il s'avère que les objectifs de l'UEM échouent.

2) Dans tous les cas, la sortie de l'euro n'entraîne pas l'exclusion de l'Ecofin (réunion des ministres des Finances), instance à laquelle tous les États membres de l'Union européenne participent. Dans le cas d'une sortie de l'euro, cependant, la participation de l'État membre à l'Eurogroupe¹¹ cesse, car seuls les États membres en sont membres.

3) En outre, s'agissant de la Banque centrale de l'État-membre qui sort de l'euro, il est clair qu'elle continue à être intégrée et d'opérer dans le cadre du Système européen de banques centrales - (SEBC)¹², système auquel tous les pays de l'Union européenne participent, indépendamment de l'adoption ou non

9. Voir l'art. 47 du TUE en corrélation avec l'art. 335 du TFUE.

10. Voir BVerCE89, 155. Voir aussi D.Papagiannis, *European Law*, 2011, p. 602.

11. Voir les articles 137 du TFUE et le protocole 14.

12. Voir les articles 127, 129, 282 § 1, 284 du TFUE.

de l'euro comme monnaie nationale. Les banques centrales forment l'Eurosystème et mettent en œuvre la politique monétaire de l'Union. La Banque centrale européenne dispose de la personnalité juridique.

Enfin, ni l'Eurogroupe, ni l'Ecofin ou les institutions composant le SEBC, ne constituent des institutions de l'Union européenne au sens de l'article ¹³ du Traité de l'UE. En revanche, et cela pour la première fois dans le cadre du traité de Lisbonne, la Banque centrale européenne est une institution de l'Union européenne.

En conclusion, les fonctions du SEBC sont définies au § 2 de l'article 127 du TFUE.

Quant au régime applicable au retrait de l'Eurosystème, il relève du principe de proportionnalité¹³, principe de l'ordre juridique de l'UE et de son action législative, conformément aux dispositions de l'article 5, § 4 du TUE et du protocole n° 2.

Le contenu et la forme de l'action de l'Union européenne, dans le cas du retrait de la Grèce de la zone euro, ne doivent pas excéder ce qui est nécessaire pour atteindre les objectifs des traités ; l'action (de retrait de l'euro) ne viole pas les principes fondamentaux de l'UE, qui œuvre pour promouvoir la

13. Voir G. De Burca, *The Principle of Proportionality and its Application in EC Law*, 13 YB EUR. L. 105, 1993 ; N.Emiliou, *The Principle of Proportionality in European Law: A Comparative Study*, Londres, Kluwer Law International, 1996, T.Franck, « On Proportionality of Countermeasures in International Law », 102 *Am. J. Int'l L.* 715, 2008, V. Jackson, "Being Proportional about Proportionality," 21 *Const Commentaire*, 803, 2004, M. Kumm, "Democracy Is Not Enough: Rights, Proportionality and the Point of Judicial Review", New York University Law and Legal Theory, *Working Papers*, Paper 118, 2009).

paix, ses valeurs et le bien-être de ses peuples, selon le §. 1 de l'article 3 du TUE.

Nous ne devrions pas omettre de rappeler que l'histoire de l'UE nous offre un exemple de retrait concerté avec la sortie du Groenland¹⁴.

■
14. Le retrait du Groenland a eu lieu avant l'adoption du traité de Maastricht et antérieurement à l'introduction de la règle du traité de Lisbonne sur le retrait volontaire.

ANNEXE B

Restrictions appliquées à Chypre, mars 2013

a) L'encaissement des chèques est interdit.

b) Ce qui est autorisé :

(i) Le paiement sans numéraire ou le transfert des dépôts/fonds aux comptes détenus par les autres établissements de crédit au sein de l'État jusqu'à 50 000 euros par mois et par personne physique dans chaque établissement de crédit indépendamment de l'objet de l'opération.

(ii) Le paiement sans numéraire ou le transfert des dépôts/fonds aux comptes détenus par les autres établissements de crédit au sein de la République jusqu'à 200 000 euros par mois et par personne morale dans chaque établissement de crédit indépendamment de l'objet de l'opération.

(iii) Le paiement sans numéraire ou le transfert des dépôts/fonds aux comptes détenus dans d'autres établissements de crédit au sein de l'État pour l'achat de biens et ou de services indépendamment de la quantité. Cependant, le paiement sans numéraire d'un établissement de crédit à

une autre personne pour son propre compte est interdit. Toutefois, l'établissement de crédit peut demander des documents justificatifs, si cela est jugé nécessaire.

c) Le paiement sans numéraire ou le transfert et des dépôts/fonds sur des comptes détenus à l'étranger sont interdites, à l'exception de :

(i) les opérations qui relèvent de l'activité normale de l'entreprise du client sur présentation de pièces justificatives comme suit :

(aa) le paiement ou le transfert des dépôts/fonds jusqu'à 1 000 000 d'euros par transaction, ne sont pas soumis à l'approbation du Comité. À condition que chaque établissement de crédit veille à ce que les documents justificatifs présentés dans chaque cas justifient le paiement et/ou le transfert des dépôts/fonds.

(bb) le paiement ou le transfert des dépôts/fonds susmentionnés de 1 000 000 d'euros par transaction est soumis à l'approbation du Comité. L'établissement de crédit concerné soumet à la Commission une demande pour chaque paiement et/ou pour le transfert de dépôts/fonds ainsi que les documents justificatifs nécessaires. L'institution de paiement concernée peut soumettre au Comité une demande pour chaque paiement et/ou le transfert des dépôts/fonds et les documents justificatifs nécessaires et le nom de l'établissement de crédit concerné. Le Comité décide en prenant en compte les documents justificatifs et la réserve de liquidité de l'établissement de crédit. La décision du Comité est, dans tous les cas, communiquée à l'établissement de crédit et à

tout établissement de paiement pertinent. Le Comité peut demander des informations pour tout paiement et transfert relevant de la catégorie mentionnée en (bb).

(ii) les paiements des salaires des employés, sur présentation des pièces justificatives, sont autorisés.

(iii) le transfert des frais de subsistance jusqu'à 5 000 euros par trimestre ainsi que les frais de scolarité d'une personne, parent au premier degré d'un résident de Chypre, qui étudie à l'étranger, sur la base de documents à l'appui, est autorisé sous conditions.

Le transfert pour les frais de subsistance n'est autorisé qu'à condition que l'établissement de crédit concerné présente des justificatifs établissant que la personne qui reçoit le paiement et/ou le transfert des dépôts/fonds est étudiant à l'étranger et est un parent au premier degré d'un résident de Chypre ; et pourvu que les frais de scolarité soient payés uniquement à l'établissement d'enseignement bénéficiaire, sur présentation des justificatifs pertinents ; pourvu encore que l'établissement de crédit tienne un registre pour contrôler et enregistrer tous les paiements ; pourvu encore que le Comité puisse exiger la présentation, à son attention, du registre mentionné et des informations ci-dessus sur tout paiement et/ou transfert qui relève du cas (iii).

(iv) les transferts de dépôts/fonds et de paiement en dehors de l'État est permis, jusqu'à 5 000 euros par mois et par personne, pour chaque établissement de crédit ou institution indépendamment de l'objet de la transaction.

d) Les sommes transférées à partir d'un dépôt à terme fixe vers un compte courant/compte à vue doivent être soumises à des mesures restrictives applicables aux comptes courants/ et aux comptes courants à vue.

e) Les exportations de billets en euros et/ou les billets en devises étrangères sont interdites au-delà de 3 000 euros ou l'équivalent en monnaie étrangère, par personne physique et par voyage à l'étranger. Le Directeur du département des douanes veille à la mise en œuvre de cette mesure.

f) Toute transaction financière, de paiement et/ou de transfert, qui n'a pas été exécutée avant l'entrée en vigueur des mesures restrictives temporaires sur les opérations du décret d'urgence de premier degré de l'année 2013 (année en cours) est soumise à des mesures restrictives prévues dans le présent décret. Toute transaction financière, tout paiement et ou transfert, qui n'a pas été traité par l'établissement de crédit avant l'entrée en vigueur des mesures restrictives temporaires sur les opérations du décret d'urgence de premier degré de l'année 2013 (année en cours), sera annulée, et devra être exécutée de nouveau.

g) il est interdit aux institutions de crédit de faciliter le contournement des mesures restrictives.

h) les mesures restrictives sont applicables à tous les comptes, à tous les paiements et tous les transferts indépendamment de la dénomination de la monnaie.

i) Il est interdit de transférer des billets en euros et/ou des billets en devises, dans les zones de la République de Chypre, qui échappent au contrôle de la République (provisions applicables aux transferts

de capitaux au delà de la ligne verte de séparation de Chypre dû au conflit chypriote) au-delà de la quantité de :

(i) 300 euros par jour ou l'équivalent en monnaie étrangère, par personne physique qui a sa résidence permanente dans la République de Chypre. Si une personne physique réside dans les zones de la République où la République n'exerce pas de contrôle efficace, le transfert de billets en euros au-delà de 300 euros est permis, si les billets en euros proviennent du paiement de salaires, dont la source se situe dans la zone sous contrôle effectif de la République, sur présentation des documents justificatifs (provision pour les travailleurs frontaliers traversant la ligne verte de séparation)

(ii) 500 euros par jour ou l'équivalent en monnaie étrangère, par personne physique qui a sa résidence permanente à l'étranger. Le Directeur du département des douanes veille à la mise en œuvre de cette mesure.

j) L'ouverture d'un nouveau compte pour toute personne qui n'est pas cliente d'un établissement de crédit à la date d'entrée en vigueur de l'application des mesures restrictives temporaires sur les opérations du décret d'urgence de premier degré de 2013 est interdite à moins que :

(i) le compte ne soit crédité par des fonds transférés de l'étranger vers l'État, ou

(ii) si l'approbation préalable de la Commission est obtenue, ou

(iii) si le compte créé est un compte de dépôt à terme fixe, alimenté par des fonds de trésorerie à condition que :

- (aa) le montant déposé dépasse 5 000 euros ;
- (bb) et que le nouveau dépôt à terme fixe ne puisse être résilié avant son échéance.

Lors de la première échéance du dépôt à terme fixe, les fonds du dépôt à terme fixe ne seront pas soumis aux mesures restrictives imposées par l'alinéa (b) du décret ;

L'ouverture d'un compte courant pour le bénéficiaire/les bénéficiaires du dépôt à terme fixe est autorisée :

(iv) pourvu que le compte concerne un nouveau prêt accordé après l'entrée en vigueur des mesures restrictives temporaires sur les opérations en cas d'urgence du dix-neuvième décret de 2013 (plusieurs règlements ont été décrétés dans les mois qui ont suivi) ;

- pourvu que l'ouverture d'un compte courant/d'un compte à vue soit liée à un nouveau prêt et que les fonds du nouveau compte courant/d'un compte à vue ne soient utilisés que pour le service de l'emprunt et pour l'activité régulière du client et non à des fins de dépôt ;

- pourvu que le solde créditeur du compte courant/compte à vue ne dépasse à aucun moment le montant du solde de l'emprunt ;

- pourvu que les fonds du prêt soient versés dans un compte courant/à vue, dans le même établissement de crédit, établi dans le pays, et se soumettent aux mesures restrictives en vigueur. Les fonds du compte courant/à vue peuvent être déposés en espèces ou être transférés d'un compte à l'étranger ou d'autres

comptes au sein de la République, sous réserve des mesures restrictives en vigueur.

k) Il est interdit d'ajouter de nouveaux bénéficiaires à un compte courant/compte à vue, sauf si l'approbation préalable de la Commission est obtenue.

Exceptions

A. Tout argent transféré de l'étranger vers l'État.

B. Le retrait d'argent en utilisant une carte de crédit et/ou de débit ou une carte prépayée émise par des institutions étrangères sur des comptes à l'étranger.

C. L'encaissement des chèques émis sur les comptes détenus par des institutions étrangères à l'étranger.

D. Les retraits en espèces à partir de comptes des établissements de crédit de la Banque centrale.

E. Les paiements et les recettes de la République.

F. Les paiements et les recettes de la Banque centrale.

G. Les missions diplomatiques étrangères et les missions de l'ONU dans la République, sur la base des exemptions prévues par la Convention de Vienne pour les relations diplomatiques et les accords entre la République et les Nations-Unies et d'autres accords internationaux qui ont préséance sur les législations nationales.

H. Les paiements via une carte de débit et/ou de crédit ou une carte prépayée.

I. Les transactions ou les paiements autorisés par le Comité.

ANNEXE C

Le risque d'inflation à la suite de la dévaluation de la nouvelle monnaie

La dévaluation nominale de la nouvelle drachme conduira-t-elle à l'inflation ou bien à un coup de pouce pour sortir de la crise ? Pour appréhender la question, le concept à retenir est le *pass through* (les effets répercutés) qui mesure généralement l'impact de la dévaluation sur l'inflation. Le *pass through* comprend :

1) la répercussion de la hausse du prix des devises étrangères sur le prix des importations ;

2) la répercussion de la hausse du prix des matières importées et des marchandises sur les prix à la consommation ;

3) la répercussion du prix des importations sur les prix de la production, et donc sur les biens de consommation et sur les biens exportés ;

Mais il est important de noter que, en fait :

i) les prix à l'importation ne sont qu'une composante de l'indice de prix à la consommation, les matières premières ne sont qu'une parmi de nombreuses entrées, et ainsi de suite ;

ii) l'élasticité¹⁵ de la demande à court terme est toujours inférieure à celle de la demande à long terme. En outre, l'ajustement peut prendre des années, en raison de la lenteur des fluctuations des prix.

L'expérience historique montre – en particulier dans les épisodes de dévaluation de grande envergure – que le *pass through* a généralement été inférieur à un, c'est-à-dire que le réalignement nominal des prix est resté inférieur à la dévaluation, dont il n'a donc pas annulé les effets par le biais de l'inflation. Les dévaluations nominales conduisent généralement à des dévaluations réelles et ont donc des effets positifs sur le commerce et la production. Il est inutile de préciser qu'il en est de même lorsque les conditions de Marshall-Lerner¹⁶ sur l'élasticité de la demande sont également satisfaites. Il y a eu des exceptions, comme au Mexique, où les effets réels étaient transitoires, et dans d'autres pays d'Amérique latine, où le *pass through* était supérieur à un : dans ces cas, les avantages de la dévaluation nominale de la monnaie ont été rapidement érodés par l'inflation. Mais il ressort de l'expérience de l'histoire que les dévaluations ont généralement un effet positif.

Dans le cas de l'économie grecque, la littérature empirique indique qu'une dévaluation nominale est

15. Ndlr : En économie, l'élasticité mesure la variation d'une grandeur provoquée par la variation d'une autre. Si les prix augmentent de 10% pour une dévaluation de 20%, l'élasticité sera de 10/20, soit 0,5.

16. Formulées successivement par les économistes Alfred Marshall en 1923 et Abba Lerner en 1944, ces conditions visent à établir ce qui fait que la balance commerciale d'un pays s'améliore ou non à la suite d'une dévaluation.

susceptible de conduire à une dévaluation réelle, et qu'elle peut avoir un effet positif sur la production, au lieu de conduire à une inflation importante. Notons quelques éléments de l'économie grecque qui rendent cette affirmation crédible :

1) dans la plupart des études, les conditions Marshall-Lerner sont satisfaites ;

2) le *pass through* de long terme, c'est-à-dire la répercussion d'une dévaluation nominale sur les prix des importations, sera probablement élevé selon ces études ;

3) le multiplicateur keynésien¹⁷ est plutôt élevé, à environ 1,5.

Le *pass through* du taux de change nominal sur les prix à l'importation à long terme se rapproche de l'unité pour l'économie grecque. Toutefois, cela ne signifie pas qu'une dévaluation nominale se traduise dans un rapport de un-à-un dans l'inflation (annulant ainsi les avantages de l'ajustement du taux de change nominal). Au contraire, on pourrait s'attendre en ce que l'effet de courte durée soit positif pour les exportations, et donc l'emploi. La raison en est que, pour l'élasticité des prix, il existe un écart important, qui crée un décalage entre la dévaluation de la monnaie et l'inflation. Évidemment, cette élasticité dépend de la structure des branches de production et du processus de production lui-même, puisque les prix relatifs changeraient considérablement après la dévaluation. Les branches de production où les intrants sont les produits du pays et les

17. Ndlr : Le multiplicateur keynésien exprime la relation entre une variation de la dépense (dépense publique) et la variation du revenu qu'elle génère. S'il est supérieur à 1, l'effet de la dépense est bénéfique pour l'économie.

branches où il y a forte concurrence verraient leurs prix augmenter moins que d'autres. Notons également que certains domaines du secteur des services sont connus pour s'ajuster très vite, surtout dans le secteur touristique, très important pour la Grèce.

Mariolis et Katsinos, qui sont les auteurs de la seule étude significative sur les effets de la dévaluation pour la Grèce au niveau de l'industrie notent que le *pass through* n'est pas le même selon les secteurs, celui de l'énergie étant de façon évidente le plus touché. Ils estiment qu'il faut cinq ans pour qu'une dévaluation de 50% produise une augmentation de 45% des prix de l'énergie. Même dans ce cas, il serait possible pour le gouvernement grec de gérer l'augmentation des prix en réduisant les taxes, en particulier si l'économie continue de croître. Mariolis et Katsinos en tirent la conclusion générale qu'une dévaluation aurait un effet fortement positif sur la production grecque. Selon leur analyse, les effets sur l'inflation seront probablement modestes : dans le pire des cas, l'inflation annuelle est estimée juste au-dessus de 9%, pour baisser à juste au-dessus de 2% cinq ans après.

Références

Antonopoulos, R., “Responding to the unemployment challenge: A job guarantee proposal for Greece”, avril 2014, Levy Economics Institute, Annandale on Hudson, New York, disponible en ligne http://www.levyinstitute.org/pubs/rpr_apr_14.pdf

Artavanis, N., Morse, A., and Tsoutsoura, M., 2012, “Tax Evasion across Industries: Soft Credit Evidence from Greece”, disponible en ligne, <http://www.chicagobooth.edu/blogs/informingreform/docs/taxevasion.pdf>

Bank of Greece, 2012, “Report on the recapitalisation and restructuring of the Greek banking system”, Athènes, disponible en ligne http://www.bankofgreece.gr/BogEkdo-seis/Report_on_the_recapitalisation_and_restructuring.pdf

Directive 2011/85/UE du Conseil du 8 novembre 2011 sur les exigences applicables aux cadres budgétaires des États membres, JO L 306.

European Commission, 2014b, “Greece: Recovery signs strengthening”, Brussels, disponible en ligne, http://ec.Europa.eu/economy_finance/eu/forecasts/2014_spring/el_en.pdf

Flassbeck H, Davidson P, Galbraith JK, Koo R and Ghosh J (2013). « Handelt jetzt! Das globale Manifest zur Rettung der Wirtschaft ». Frankfurt am Main, Westend Verlag.

Flassbeck H et C. Lapavitsas, 2013, “The Systemic Crisis of the Euro: True Causes and Effective Therapies”, Rosa Luxemburg Stiftung Studien, disponible en ligne http://www.Rosalux.de/fileadmin/rls_uploads/pdfs/Studien/Studien_The_systemic_crisis_web.pdf

Flassbeck H. et C. Lapavitsas, 2015, "Against the Troika: Crisis and Austerity in the Eurozone", Verso: London and New York.

Hellenic Financial Stability Fund, 2013, Annual Report, disponible en ligne, http://www.hfsf.gr/files/hfsf_annual_report_2013_en.pdf

FMI, 2013, "Greece. Selected Issues: IMF Country Report No. 13/155", disponible en ligne, <http://www.imf.org/external/pubs/ft/scr/2013/cr13155.pdf>

International Federation of Red Cross and Red Crescent Societies, 2013, "The 'quiet desperation' of homeless people in Greece", disponible en ligne, <https://www.ifrc.org/en/news-and-media/news-stories/Europe-central-asia/greece/the-quiet-desperation-of-homeless-people-in-greece-60635/>

Kentikelenis, A., Karanikolos M., Papanicolas I., Basu S., McKee M., and Stuckler D., 2011, "Health effects of a financial crisis: omens of a Greek tragedy". *The Lancet*, 387: 9801, pp. 1457-1458, doi:10.1016/S0140-6736(11)61556-0

Lapavitsas C, 2013, *Profiting without Producing: How Finance Exploits Us All*, Verso: London and New York.

Lapavitsas C., A. Kaltenbrunner, G. Lambrinidis, D. Lindo, J. Meadway, J. Michell, J.P. Paineira, J. Powell, E. Pires, A. Stenfors, N. Teles, and L. Vatikiotis, (2012), *Crisis in the Eurozone*, Verso: London and New York.

Lapavitsas, C., and Munevar, D. 2014, "Greece Needs a Deep Debt Write Off", Occasional Policy Paper #10. Research on Money and Finance, disponible en ligne: http://www.researchonmoneyandfinance.org/images/occasional_policy_papers/RMF-OPP-10-Lapavitsas-Munevar.pdf

Mariolis, T et Katsinos A (2011). "Return to Devalued Drachma, Cost-Push Inflation and International Competitiveness", Munich Personal RePEc Archive (M.P.R.A.),

MPRA Paper No. 35413, disponible en ligne: http://mpra.ub.uni-muenchen.de/35413/1/MPRA_paper_35413.pdf
Ministry of Finance of Greece, 2014, State Budget Execution Monthly Bulletin, décembre 2013, Athènes, disponible en ligne : http://www.minfin.gr/contentapi/f/binaryChannel/minfin/datastore/c8/c2/4e/c8c24e-f3e8c5b5690cb8bc61c944cfced5145b0a/application/pdf/Bulletin_12_2013.pdf

OECD, 2014, “How is Life in Greece”, OECD Better, Life Initiative, retrieved from <http://www.oecd.org/statistics/BLI%202014%20Greece%20country%20report.pdf>

Règlement (UE) n° 1173/2011 du Parlement européen et du Conseil du 16 novembre 2011 sur la mise en œuvre efficace de la surveillance budgétaire dans la zone euro, JO L 306 du 23.11.2011.

Règlement (UE) n° 1174/2011 du Parlement européen et du Conseil du 16 novembre 2011 établissant des mesures d'exécution en vue de remédier aux déséquilibres macroéconomiques excessifs dans la zone euro, JO L 306 du 23.11.2011.

Règlement (UE) n° 1175/2011 du Parlement européen et du Conseil du 16 novembre 2011 modifiant le règlement (CE) n° 1466/97 du Conseil relatif au renforcement de la surveillance des positions budgétaires ainsi que de la surveillance et de la coordination des politiques économiques, JO L 306 du 23.11.2011.

Règlement (UE) n° 1176/2011 du Parlement européen et du Conseil du 16 novembre 2011 sur la prévention et la correction des déséquilibres macroéconomiques, JO L 306 du 23.11.2011.

Règlement (UE) n° 1177/2011 du Conseil du 8 novembre 2011 modifiant le règlement (CE) n° 1467/97 visant à accélérer et à clarifier la mise en œuvre de la procédure concernant les déficits excessifs, JO L 306 du 23.11.2011.

Règlement (UE) n ° 472/2013 du Parlement européen et du Conseil du 21 mai 2013 relatif au renforcement de la surveillance économique et budgétaire des États membres de la zone euro connaissant ou risquant de connaître de sérieuses difficultés du point de vue de leur stabilité financière JO L 140 du 27.5.2013.

Règlement (UE) n ° 473/2013 du Parlement européen et du Conseil du 21 mai 2013 établissant des dispositions communes pour le suivi et l'évaluation des projets de plans budgétaires et pour la correction des déficits excessifs dans les États membres de la zone euro, JO L 140 du 27.5.2013.

UNICEF, 2014, "Report. The Condition of Children in Greece", in Greek, Greek National Committee, March, Athènes, disponible en ligne, <http://www.unicef.gr/uploads/filemanager/PDF/2014/children-in-greece-2014.pdf>

La gauche et la monnaie européenne : Face A, Face B

Cédric Durand

En politique, les erreurs théoriques se paient cash¹. La gauche a cru pouvoir sauver l'internationalisme en s'accrochant à un projet européen mené de bout en bout par les banques et les multinationales. Elle s'y est cassé les dents. En Grèce, elle a préféré abandonner sa propre politique plutôt que de renoncer à changer l'Euro. Quelles leçons en tirer ? Face A, Face B.

Face A

Pour commencer, il faut se mettre une bonne fois pour toute dans le crâne que la probabilité de réalisation du plan A est infinitésimale. Le plan A est celui d'un bon euro. Toutes les vilénies de l'euro réellement existant dessinent en creux ce que serait cette monnaie unique devenue vertueuse : financement monétaire des dettes publiques, construction d'un État social européen en commençant par un système d'assurance-chômage, plan d'investisse-

■
1. Ce texte reprend une intervention faite au sommet du Plan B, samedi 23 janvier 2016 à Paris.

ment continental pour créer des emplois et engager enfin sérieusement la transition écologique. Sur le papier, rien d'impossible à cela. Mais dans la vraie vie, c'est une autre paire de manches.

Cependant, contrairement à ce qui est fréquemment avancé, je ne crois pas que le principal obstacle au bon euro soit l'obsession anti-inflationniste de nos voisins allemands. Le fait est là, indéniable, mais ce n'est pas le problème le plus important. Pour faire advenir un bon euro, il faudrait que les forces sociales progressistes pèsent enfin à Bruxelles, dans la machinerie européenne. Et ça, c'est rigoureusement inconcevable, pour deux raisons : la nature de l'Union européenne et l'impossibilité d'un peuple européen sous l'emprise de l'euro.

Depuis son origine, l'Europe s'est faite en courtisant les milieux d'affaires. Dès les années 1960, la Commission en mal de légitimité harcelait les patrons nationaux pour qu'ils se coalisent au niveau européen et expriment sur cette scène émergente leurs *desiderata*. Les choses vont ensuite de mal en pis : c'est l'European Round Table qui dicte les clauses de l'Acte Unique puis pose ses conditions au lancement de l'Euro. Au plus fort de la crise grecque, les lobbyistes de l'International Finance Institute font carrément irruption au milieu des conseils de l'Eurogroupe ! Commerce, concurrence, stabilité monétaire et financière : les traités verrouillent toute discussion européenne à partir de ces sujets décisifs pour le capital. L'emploi, l'environnement, les droits sociaux leur sont subordonnés. Ces sujets proprement vitaux sont victimes d'une intégration négative, cantonnés au statut de variables d'ajustement. Cette asymétrie est fondatrice.

L'Union européenne en tant que machinerie institutionnelle est unilatéralement du côté du capital. Ni les ronds de jambe de la Confédération européenne des syndicats, ni les assauts d'un gouvernement progressiste aussi puissant soit-il, ni la détermination de parlementaires strasbourgeois zélés n'y pourront rien changer. D'innombrables verrous auront inexorablement raison de la volonté du plus acharné des réformateurs. Autant vouloir changer un iguane en licorne ! L'Europe sociale, le bon euro, n'auront pas lieu. À moins...

À moins bien sûr que les peuples européens ne forcent le destin. Qu'ils refondent l'Europe dans un moment constituant héroïque. En toute rigueur cette hypothèse ne peut être écartée. Si le « nous du peuple » venait à surgir en Europe à l'occasion d'un puissant mouvement social européen, ou bien d'une série de victoires électorales de la gauche, ou mieux encore, d'une combinaison des deux. Alors là, c'est certain, la donne pourrait véritablement changer. Rien ne peut résister à la puissance populaire. Pas même la Commission Juncker et la Banque centrale européenne de Mario Draghi. Hélas, sans budget fédéral, la zone euro ne cesse de polariser le continent : quand les salaires augmentent en Espagne, ils stagnent en Allemagne ; et quand ils augmentent timidement en Allemagne, ils plongent à Athènes. Comment imaginer que les subjectivités politiques puissent converger dans un tel contexte ! Surtout que la monnaie unique, loin de faire converger les économies, accroît les déséquilibres et aiguise les spécialisations productives. Pour faire peuple, les rythmes sociaux doivent se synchroniser. Toute la logique de l'euro s'y oppose.

Face B

Il nous faut donc un plan B. Le détail de ce plan ne peut résulter que de l'analyse concrète d'une situation concrète. Cela change légèrement la donne que l'honneur de le mettre en œuvre revienne d'abord aux camarades de *Die Linke* ou à ceux de *Podemos* et d'*Izquierda Unida*, à ceux de la Gauche unie slovène ou bien à nos valeureux amis luxembourgeois de La Gauche.

Je propose de me focaliser sur deux idéaux-types : un petit pays de la périphérie – disons la Grèce, le Portugal, l'Espagne à la limite, et un grand pays du centre, essentiellement l'Allemagne ou la France.

Concernant le cas d'un petit pays périphérique, grâce à la Grèce nous savons à quoi nous en tenir. La reddition du 13 juillet 2015 a définitivement tué l'illusion – folle quant on y pense ! – selon laquelle un gouvernement de gauche isolé serait en mesure de faire fléchir les hommes de main de la finance. Vous imaginez l'ex-Goldman Sachs Mario Draghi, le receleur de fraude fiscale Jean-Claude Juncker et la clique néolibérale endurcie de l'Eurogroupe se laisser convaincre par Yannis Varoufakis ? Malheureusement, il n'est pas certain que cette illusion soit derrière nous. D'ici peu de temps, les camarades portugais qui soutiennent aujourd'hui le gouvernement social-démocrate vont se trouver face à un dilemme du même type que Syriza : sans sortie de l'Euro, ni récupération économique, ni justice sociale. Le problème sera rigoureusement le même pour les camarades de *Podemos* et d'*Izquierda Unida* s'ils accèdent aux affaires.

Une sortie, si possible négociée, de l'Union monétaire est la seule voie praticable pour les pays

de la périphérie. Un chemin cahoteux certainement, mais néanmoins une porte de sortie. La création d'une nouvelle monnaie significativement dévaluée, la nationalisation du système bancaire, l'établissement d'un contrôle des capitaux et un moratoire sur le paiement de la dette publique forment le socle d'une politique économique alternative. Sans cela, rien n'est possible. C'est la condition indispensable pour dégager des marges de manœuvre macroéconomiques et politiques. Le point de passage obligé pour que la gauche radicale aux affaires soit à la hauteur de son ambition : offrir au *There is No Alternative* de Margaret Thatcher un aller sans retour dans les poubelles de l'histoire. Bien entendu, la sortie de l'euro n'est alors qu'un point de départ. À partir de là tout reste à faire pour construire une société juste, soutenable et solidaire.

Considérons maintenant le cas d'un grand pays du centre, c'est-à-dire d'un pays dont le poids politico-économique est tel que sa décision sur la monnaie unique s'impose à tous les autres. C'est une configuration qui rend possible non seulement de gagner des marges de manœuvre nationales, mais de transformer l'architecture monétaire et financière de l'ensemble de l'Union. Car, si la sortie de la prison des peuples qu'est l'euro est ici aussi valable, elle seule ne suffit pas. Les conséquences pour l'ensemble des autres pays imposent de faire une autre proposition d'arrangement monétaire pour le continent.

La bonne nouvelle, c'est qu'il n'y a presque rien à inventer. L'essentiel a déjà été pensé et écrit dès les années 1990, alors même que la monnaie unique n'existait pas encore, par Suzanne de Brunhoff.

Suzanne de Brunhoff était une économiste marxiste de grande envergure décédée le 12 mars 2016. Spécialiste des questions monétaires et financières, elle a fait autorité sur ces sujets pendant tout le dernier quart du vingtième siècle. Pour préparer cette intervention, j'ai relu sa contribution à l'ouvrage collectif consacré à la monnaie unique paru en 1997 et qui s'intitule *L'Euro, un compromis pour une Europe des marchés*. Ce texte est d'une lucidité époustouflante. Vingt ans après, il n'a pas pris une ride. Il démontre avec une prescience troublante les apories de la monnaie unique et esquisse notre fameux Plan B.

Côté apories, De Brunhoff écrivait : « La contrainte monétaire sans contrepartie politique aggravera la pression des marchés sur les salariés européen : un "libre marché du travail" [...], cela signifie l'aggravation de la tendance à considérer le travail comme une marchandise, un facteur de production sans droits sociaux particuliers ». En somme, sans mécanisme d'ajustement par les taux de change et sans budget fédéral servant d'amortisseur, le rythme inégal des développements économiques ne peut être accommodé que par des ajustements sur les salaires et les dépenses publiques. Le résultat est là. C'est Mario Draghi lui-même qui l'a annoncé dans une interview au *Wall Street Journal* le 23 février 2012 : « Le modèle social européen est mort ».

De Brunhoff avançait un second argument, plus original, dont on doit apprécier la justesse aujourd'hui. « Une monnaie unique dans un espace européen sans État paraîtra indépendante des revendications qui s'exprimeront dans les frontières

nationales, sur lesquelles elle exercera, d'en haut, sa pression ». Et d'ajouter, qu'avec des luttes sociales en butte au fractionnement des États, « il en résulterait une aggravation des tensions nationalistes ou régionalistes déjà fortes ». Voilà comment la monnaie unique fait le lit de l'extrême droite.

Le plan B de De Brunhoff était celui d'une monnaie commune. Et c'est celui qui me semble le plus pertinent aujourd'hui. Une gauche victorieuse dans un des pays du centre devrait proposer un démantèlement solidaire de l'euro et mettre en œuvre les cinq éléments suivants :

1. Des contrôles des capitaux pour empêcher les spéculations contre les monnaies et interdire que les marchés s'érigent en juge des politiques économiques.
2. La création d'une monnaie européenne commune, complémentaire aux monnaies nationales qui serait utilisée par les États pour régler leurs importations et leurs exportations entre eux et vis-à-vis du reste du monde.
3. Des taux de changes fixes et ajustables.
4. Une pénalisation symétrique des excédents et des déficits commerciaux.
5. Une conférence européenne sur les dettes publiques permettant à la nouvelle architecture de ne pas avoir à supporter le poids des désajustements passés.

Cette proposition inspirée du Bancor imaginé par Keynes au moment de Bretton Woods serait aujourd'hui très aisée à mettre en œuvre grâce à l'essor des moyens électroniques de traitement de

l'information. Sans presque aucun surcoût bureaucratique, elle aurait trois bénéfices considérables :

Le premier est d'ôter aux mains de Bruxelles et de Francfort le contrôle sur le système financier et, par conséquent, d'autoriser à nouveau l'utilisation des politiques monétaires, budgétaires et sociales à des fins de développement.

Le second est de construire des coupe-feu à même de contenir les tempêtes financières.

Le troisième est de rendre impossible les politiques néo-mercantilistes qui, à coup de *dumping* social, exportent le chômage chez les voisins et finissent par généraliser la récession.

La monnaie commune tourne le dos et à l'Europe de la finance et aux sirènes du nationalisme. Elle pourrait être le socle d'une véritable fraternisation des peuples européens. En contenant les forces centrifuges des mécanismes de marché, elle rend possible une intégration sélective mais profonde dans les domaines industriel, technologique, écologique et culturel.

L'Europe des peuples doit tourner le dos à la confiscation de la monnaie par la finance et les multinationales. La monnaie commune met en partage la souveraineté monétaire. Elle ouvre la possibilité de faire de l'Europe un espace de solidarité et de prospérité.

La sortie de l'euro, un enjeu internationaliste

Guillaume Etiévant

Aujourd'hui, la propagande patronale, médiatique et politique s'abstrait de plus en plus de la réalité sociale. Elle tourne désormais à vide et ne convainc plus grand monde. L'opposition à la loi travail en France est massive, malgré les multiples arguments théoriques assénés à longueur de journées dans les médias pour la défendre. La majorité de la population française n'est pas dupe, car elle peut observer concrètement, dans sa vie de tous les jours, les ravages et l'inefficacité des politiques néolibérales. Il en va de même concernant la question monétaire. Lors des débats sur le traité de Maastricht en 1992, les arguments s'échangeaient de manière virulente : la monnaie unique allait-elle permettre de forcer la convergence sociale de l'Europe ? Allait-elle signer la fin de la souveraineté nationale des pays membres de la zone euro ? Les débats se focalisaient alors sur des principes et des anticipations. Michel Sapin, déjà à l'époque ministre PS de l'Économie et des Finances, affirmait par exemple que : « Pour la France, la monnaie unique, c'est la

voie royale pour lutter contre le chômage. » Quant à Martine Aubry, alors ministre du Travail, elle déclarait : « C'est principalement peut-être sur l'Europe sociale qu'on entend un certain nombre de contrevérités. Et ceux qui ont le plus à gagner de l'Europe sociale, notamment les ouvriers et les employés, sont peut-être les plus inquiets sur ces contrevérités. Comment peut-on dire que l'Europe sera moins sociale demain qu'aujourd'hui ? Alors que ce sera plus d'emplois, plus de protection sociale et moins d'exclusion. » Vingt-quatre ans plus tard, la question monétaire ne peut plus s'appréhender de la même manière. Les faits s'imposent à l'esprit. La mise en œuvre de l'euro a été une calamité économique et sociale. La crise grecque aura au moins eu pour mérite de dévoiler à tous ce qui se cache derrière les mirages de la démocratie européenne. Un tiers des Grecs vivent aujourd'hui sous le seuil de pauvreté. Le chômage s'y est établi au quatrième trimestre 2015 à plus de 24%. La Grèce est désormais quatrième au « Misery Index », un indice additionnant le taux de chômage et le taux d'inflation pour qualifier la détérioration de la situation économique des pays. L'arrivée d'Alexis Tsipras au pouvoir n'a rien amélioré au quotidien des Grecs, car la technocratie européenne a, une fois de plus, utilisé le verrou monétaire, et donc le chantage aux liquidités, pour l'empêcher de mettre en œuvre des propositions contraires aux intérêts du capital.

En France, la situation est bien différente, car le programme de François Hollande en 2012 ne portait que peu d'espoirs de changement, même s'il était difficile d'imaginer un tel acharnement à démonter l'État social. Ce comportement n'est pas dû qu'à

son idéologie personnelle ou à ses inconséquences. Il vient de recommandations précises de la Commission européenne et du Conseil de l'Union européenne. La lecture du document intitulé « Recommandation du Conseil du 14 juillet 2015 concernant le programme national de réforme de la France pour 2015 et portant avis du Conseil sur le programme de stabilité de la France pour 2015 »¹ est à ce titre éclairant, car il synthétise parfaitement les points les plus saillants de la loi Travail. On peut y lire notamment que « les réformes menées récemment n'ont donné aux employeurs que peu de possibilités pour déroger aux accords de branche par des accords d'entreprises. Cela limite la capacité des entreprises à moduler leurs effectifs en fonction de leurs besoins. [...] La loi portant création des accords de maintien de l'emploi n'a pas produit les résultats escomptés. Très peu d'entreprises ont fait usage des nouveaux dispositifs permettant un assouplissement des conditions de travail dans le cadre d'accords d'entreprise. Ce dispositif devrait être revu afin de donner plus de latitude aux entreprises pour adapter les salaires et le temps de travail à leur situation économique ». Le Conseil recommande donc de « réformer le droit du travail afin d'inciter davantage les employeurs à embaucher en contrats à durée indéterminée ; faciliter, aux niveaux des entreprises et des branches, les dérogations aux dispositions juridiques générales, notamment en ce qui concerne l'organisation du temps de travail ; réformer la loi portant création des accords de maintien

■
1. [http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/T/?uri=CELEX%3A32015H0818\(15\)](http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/T/?uri=CELEX%3A32015H0818(15))

de l'emploi d'ici à la fin de 2015 en vue d'accroître leur utilisation par les entreprises ; entreprendre, en concertation avec les partenaires sociaux et conformément aux pratiques nationales, une réforme du système d'assurance chômage afin d'en rétablir la soutenabilité budgétaire et d'encourager davantage le retour au travail ». François Hollande ne fait donc que cocher avec un zèle particulier les cases d'un programme fixé par l'Union européenne. Pour en finir avec les politiques d'austérité et mettre en œuvre un projet d'intérêt général, il faut donc non seulement voter au plan national pour des partis qui ont un tel objectif, mais surtout qui en tirent toutes les conséquences et sont prêts à rompre avec les traités européens, cette rupture devant passer, d'une manière ou d'une autre, par une explosion de la zone euro et non pas par une simple réforme de la Banque centrale européenne.

Réorienter la politique monétaire en réformant la BCE ?

Il y a certes urgence à changer de politique monétaire. Depuis la crise de 2008, les marchés financiers ont été littéralement gavés de liquidités par les banques centrales. Pour relancer l'économie, les banques centrales (BCE, FED et Bank of England) ont racheté massivement des dettes et obligations émises par les États et les entreprises auprès des fonds d'investissement, des banques commerciales et des compagnies d'assurance. Cet afflux de monnaie n'est pas suffisamment utilisé pour développer l'économie réelle et se retrouve donc à alimenter la sphère spéculative. Les plans d'austérité limitent les débouchés pour les entreprises et les banques sont

donc toujours aussi frileuses pour accorder des crédits et préfèrent placer leurs ressources en produits financiers spéculatifs. L'inflation et la croissance économique restent ainsi à des niveaux beaucoup trop faibles malgré les politiques offensives des banques centrales. La déconnexion entre les cours de bourse et l'économie réelle est désormais encore plus forte qu'en 2008 avant la crise. Et si la bulle obligataire explose, les banques centrales ne pourront pas activer les mêmes leviers qu'à l'époque, car les taux d'intérêt sont déjà au plus bas et les liquidités inondent déjà trop l'économie. C'est la consommation et l'investissement qui tirent la croissance et l'emploi. Tant que les États miseront sur la bonne volonté des banques commerciales pour investir utilement l'argent que les banques centrales donnent à ces dernières, la situation ne pourra pas s'améliorer et restera dangereuse à court terme.

Un changement d'orientation de la politique monétaire pouvant passer par une réforme de la Banque centrale européenne est donc indispensable et urgent. Mais le problème fondamental de l'euro, ce n'est pas uniquement la politique monétaire menée, mais bien le carcan qu'il constitue, empêchant toute politique sociale de s'appliquer comme l'a démontré le cas grec. Une gauche conséquente ne doit donc pas simplement prôner une hypothétique évolution des statuts de la Banque centrale européenne, pour que celle-ci prête directement aux États sans passer par les marchés financiers et ait pour objectif le plein emploi, mais bien une rupture avec l'euro, car c'est le verrou principal empêchant un changement politique au sein de l'Union européenne.

Les ambivalences de la question monétaire

La question monétaire est pleine d'ambivalences :

Pour les populations, la monnaie est à la fois d'une grande complexité théorique (les mécanismes de la création monétaire étant peu intelligibles pour le grand nombre) et d'une grande simplicité dans son utilisation au quotidien par chacun. Le rapport concret qu'entretient le peuple avec sa monnaie entraîne un certain nombre de peurs et de confusions quant aux conséquences d'une sortie de l'euro. Les enquêtes d'opinions montrent que la majorité des Français sont opposés à un tel projet, mais ce refus ne vient pas d'une compréhension précise des enjeux qui y sont liés.

Pour les formations politiques de gauche, la sortie de l'euro ne peut pas être un enjeu stratégique se suffisant à lui-même, car elle peut être réalisée en vue d'intérêts très différents. Mais en même temps, elle détermine l'application des programmes politiques, ce qui devrait imposer aux partis et aux candidats aux élections de se positionner clairement sur le sujet.

Il est impossible pour des candidats aux élections nationales d'afficher un programme très précis sur la question, car les marchés financiers anticiperaient alors les ripostes possibles en cas d'arrivée au pouvoir. Mais, en même temps, il est souhaitable que ces candidats disent clairement qu'ils sont prêts à sortir de l'euro et qu'ils ont la méthode pour le faire, car il leur sera ainsi plus difficile d'abandonner le programme pour lequel ils ont été élus au moment de l'affrontement inévitable avec la Troïka.

Organiser une potentielle sortie de l'euro est indispensable pour émanciper l'ensemble des pays européens de l'austérité, mais elle implique des mesures unilatérales et nationales apparaissant pour beaucoup comme contraires à l'idéal européen et internationaliste de la gauche de transformation sociale.

Cette dernière ambivalence est sans doute la plus importante. Elle a fait perdre beaucoup de temps à la gauche européenne. Le désastre grec de juillet 2015 aura au moins eu le mérite de commencer à briser sérieusement le tabou de l'euro. Chacun a pu observer que l'internationalisme de la technocratie européenne n'avait pour but que l'asservissement de tous au profit de quelques-uns. Et que réfléchir à une sortie de l'euro n'était pas par essence nationaliste mais plutôt un impératif social et économique. Le prétexte internationaliste cache le plus souvent bien d'autres enjeux. Par exemple, si le parti communiste français refuse toute sortie de l'euro, c'est notamment parce qu'il sait bien que s'il s'orientait vers cette direction plus aucun accord avec le parti socialiste, y compris localement, ne serait possible. Le refus de la sortie de l'euro est souvent un prétexte pour ne pas réellement s'attaquer aux enjeux qui se cachent derrière cette question, c'est-à-dire la domination politique de l'Union européenne sur les peuples des pays qui la constituent. Le changement de la communication du Front National sur ce sujet est à ce titre éclairant. Le programme monétaire de cette formation politique a toujours été d'une grande confusion. Mais jusqu'à présent, sa communication était par contre très franche, assumant la sortie de l'euro comme une évidence. Depuis que

la perspective d'une prise du pouvoir par le FN en France est devenu une possibilité réelle, ce parti a peu à peu largement amoindri son discours sur ce sujet. «Il n'a jamais été question de sortir de l'euro, jamais !» a même affirmé Marine le Pen sur le plateau de TF1 en février dernier. Elle se sent sans doute obligée de limiter les craintes du patronat pour qu'il ne bloque pas son arrivée au pouvoir. Cette règle se vérifie systématiquement : plus un parti est proche du pouvoir, plus il multiplie les circonvolutions sur la question monétaire.

Construire un projet internationaliste de sortie de l'euro²

Pour que la gauche antilibérale ne soit plus engluée dans ses non-dits sur l'euro, qui l'empêchent d'avoir un programme crédible de rupture avec l'Union européenne, il faut poser le problème de la sortie de l'euro d'un point de vue internationaliste. Une sortie isolée de la zone euro, une explosion non préparée, amènera un grand nombre de difficultés pour les populations. L'un des objectifs premiers de notre temps, c'est donc de préparer un projet internationaliste de sortie de l'euro. C'est tout le sens du premier sommet sur le plan B organisé à Paris en janvier dernier, à l'initiative de Jean-Luc Mélenchon, Zoe Konstantopoulou, Stefano Fassina et Oskar Lafontaine. Ne plus répéter ces éternels colloques sur l'Europe sociale, mais plutôt assumer enfin que le premier acte à poser pour appliquer une politique

2. Cette sous-partie reprend de larges pans de la contribution de la Commission économie au sommet internationaliste du Plan B (dont la rédaction du texte a été coordonnée par Jeanne Chevalier, Guillaume Etiévant et Sandro Poli).

de gauche, c'est de prendre des mesures unilatérales protégeant les réformes progressistes des attaques de la technocratie européenne et des marchés financiers, et qui conduira selon toute probabilité à une sortie de la zone euro.

La toute première mesure urgente et transversale pour tout gouvernement souhaitant rompre avec l'austérité est la mise en place du contrôle des mouvements de capitaux, qui va à l'encontre de la libre circulation instituée par les traités. Cela pose un certain nombre de difficultés :

- un contrôle des capitaux nécessite une réglementation bancaire stricte et les moyens de la faire respecter,
- il demande des moyens techniques,
- il exige des capacités humaines (renouvellement de cadres hostiles dans l'appareil d'État),
- il faut être en mesure de distinguer les flux de capitaux à finalité économique des flux purement spéculatifs et financiers.

La deuxième mesure urgente et transversale est la réquisition de la banque centrale nationale afin de la sortir du contrôle de la Banque centrale européenne. Une telle mesure permettrait :

- de retrouver la maîtrise de la liquidité et de la création monétaire,
- de suppléer aux marchés financiers pour le service de la dette ,
- de réorienter les dépenses publiques vers un développement du pays.

La reprise par un État de sa politique monétaire ne conduira pas à la création excessive de liquidités mais plutôt à leur réorientation. En effet, on voit

bien que l'afflux de liquidités provoqué par la politique monétaire de la BCE n'a pas relancé l'économie. Ce n'est donc pas la voie à suivre.

Si un État met en œuvre ces mesures, s'ensuivra inévitablement un processus politique de redéfinition politique de l'Europe. Ce processus peut déboucher à terme sur une sortie « par le haut » de l'euro, si elle a été préparée en amont, c'est-à-dire la mise en œuvre d'une monnaie commune avec les pays qui l'accepteront. Une politique monétaire européenne adaptée, avec des parités ajustables entre les monnaies, doit permettre de compenser les différences d'inflation et de croissance entre pays, laissant à chaque État membre de la zone la possibilité de mener une politique macroéconomique autonome tout en permettant aux autres pays d'en faire de même. Le taux de change ne serait alors plus un objectif (« l'euro fort ») mais redeviendrait un instrument de politique économique, ce qu'il n'a jamais été dans le cadre des traités européens. L'acte de désobéissance consistant à reprendre la main sur la création monétaire sans sortir de l'euro serait un premier pas vers une réorientation négociée de la monnaie unique en monnaie commune. En effet, il conduirait *de facto* à l'instauration d'un euro dévalué comme cela a d'ailleurs été le cas à Chypre où les contrôles de capitaux impliquaient qu'un euro chypriote avait une valeur plus faible qu'un euro étranger.

Revenir aux monnaies nationales via un retour classique au Système monétaire européen (SME) ne permettrait pas d'affronter les enjeux et ce, pour trois raisons principales :

- Premièrement, cela créerait une incertitude permanente du fait du changement brutal et répété de la valeur de tous les titres, actifs, droits, contrats, libellés en euros par rapport à ceux qui le sont en une autre monnaie. Le SME était marqué par ces chocs de dévaluation successifs car il s'agissait d'un système de change « quasi » fixe dont la défense obligeait à épuiser les réserves de change. Souvent imprévues par les agents économiques, les dévaluations n'étaient pas planifiées et étaient donc vectrices de risque et d'instabilité.
- Deuxièmement, le SME encourageait la spéculation : les spéculateurs internationaux anticipaient les dévaluations successives, ce qui conduisait à leur réalisation (anticipations auto-réalisatrices typiques des crises de change des années 1990, qui faisaient le régal de Georges Soros pour la livre anglaise).
- Troisièmement, un SME renouvelé ne serait pas une politique vraiment coopérative : les pays de la zone euro auraient intérêt à dévaluer plus ou moins que les autres en réaction aux incertitudes de change de leurs partenaires commerciaux. S'engagerait une « guerre des monnaies » aux conséquences économiques imprévisibles et néfastes.

Pour l'éviter, il faut proposer la mise en place d'un « Partenariat monétaire d'équilibre » (PME), lequel reposerait sur une monnaie commune européenne face aux autres devises avec des parités variables entre pays de l'actuelle zone euro. Cette dernière proposition, déjà avancée comme une alternative

sérieuse dès 1983 en sus du débat Delors/Chevènement³, va plus loin que la proposition d'Oskar Lafontaine d'un retour au Système monétaire européen avec contrôle des mouvements de capitaux, car elle en fait le bilan critique.

Le Partenariat monétaire d'équilibre répond aux trois problèmes que posait le Système monétaire européen. Il repose premièrement sur un glissement progressif du taux de change (jamais par à-coups) suivant l'inflation, ce qui élimine l'effet d'incertitude des dévaluations brutales successives. Par exemple, si les taux d'inflation annuels sont de 4% en France et 2% en Allemagne, l'euro-mark doit voir sa valeur en eurofrancs accrue de 2% chaque année. Une règle commune doit instaurer l'engagement (crédible) à maintenir, par ce glissement, l'équilibre permanent de la balance de base (solde des échanges de biens et services et capitaux de long terme). Cette règle commune, puisqu'elle compense les différences intra-européennes de taux d'intérêt et les gains et pertes relatifs qu'il y aurait à détenir en capitaux une monnaie plutôt qu'une autre, permettrait d'éliminer la spéculation. Dans la mesure où la balance de base exclut les mouvements spéculatifs de capitaux de court terme (déstabilisants, comme en Grèce ou en Espagne), se focaliser sur elle permet d'éliminer l'effet de ces capitaux sur les parités entre monnaies.

Cette politique est par construction coopérative : quoi que fassent les autres États (leurs actions influencent le taux de change réel d'équilibre), elle constitue la meilleure réaction aux actions des

■
3. Serge Christophe Kolm, *Sortir de la crise*, Hachette, « Pluriel », 1984.

autres. En effet, comme tout déséquilibre d'une balance extérieure (de base ou commerciale) d'un pays correspond à des déséquilibres de sens inverse dans d'autres pays, un pays qui réduit son déficit ou son surplus de cette manière contribue au mieux à l'équilibre des soldes semblables des autres pays. Cette proposition permettrait de limiter le problème du recyclage des surplus commerciaux mis en avant dans l'ouvrage de Yanis Varoufakis *Le Minotaure Planétaire* (2015).

Il faudrait que le Partenariat monétaire d'équilibre s'accompagne d'une nouvelle banque centrale européenne dont le rôle serait non plus le respect d'une inflation ne dépassant pas 2% mais de garantir la parité des taux de change réels (inflation comprise) entre les monnaies de chacun des pays de la zone, autrement dit de suivre les évolutions de l'inflation et de la croissance anticipées et de les compenser par glissement du taux de change pays par pays. Il y aurait donc maintien de la parité des vrais pouvoirs d'achat et de vente des biens et services des différents pays de la zone, mais également maintien d'une institution supra-nationale devant assurer le respect de cette règle commune.

Les paradoxes du plan B

On le voit, la sortie de l'euro peut tout à fait être pensée de manière internationaliste. C'est même le seul moyen pour elle d'être véritablement opérante, en minimisant les incertitudes pour la population. Si les partis de la gauche antilibérale au sein de la zone euro arrivaient à se mettre d'accord sur un socle commun de propositions politiques et sur une méthode pour parvenir à la monnaie commune,

ils seraient davantage crédibles auprès des populations, et ils pourraient être plus efficaces dans leur soutien au premier gouvernement de transformation sociale qui arrivera au pouvoir et subira la menace du blocage des liquidités par les institutions européennes. Ainsi, une première ligne stratégique collective pourrait être fixée. Elle reposerait sur deux principes simples :

- Premièrement, l'engagement de l'ensemble des pays membres de l'alliance du plan B à négocier au niveau européen une alternative à l'architecture monétaire actuelle dès leur arrivée au pouvoir.
- Deuxièmement, l'engagement de soutenir politiquement le choix d'une sortie de l'euro du ou des partenaires membres de l'alliance du plan B en cas d'échec des négociations européennes.

Par ailleurs ce gouvernement, s'il a posé clairement sa volonté d'appliquer coûte que coûte son programme, même si cela doit passer par la sortie de la monnaie unique, ne pourra pas faire semblant d'attendre quelque chose des négociations avec la Troïka, s'il vise, en fait, le simple maintien de son pouvoir, au prix de la trahison du programme pour lequel il a été élu. Ainsi, la construction d'un projet collectif de monnaie commune peut contribuer à empêcher la social-démocratie de se renouveler par les ruses qu'elle a développées en Grèce. Avec le troisième mémorandum, Tsipras applique un programme à plusieurs titres pire que celui de son prédécesseur et poursuit ainsi le projet social-démocrate en en renouvelant simplement l'apparence, prenant pour prétexte les obligations imposées

par la Troïka. Comme le note le philosophe Alain Badiou dans un article éclairant⁴, « Alexis Tsipras et son équipe gouvernementale sont-ils les nouveaux sociaux-démocrates, dont le capitalo-parlementarisme a grand besoin, vu la vilenie constante et fatiguée des anciens ? Si c'est le cas, si c'est tout simplement, pour l'ordre établi et pour sa garde à gauche, l'heure parlementaire de la relève, n'en parlons plus. Si de nouvelles péripéties, incluant la structuration et la montée en puissance de la fraction de Syriza opposée au cours actuel des choses, montrent que la recherche d'une nouvelle voie politique à échelle de l'Europe, voire du monde, est encore vivante en Grèce, nous nous en réjouissons sans arrière-pensées ».

Cette nouvelle voie politique en Europe est difficile à organiser. Elle n'en est qu'à ses balbutiements. Le terme Plan B permet de l'identifier mais l'accord sur ce que ce mot doit réellement contenir est encore très loin d'être trouvé. Pour certains, il n'est qu'une simple marque permettant de moderniser auprès de l'opinion les litanies archaïques sur l'Europe sociale. Le deuxième sommet du plan B organisé à Madrid en février 2016 avait d'ailleurs un périmètre beaucoup plus large que celui de janvier à Paris, et ne faisait pas de la sortie de l'euro un enjeu spécifique et déterminant. Par ailleurs, beaucoup de désaccords subsistent sur les possibilités réelles de réussite d'un plan A, c'est-à-dire qui ne nécessiterait pas la sortie de l'euro. Ces débats n'ont que peu d'intérêts, car le plan A et le plan B forment en fait un *continuum*. Il

■
4. Onze points mélancoliques sur le devenir de la situation grecque, *Libération*, août 2015

n'y a pas l'un ou l'autre, si le premier échoue. Redisons-le clairement : un gouvernement de transformation sociale devra, une fois arrivé au pouvoir, mettre en œuvre le contrôle des mouvements de capitaux et la réquisition de sa banque centrale, sinon toutes ses négociations et la mise en œuvre de son programme seront de fait vouées à l'échec, car le rapport de force vis-à-vis des institutions sera largement en sa défaveur, même si c'est la France qui le mène. La question de la monnaie unique sera donc posée immédiatement, car ce bras de fer peut mener à l'exclusion de la France de la zone euro. L'euro français peut n'être plus reconnu par la Banque centrale européenne. Il faut donc prendre le terme plan B pour ce qu'il est : une manière d'exprimer simplement une volonté collective de rupture avec l'ordre établi. Déjà lors des débats sur le traité constitutionnel européen en 2005, les défenseurs du Oui répétaient inlassablement qu'il n'y avait pas de plan B à cette constitution et donc à cette Europe-là. L'urgence du moment, c'est de démontrer aux populations qu'un véritable plan B existe, même s'il est porté d'abord par un seul gouvernement. En effet, il n'y a malheureusement pas d'inconscient collectif de la lutte de classes qui amènerait les différentes populations européennes à coordonner leurs votes pour aboutir à l'élection de partis anti austérité au même moment dans différents pays. Ce plan B n'est en aucun cas un repli national, mais bien un internationalisme conséquent, c'est-à-dire qui met au cœur de ses préoccupations l'intérêt général et non pas des théories abstraites qui n'ont plus qu'un rapport très éloigné avec la réalité. Il ne faut donc pas focaliser les débats sur la nécessité ou non d'une sortie

de l'euro, qui divise artificiellement les militants et les intellectuels de la gauche antilibérale à travers l'Europe. Et se concentrer sur l'essentiel : appliquer notre programme et préparer collectivement un plan B, c'est-à-dire une batterie de mesures économiques et monétaires pouvant être prises unilatéralement dans un pays ou plusieurs, et qui seraient défendues par les différentes forces de la gauche antilibérale à travers l'Europe.

Plan B comme «brouille»

Frédéric Lordon

Je ne vais dire ni des choses très techniques, ni des choses très nouvelles. Je ne vais pas présenter de schéma d'architecture monétaire alternative. Je voudrais simplement insister sur ce que me semblent être les enjeux fondamentaux de ce qui peut se donner sous le nom de plan B.

Et je voudrais commencer en faisant observer tout de même qu'il y a des manquements à la rationalité élémentaire de l'apprentissage qui ne sont plus seulement des fautes intellectuelles mais quasiment des crimes politiques, des attentats à l'espérance en tout cas. Celles par exemple que le verrou de l'euro annule radicalement et que tirer ce verrou peut seul restaurer.

Alors même que l'analyse de l'impasse néolibérale européenne, d'une forme de tyrannie bureaucratique écrasant toute possibilité de compromis pouvait être faite depuis très longtemps, il en est que le spectacle d'un gouvernement de gauche – grec, en l'occurrence – tabassé dans les arrière-boutiques de l'eurozone ne suffit toujours pas à déciller et

qu'eux-mêmes un peu sonnés continuent à chercher l'introuvable et à vouloir l'impossible : l'euro progressiste et démocratique, cet équivalent monétaire de l'éléphant rose ou du grand serpent à plumes. Et c'est comme si cette gauche rejoignait, qu'elle le veuille ou non, qu'elle s'en aperçoive ou non, le grand parti unifié de l'eurolibéralisme, au moins en ce qui constitue en réalité son dernier argument, j'entends par là le fétichisme de l'euro : l'euro intransitif, l'euro pour l'euro quelles qu'en soient les conséquences. Car finalement, à la question « Pourquoi l'euro ? » l'européiste intransitif et ses partisans ne savent répondre rien d'autre que « Parce que » ou quand ils s'essayaient à dire autre chose – soyons honnêtes, parfois ils s'y essaient – on en tire rarement autre chose qu'une profession de foi de Miss France – je veux dire de Miss Europe bien sûr – dont le gros de l'argument consiste en la paix et l'amitié entre les peuples. Et comme tous les grands somnambules, et pour ne pas les faire dérailler du podium, il est sans doute risqué de les tirer de leur sommeil halluciné pour leur faire observer que d'après leurs propres critères en bikini, la construction européenne est un terrible échec. Jamais on n'y a observé autant de tensions politiques de toutes sortes, et bien près du point critique désormais. Extrême droite nationaliste aux portes du pouvoir, séparatisme endémique, peuples montés les uns contre les autres, etc., etc.

Si la construction européenne échoue à ce point, et selon ses propres critères, c'est sans doute que quelque chose a été mal pensé en cours de route. Mais quoi ? À cette question, la réponse est la suivante : ce qui a été mal pensé – et en réalité pas pensé du tout – ce sont les conditions de la possibilité de la

constitution d'une communauté politique. L'eurozone crève de ne pas être une communauté politique. La vérité cependant, c'est qu'elle n'a jamais voulu l'être, en tout cas pas au sens d'une communauté politique démocratique. Peut-elle le devenir ? C'est là toute notre question.

À cette question, je pense, hélas, que la réponse est non, et que, après tant d'années perdues, il va être temps de l'admettre. La réponse est non d'abord parce que, contrairement à une légende urbaine médiatiquement colportée, libéralisme et démocratie sont loin d'être de parfaits synonymes. Disons plutôt que doctrine à l'usage des dominants, le libéralisme tolère très bien d'être à géométrie variable. Par exemple, le néolibéralisme européen ne voit aucun problème à être un « illibéralisme » politique foncièrement antidémocratique. Or jusqu'à peu le néolibéralisme était la tendance générale de tous les États-membres. Et puis, il y a eu Syriza ! Y'a Podemos, y'a la coalition portugaise, des alternatives un peu balbutiantes, timorées même sur cette question décisive de l'euro, mais enfin les choses semblent pouvoir changer et l'espoir semblerait renaître.

Je dis cependant que les choses changeraient-elles davantage, viendrait tôt ou tard le moment où elles buteraient sur un obstacle singulier, et singulièrement résistant, je veux parler de l'Allemagne.

Est-il encore possible de parler de l'Allemagne en France ? Il le faudrait pourtant et d'autant plus que rien n'interdit en principe de cheminer entre les écueils du déni et de l'éruclation germanophobe, la catastrophe étant cependant que le risque de la seconde conduit systématiquement au premier, et qu'à force d'avoir peur des mauvaises pen-

sées, on s'interdit de penser tout court, et en particulier l'idiosyncrasie monétaire allemande. C'est qu'une telle panique intellectuelle s'est abattue sur la gauche qu'il est devenu à peu près impossible de penser quoi que ce soit de cet ordre. Il faut en effet que se soit produite une terrible régression théorique pour qu'une telle analyse soit grossièrement ramenée à une évidence aussi aberrante psychologie de l'esprit des peuples, ou liquidée plus clairement encore sous une objection d'essentialisme qui est ici l'asile de l'ignorance volontaire et du refus d'analyser.

Faudrait-il renoncer par exemple à penser le rapport particulier de la société américaine aux armes à feu ou bien celui de la société française à la laïcité, ou à l'État, de peur de tomber dans tout essentialisme américanophile ou francophobe ?

Les sciences sociales, me semble-t-il, notamment historiques, n'ont-elles pas entre autres pour objet de mettre en évidence les imaginaires communs et d'analyser les croyances collectives de longue période que seules des sciences dites humaines – notamment économiques – égarées dans l'individualisme méthodologique ont totalement perdu de vue.

Le drame de l'époque, c'est qu'on doive faire de pareils préalables pour avoir quelque chance d'installer une discussion analytique un peu sérieuse sur la question allemande, discussion analytique sérieuse dont le critère même est qu'on puisse l'avoir en présence de nos camarades allemands, une discussion que je ne peux évidemment pas développer ici *in extenso* mais que je ramène à ses points essentiels :

1. Il n'est pas contestable que tous les États membres, emportés depuis des décennies par la vague néolibérale, ont validé avec enthousiasme les principes idéologiques de l'eurozone et en sont co-responsables – tous !
2. Cette unanimité ne doit pas empêcher de voir que, parmi tous ces États, l'Allemagne joue à quelque chose qui n'appartient qu'à elle parce qu'elle l'a hérité de son histoire qui est une histoire singulière.
3. Entre hantise et conjuration des traumatismes du passé et réinvestissement symbolique dans une identité de substitution, la société allemande a noué avec la monnaie un rapport qui n'a pas d'équivalent en Europe et dont on peut dire qu'il est un rapport métapolitique, en cela qu'il diffère en nature et en temporalité aussi d'avec les idéologies politiques ordinaires.
4. Il s'en est suivi que l'adoption de son modèle institutionnel, et notamment la sanctuarisation des principes de politique monétaire et budgétaire dans des textes intouchables – ceux des traités – ont été les contreparties *sine qua non* de l'entrée de l'Allemagne dans l'eurozone. Dès cet instant, le caractère antidémocratique de l'euro était scellé car on sort de la démocratie du moment que les orientations fondamentales de la politique économique se trouvent soustraites à la délibération de toute instance parlementaire ordinaire.

5. Il est vrai cependant que, comme toute formation politique, fut-elle de longue période, la croyance monétaire allemande, produite par l'Histoire, passera avec l'Histoire.
6. Et comme toute croyance d'ailleurs, celle-là ne fait nullement l'unanimité dans la société allemande. Qu'elle ait ses dissidents, à l'image précisément de nos camarades qui sont ici présents, n'empêche pas que pour l'heure ses racines sont profondes. Je signale cette donnée élémentaire d'une rustique interprétation des pratiques monétaires : que 80% des paiements en Allemagne sont faits en liquide contre 56% en France et 46% aux États-Unis. Un chiffre significatif sans doute ! Et que l'usage des cartes de crédit y fait vraiment l'objet d'une réprobation sociale. Je dis ça à l'adresse de ceux qui pensent que la fixation monétaire est la seule affaire des élites allemandes ou du capital allemand et que le reste de la société en serait affranchi. Il n'en est rien et il y aurait tant d'autres indices à donner...
7. Sachant où se trouve le centre de gravité de la société allemande sur cette question monétaire, il faut alors se demander quelles sont les chances de le voir se déplacer, avec quelle amplitude et surtout à quelle vitesse. Si, comme je le crois, c'est une affaire de longue période, le problème est qu'il y a des populations en Europe qui n'ont plus le temps d'attendre.

On peut alors reprendre synthétiquement tous ces éléments en disant ceci :

Il y a en Europe le problème général du néolibéralisme mais ce problème général connaît une complication particulière qui est la complication ordolibérale allemande.

Pourquoi est-ce que j'accorde autant d'importance à l'idiosyncrasie monétaire allemande ? Parce que c'est le verrou du verrou et que j'en fais le cœur d'une anticipation raisonnée qui pourrait nous faire gagner du temps en nous faisant parcourir, par la pensée, le processus du plan A pour se rendre immédiatement à son terminus. En bout de course, et même les autres difficultés vaincues, la complication allemande est, j'en ai peur, l'ultime obstacle sur lequel buteraient les tentatives de reconstruction d'un euro démocratique. Car si par extraordinaire un tel projet venait à prendre consistance, c'est l'Allemagne – il faut en être bien persuadés – qui prendrait le large, peut-être accompagnée d'ailleurs ! Et voilà l'hypothèse systématiquement oubliée, la tache aveugle par excellence, le Grexit ! Et le paradoxe de l'autre euro, de l'euro démocratisé, c'est qu'il échouerait au moment où il s'apprête à réussir, du fait même qu'il s'apprête à réussir.

C'est ce terminus qui condamne le plus rédhibitoirement le processus dont par ailleurs la probabilité qu'il prenne seulement naissance est des plus faibles. C'est que l'ouverture d'une épreuve de force au sein de l'eurozone suppose sensiblement plus qu'un sympathique parti progressiste européen. Il y faut l'avènement effectif et simultané d'un nombre suffisant de gouvernements vraiment de gauche. Mais quel temps n'a-t-il pas fallu pour que se produise en Grèce la première véritable alternance politique dans l'Union européenne ? Et quelle serait la

probabilité jointe de l'alignement de planètes que je suis en train d'évoquer ? Elle est quasi nulle et tout le monde le sait ici.

Parmi les nombreuses erreurs intellectuelles de l'internationalisme, de l'internationalisme imaginaire, il y a celle qui consiste à attendre, l'arme au pied, la synchronisation du soulèvement continental. Eh bien, à ce compte-là, et tels les hallebardiers de l'opéra chantant « Marchons, marchons » en piétinant sur place, l'euro a encore de beaux jours devant lui avec des opposants comme nous.

Il y a une et une seule conclusion à tirer de tout cela. La conclusion de l'internationalisme réel. L'internationalisme réel, ce n'est pas le guet sans fin devant le désert des Tartares mais la coordination des gauches européennes pour travailler partout à l'avènement de la rupture et de la sortie et puis pousser le premier qui sera en situation de l'effectuer, sans qu'il ait à attendre les autres !

L'internationalisme réel, c'est aussi l'abandon de cette aberration qui ne fait plus mesurer les liens entre les peuples qu'à l'aune de l'intégration monétaire, de la circulation des marchandises ou de celle des capitaux. Et c'est *a contrario* le tissage de tous les autres liens possibles et imaginables – scientifiques, artistiques, culturels, étudiants, technologiques et industriels, etc., etc. L'internationalisme réel, c'est enfin de sortir de l'intimidation, de l'intimidation par l'extrême-droite nationaliste, ou plus exactement de l'intimidation par l'eurobloc libéral qui n'a plus que cet argument-là en stock.

Sans doute l'extrême droite est-elle abominable mais elle est tellement providentielle puisqu'elle permet de traiter de « nationaliste xénophobe » tous

ceux qui projettent de s'extraire de la cage de fer. C'est bien simple : si le Front national n'existait pas en France, il faudrait l'inventer !

Et le pire, c'est qu'il est une gauche assez bête pour se laisser terroriser, parfois même ajouter son propre concours à cet argument aussi infâme qu'il est spécieux. Car pour des raisons qui tiennent à la fois aux craintes de son électorat âgé, à son idéologie économique invertébrée et aux collusions qui s'établissent déjà avec le capital, un Front national parvenu au pouvoir ne ferait pas la sortie de l'euro. Et c'est bien ici que les fautes intellectuelles deviennent des désastres politiques. La gauche effarouchée se sera donc laissé dépouiller sans combattre d'une alternative que son ravisseur n'exploitera même pas. Splendide résultat ! Et de quelle alternative parlons-nous ? De la seule en réalité capable de faire une différence radicale, une de ces différences que le corps social crève de ne plus jamais se voir proposer sur la scène des partis dits de gouvernement, désormais réduits à la grille continue de la droite générale. C'est bien pourquoi mort de faim politique, le peuple se jette avec avidité sur la moindre différence qui passe dans son champ de vision, fut-ce la pire, la plus mensongère, portée par les plus immondes démagogues car au moins c'est une différence et que, par là, il a le sentiment de respirer à nouveau.

Si elle n'avait pas peur de son ombre, c'est la gauche qui pourrait porter une différence politiquement digne : la différence de la sortie de l'euro, la différence de la souveraineté démocratique restaurée, la différence du verrou à toute politique progressiste enfin tiré, la différence de l'internationalisme réel.

S'il se libère de tous les interdits imaginaires et de toutes les inconséquences qui ont jusqu'ici terriblement pesé sur la question de l'euro, le plan B n'a pas d'autre sens que d'être le porteur historique de cette différence. Et au point où nous en sommes, disons-le avec emphase, le seul restaurateur possible de la démocratie.

Mais encore faut-il qu'il ait les idées un peu claires et moins au ventre cette pusillanimité qui a voué Tsipras à tous les renoncements, à toutes les défaites et malheureusement, pour finir, à toutes les humiliations.

Les idées claires, c'est de savoir pourquoi on se met en mouvement et pourquoi on lutte. S'il ne veut pas être B comme broutille ou comme bricolage, le plan B ne peut pas viser moins que l'objectif maximal, qui est en fait le minimum admissible : l'objectif de la pleine démocratie.

La pleine démocratie, c'est la déconstitutionnalisation intégrale de toutes les dispositions relatives à la politique économique et leur rapatriement dans le périmètre de la délibération politique ordinaire. Mais c'est cette chose même qui est radicalement impossible si bien que l'euro démocratique est une réalité qui a à peu près autant de réalité qu'un cercle carré. L'expérience décisive, pour s'en convaincre, serait celle qui consisterait à aller demander simplement aux électeurs allemands s'ils accepteraient que le statut de la Banque centrale, la nature de ses missions, la possibilité du financement monétaire des déficits, le niveau de ces déficits, le niveau des dettes, la possibilité de les annuler, que toutes ces choses soient remises à la délibération ordinaire d'un Parlement européen. Et moyennant bien sûr

que les positions allemandes en cette matière soient mises en minorité. Car en première approximation, c'est ça la démocratie ! Eh bien la réponse ne devrait pas tarder à venir... Et elle ne sera certainement pas celle qu'escomptent les amis de l'euro démocratique ou ceux du Parlement de l'euro. Car, je le dis en passant, voilà bien une des aberrations paradoxales et caractéristiques du pouvoir d'intimidation de l'euro : on y voit des représentants de la gauche radicale et d'autres de la social-démocratie la plus inoffensive faire cause commune autour des mêmes illusions et se retrouver dans le même effarouchement de mettre en question ce qui doit l'être.

Le plan B comme broutille, ce serait de mollir sur le seul engagement qui vaille : la démocratie totale et de monter une machine de guerre en carton-pâte pour récupérer quelques annulations de dettes, ou bien l'autorisation d'un point supplémentaire de déficit budgétaire en laissant bien sûr intact tout le reste de la structure antidémocratique.

Alors on peut bien, si l'on veut, faire comme Tsipras et d'autres après lui, hélas, et repousser le plus longtemps possible le moment où les contradictions sont mises à nu : ne plus avoir l'austérité et rester dans l'euro, avoir l'euro et la démocratie. Ces promesses-là sont intenable car elles sont contradictoires, et pire que contradictoires, sans compromis possible. Mais si elle veut sortir de l'inanité, la gauche va devoir guérir de cette plaie d'époque qu'est l'inconséquence, c'est-à-dire apprendre à vouloir les conséquences de ce qu'elle veut.

Veut-elle vraiment la démocratie ? Alors elle ne peut pas vouloir rester dans l'euro.

On ne sauvera rien en concédant sur les principes les plus fondamentaux de la politique car on n'a jamais rien sauvé au prix de la démocratie.

En général, avant de partir en guerre, il vaut mieux être clair sur les buts de guerre. Sauf pour les amateurs de tisanes, le ramassage des queues de cerises n'a aucun intérêt. Il appartient donc désormais à la gauche du plan B de savoir si elle veut faire dans l'infusion et puis « bonne nuit » ou bien si elle a enfin retrouvé le goût de la vraie politique.